Editions Prefexio

Réussissez votre entretien de Naturalisation française

Préparation complète à l'entretien de naturalisation

- Guide pédagogique : chapitres thématiques
- Questions-réponses générales
- Questions-réponses personnelles
- Conseils et pièges à éviter
- Cartes, Schémas et Frises
- Conforme circulaire Retailleau

Édition 2026

Prefexio

Protection de l’œuvre :
Ce guide est une œuvre protégée par le droit de la propriété intellectuelle français. Toute reproduction, représentation, diffusion, adaptation, traduction ou transmission, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit — électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre — est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable des Editions Prefexio.
Toute utilisation non autorisée constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Usage personnel exclusif
Ce document est vendu à titre d'usage strictement personnel et non cessible. Il ne peut être partagé, revendu, republié ou distribué sous quelque forme que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, sans accord exprès et écrit des Éditions Prefexio.

Malgré le soin apporté à la rédaction et à la vérification de ce guide, des erreurs ou coquilles peuvent se glisser. Nous remercions les lecteurs qui nous les signaleraient à l'adresse contact@prefexio.com

© 2026 – Éditions Prefexio 19 avenue d’Italie 75013 Paris – contact@prefexio.com
Tous droits réservés.

Table des matières

PRESENTATION 1
Avant-propos 1
Pourquoi ce guide ? 1
Ce que vous trouverez dans ce guide 2
Comment utiliser ce guide et mettre toutes les chances de votre côté 3
Pour finir 3
Avertissement 3
CHAPITRE 1 5
LA REPUBLIQUE FRANÇAISE 5
La démocratie 5
Les fondements de la République 5
Les valeurs 6
Des principes 8
Des symboles 9
Les droits et les devoirs du citoyen 11
Être citoyen français 12
CHAPITRE 2 13
L'ORGANISATION POLITIQUE DE LA FRANCE 13
Les trois pouvoirs et leurs institutions 13
Le pouvoir exécutif 14
Le pouvoir législatif 17
Le pouvoir judiciaire 19
Les autres institutions 21
Schéma : Le fonctionnement des institutions démocratiques françaises 23
Les conquêtes démocratiques et sociales 24
CHAPITRE 3 27
LES COLLECTIVITES LOCALES 27
Les communes 27
Les départements 28
Les régions françaises 30
L'outre-mer 31
CHAPITRE 4 33
HISTOIRE 33
La préhistoire 33
La Gaule celtique (–800 à –52 av. J.-C.) 34
L'Antiquité en France 35
Le Moyen Âge (486-1492) 36
L'époque moderne (1492-1789) 38
La Révolution française (1789-1799) 41
Les étapes clés de la Révolution : 41

Chronologie des régimes politiques depuis la révolution 42
La première guerre mondiale 46
La seconde guerre mondiale 46
CHAPITRE 5 49
L'EUROPE 49
Genèse 49
Les dates clés 49
Objectifs fondamentaux 50
Valeurs et principes 50
Symboles européens 50
Les institutions européennes 51
L'espace SCHENGEN 51
Chiffres clés 52
La citoyenneté européenne 52
Critères d'adhésion 52
CHAPITRE 6 55
GEOGRAPHIE 55
Une position stratégique en Europe et dans le monde 55
Des mers qui sont de véritables atouts 55
Des fleuves qui structurent le territoire 55
Des montagnes aux fonctions multiples 56
Une grande diversité de paysages 56
Des frontières terrestres nombreuses en métropole et dans le monde 56
Des atouts logistiques majeurs et des métropoles dynamiques 57
Carte administrative de la France 58
Carte géographique de la France 60
CHAPITRE 7 61
LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE 61
Une puissance économique majeure 61
Un acteur politique et diplomatique 62
Un rayonnement culturel et linguistique mondial 62
Une puissance engagée 63
CHAPITRE 8 65
CULTURE ET SOCIÉTÉ FRANÇAISE 65
La littérature française 65
Les philosophes français 68
La peinture française 69
La sculpture française 71
Le théâtre français 72
Le théâtre contemporain 73
Le cinéma français 74
Les musées français 77
Monuments et Sites Emblématiques 79

La gastronomie française 80
Les médias et la culture quotidienne 82
Les humoristes français 85
Les musiciens français 88
Les chanteurs français 90
Grands festivals en France 94
Le sport en France 94
CHAPITRE 9 103
LES PERSONNALITES DEVENUES FRANÇAISES 103
Personnalités naturalisées françaises 103
Personnalités françaises issues de l'immigration 104
CHAPITRE 10 107
REPERES ESSENTIELS 107
CHAPITRE 11 111
QUESTIONS-REPONSES GENERALES 111
La République française 111
L'organisation politique de la France 116
Les collectivités locales 124
Histoire 128
L'Europe 143
Géographie 146
La place de la France dans le monde 147
Culture et société française 150
Les personnalités devenues françaises 156
Questions d'actualité et société 157
CHAPITRE 12 161
QUESTIONS PERSONNELLES 161
Questions incontournables 161
Questions très souvent posées 162
Questions naturalisation par mariage 167
CHAPITRE 13 169
COMMENT REUSSIR MON ENTRETIEN ? 169
BIEN SE PREPARER A L'ENTRETIEN 169
Se préparer comme pour un oral 169
Organisation de la préparation 169
L'ENTRETIEN DE NATURALISATION — LE JOUR J ET LES ASPECTS ADMINISTRATIFS 173

Présentation

Avant-propos

Vous avez déposé un dossier de naturalisation française, votre dossier a donc été accepté pour son instruction, bravo à vous ! Vous allez bientôt recevoir une convocation pour l'entretien d'assimilation, ou peut-être l'avez-vous déjà reçue et vous devez être prêt(e) pour le jour J.

Bienvenue dans ce manuel d'apprentissage conçu pour vous aider à réussir l'entretien de naturalisation française. Ce guide vous fournira les informations, les conseils et les techniques nécessaires pour aborder cet entretien de manière confiante.

Vous souhaitez rejoindre la communauté nationale, respecter ses valeurs et l'enrichir. Cette démarche s'inscrit dans un cadre républicain précis, où l'adhésion aux principes fondamentaux de la République, la connaissance de l'histoire et de la société françaises, et la maîtrise de la langue sont essentielles.

L'assimilation à la communauté française implique notamment :

- une maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, correspondant au niveau B2 (depuis le 1er janvier 2026) du cadre européen commun de référence pour les langues,
- une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture, des institutions et du fonctionnement de la société française,
- une adhésion sincère aux principes et aux valeurs de la République.

L'entretien de naturalisation est l'occasion d'un échange avec un agent de l'administration, au cours duquel votre parcours, votre compréhension de la société française, votre vie quotidienne en France et votre attachement à ses valeurs pourront être appréciés.

Ce guide a été pensé pour vous accompagner dans cette étape, en vous apportant un cadre structuré, des repères clairs et des conseils concrets. Il vise à rendre l'apprentissage accessible, progressif et rassurant, tout en valorisant votre expérience personnelle et votre motivation.

Pourquoi ce guide ?

Demander la nationalité française est une démarche importante pour vous, parce que vous aimez la France, vous adhérez à ses valeurs, parce que vous y vivez depuis des années voire des dizaines d'années, parce que votre conjoint est français, que vos enfants le sont aussi, quelle qu'en soit la raison, il s'agit d'un engagement personnel très fort.

C'est lors de cet entretien que vous allez montrer cette envie forte.

Le Livret du citoyen, mis à disposition par les services de l'État, constitue une base de référence mais malheureusement très insuffisante. La plupart des candidats doivent alors faire leurs propres recherches, vérifier les informations, faire un tri et se demandent ce qu'il faut vraiment retenir, comment s'y prendre, et quels types de sujets sont susceptibles d'être abordés.

Ce guide a été conçu pour répondre à ces besoins. Il est né de plusieurs parcours personnels vers la naturalisation française, de la préparation à l'entretien d'assimilation jusqu'à son obtention !

En proposant une organisation claire, progressive et illustrée, il vise à rendre les connaissances plus accessibles, plus concrètes et plus simples à assimiler.
Il s'appuie sur des retours d'expérience, des questions fréquemment posées, et une méthode adaptée à un apprentissage autonome.

L'objectif est de permettre à chacun de préparer sereinement son entretien et de se sentir légitime et prêt le jour venu.

Ce que vous trouverez dans ce guide

Ce guide est organisé en plusieurs grands chapitres, correspondant aux principales thématiques abordées lors de l'entretien de naturalisation :

- **La République française** : ses valeurs, ses symboles, les droits et devoirs du citoyen.
- **L'organisation politique** : le fonctionnement des institutions, les différents pouvoirs, les collectivités territoriales.
- **L'histoire de France** : les grandes périodes, les événements fondateurs, les régimes successifs.
- **La géographie** : le territoire français, ses régions, ses paysages, sa place dans le monde.
- **L'Europe** : les grandes étapes de la construction européenne, les institutions, la citoyenneté européenne.
- **La culture et la société françaises** : la littérature, les arts, le sport, la gastronomie, les fêtes et traditions, les figures emblématiques de la culture.
- **Des personnalités devenues françaises** : des exemples inspirants de parcours de naturalisation ou d'enrichissement de la France par l'immigration.
- **Des repères essentiels** : des textes fondamentaux (comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) et des ressources utiles pour approfondir.
- **Des questions-réponses types** : pour vous familiariser avec les formats de questions qui peuvent vous être posées.
- **Un accompagnement méthodologique** : conseils pratiques, stratégies de préparation et coaching pour réussir votre entretien le jour J.

Chaque section vous propose des repères clairs, des notions essentielles, des illustrations, des questions types ou des points de vigilance.

Comment utiliser ce guide et mettre toutes les chances de votre côté

Utilisez-le de manière active. Lisez-le à votre rythme, mais avec régularité. Vous pouvez choisir de suivre l'ordre proposé, ou de vous concentrer d'abord sur les thèmes que vous maîtrisez le moins.

Prenez le temps de le lire et le relire, de surligner ce qui vous semble important, de reformuler avec vos mots. Notez les points que vous souhaitez approfondir. Chaque relecture permet de mieux mémoriser et de mieux comprendre.

Préparer cet entretien, c'est aussi s'entraîner à l'oral. N'hésitez pas à répondre à voix haute, à simuler l'échange avec un proche, à mobiliser vos expériences personnelles pour illustrer vos réponses.

Fixez-vous des objectifs simples : un thème, quelques notions par semaine. Ce qui compte, ce n'est pas d'apprendre tout d'un coup, mais de progresser de manière régulière.

Ne soyez pas intimidé par le volume de connaissances à assimiler. Gardez votre motivation intacte. Ce guide est là pour vous accompagner pas à pas. Chaque page travaillée, chaque notion comprise, est un pas de plus vers la réussite de votre entretien

Le plus important est de l'utiliser régulièrement et d'y revenir autant de fois que nécessaire.

Pour finir

La garantie de réussite automatique n'existe pas. Chaque entretien est unique et dépend de votre situation personnelle, de votre préparation et de l'échange avec l'agent qui vous recevra. L'accès à la nationalité française repose en partie sur la connaissance de la langue, de l'histoire, des institutions et des valeurs de la République, mais aussi sur d'autres éléments propres à votre dossier.

C'est pourquoi votre investissement, votre motivation et votre régularité dans l'apprentissage seront essentiels. Ce guide couvre l'ensemble des savoirs citoyens et des repères républicains que l'entretien permet d'apprécier, afin que vous soyez pleinement préparé(e) sur cette dimension.

Merci pour votre confiance et nous espérons que ce guide vous accompagnera efficacement vers la réussite.

Bonne lecture, et surtout… bonne chance pour votre entretien !

Avertissement

Ce guide a été élaboré avec le plus grand soin à partir des textes législatifs et réglementaires en vigueur à la date de la publication. Toutefois :

- Les procédures et critères de naturalisation sont susceptibles d'évoluer après la publication de cet ouvrage. Nous vous recommandons vivement de vérifier les

informations les plus récentes auprès de votre préfecture ou sur le site officiel service-public.fr.

- Ce manuel est un outil pédagogique de préparation. Il ne constitue pas et ne remplace en aucun cas un conseil juridique personnalisé s'il s'avère nécessaire.
- L'auteur ne saurait être tenu responsable des décisions administratives (ajournement, refus ou accord) prises par les autorités compétentes à la suite de votre entretien.
- En cas de situation particulière ou de doute complexe, il est conseillé de consulter un avocat spécialisé en droit des étrangers.

Dernière mise à jour : Mars 2026

Chapitre 1

LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

La démocratie

La France est une **démocratie**, ce qui signifie que le pouvoir appartient au **peuple**.

En France, le **Président de la République** (le chef de l'État), les **parlementaires** (députés et sénateurs), et les **maires** sont élus directement ou indirectement par le peuple grâce au **suffrage universel**. Cela signifie que tous les citoyens français, hommes et femmes, ont le droit de voter et de se présenter aux différentes élections dès l'âge de **18 ans**.

A noter :

Certaines **conditions** sont fixées par la loi pour ces élections, par exemple :

- Il faut obtenir **500 parrainages** d'élus pour se présenter aux élections présidentielles.
- Il ne faut pas avoir perdu ses **droits civils et politiques**. Dans certains cas, une condamnation pénale peut entraîner la perte du droit de vote ou de la possibilité de se présenter à une élection.

Vocabulaire :

- Suffrage : Le vote.
- Suffrage universel : Système où tous les citoyens, sans distinction, ont le droit de voter.

Les fondements de la République

La France est une **république**, c'est un **régime politique** dans lequel les **dirigeants** sont **choisis** par le **peuple** pour gouverner **en son nom**.

La **République** est fondée sur des **valeurs**, des **principes** et des **symboles** qui **rassemblent** tous les **citoyens** du pays et permettent de garantir les **droits** pour chacun.

Elle est fondée sur des **lois** que chacun doit respecter.

L'**installation** de la **République** a été **progressive** et a nécessité plusieurs **luttes**.

Cela a commencé par la **prise de la Bastille** le **14 juillet 1789** lorsque le peuple de Paris s'empare de la prison royale de la Bastille.

La **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** est adoptée le **26 août 1789**, c'est le **texte fondateur** qui affirme la **souveraineté du peuple**, impose la **séparation des pouvoirs** , défend les **libertés** et garantit l'**égalité** de tous devant la loi.

Un an après, le **14 juillet 1790**, lors de la **fête de la Fédération**, la date du **14 juillet** devient la **fête nationale**.

C'est à cette époque que l'**hymne national** « **La Marseillaise** » est composée.

La Marianne devient le **symbole** de la **République** et sa **statue** est désormais présente dans chaque **mairie**.

Le **drapeau tricolore (bleu, blanc, rouge**) a aussi été adopté durant la **Révolution**.

La **langue officielle** de la **République** est le **français**.

La **République** garantit que les **principes** de **liberté**, d'**égalité** et de **fraternité** soient respectés, et ces trois mots forment sa **devise**.

Les valeurs

Les **valeurs** de la république sont la **Liberté**, l'**Égalité**, la **Fraternité** et la **Laïcité**.

La liberté

Les **libertés fondamentales** sont **garanties** par la **République**, comme :

- La liberté de **pensée**
- La liberté de **croyance**
- La liberté d'**expression**
- La liberté de se **réunir**
- Et bien d'autres libertés encore ...

La **République** est installée de façon **stable** en **1875**.

Dans les années **1880**, une loi garantit **la liberté de la presse**, l'**école primaire** devient **obligatoire**, et **l'école publique** devient **gratuite** et **laïque**.

Est-ce qu'on a le droit de tout dire, de tout exprimer en public ?

Oui, la **liberté d'expression** est un droit très important, c'est un droit fondamental, à condition de ne pas nuire aux autres. Par exemple, **il est interdit** :

- d'insulter les gens,
- de faire de la diffamation c'est à dire raconter des mensonges qui pourraient leur faire du tort,
- de faire des provocations à la haine ou la violence contre une personne ou un groupe,
- de faire de l'apologie de crimes contre l'humanité.

En résumé, on peut exprimer ses idées, mais toujours dans le respect des autres.

L'égalité

Tous les **citoyens** ont les **mêmes droits** et les **mêmes devoirs**, peu importe :

- leur **sexe** (homme ou femme),
- leur **origine**,
- leur **religion**,

- leurs **opinions**,
- ou leur **orientation sexuelle**.

La **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**, écrite pendant la **Révolution française** en **1789**, garantit la **liberté** et l'**égalité** pour **tous**.

La **loi** accorde aux **femmes** et aux **hommes** exactement les **mêmes droits**.

Personne ne doit être **discriminé** ou traité **différemment** à cause de **qui il est**.

L'administration peut-elle refuser la nationalité française à une personne ne respectant pas l'égalité femmes-hommes ?
Oui, même si cette personne est mariée avec un(e) Français(e).
L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie des valeurs essentielles de la République.
L'adhésion à ces valeurs est évaluée au cours de l'entretien de naturalisation.

En France, **l'école** est **gratuite, laïque et obligatoire de 3 à 16 ans**.
Cette règle garantit que tous les enfants, filles et garçons, français ou étrangers résidant en France, aient les mêmes chances d'apprendre et de construire leur avenir.

A noter :

C'est **Jules Ferry** qui a rendu l'école publique gratuite, laïque et obligatoire dans les années 1880.

La fraternité

C'est la **volonté** de tous les **citoyens français** de **vivre ensemble** dans la **solidarité**, l'**entraide** et le **respect**.

Concrètement, la **fraternité** se traduit par :

- Le système de la **sécurité sociale** (**santé, retraite, allocations**), créé en **1945**, financé par les **cotisations sociales** versées en France par les **employeurs**, les **salariés** et les **non-salariés**, ainsi que les **impôts**.
  Ce système permet de **partager les ressources** pour que chacun puisse **vivre dignement** et donc **aider** ceux qui sont dans le **besoin**, comme les **personnes âgées**, les **malades** ou les plus **démunis**.
- **Le respect** : accepter les **différences** des autres (**origine**, **religion**, **opinions**, etc.) et **vivre ensemble** dans la **paix**.

En résumé :

La **fraternité**, c'est **agir** avec **bienveillance** et **soutien** envers les autres, pour construire une **société** plus **juste** et plus **humaine**.

Exemples de discrimination interdite par la loi :

- Un employeur **n'a pas le droit** de **refuser d'embaucher** une personne **en raison** de ses **origines**, de son **âge**, de son **handicap**, de son **appartenance** à une ethnie ou à une religion, de son **sexe** ou de son **orientation** sexuelle.
  C'est de la **discrimination** qui est punie par la loi.

Les critères d'embauche, de promotion, de licenciement etc. doivent être basés uniquement sur des **motifs professionnels.**

- Refuser de **louer un logement** à une personne en raison de sa **religion** ou de son **nom de famille**.
- Refuser l'**accès** à un **service** (restaurant, boîte de nuit, banque…) à une personne en raison de son **handicap** ou de son **apparence physique**.

La laïcité

La **laïcité** est un **principe fondamental** de la **République**.

C'est la **séparation** de l'**État** et de la **religion**, c'est la **neutralité** de l'État envers la religion.

Cela signifie que les **affaires religieuses** et les **affaires publiques** sont clairement **séparées**.

Ce **principe** a été établi par la **loi de 1905** qui **sépare les Églises de l'État**.

L'État **garantit** la **liberté religieuse** : chacun est **libre de croire** ou de **ne pas croire**, et d'**adopter la religion** qu'il souhaite.

Mais pour **préserver l'ordre public**, l'État peut limiter le droit de manifester sa religion en public en vertu du principe selon lequel il est interdit « à quiconque de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant les relations entre collectivités publiques et particuliers » *(Conseil constitutionnel, 19 novembre 2004)*.

Cela signifie que **personne** ne peut utiliser sa **religion** pour ne pas **respecter les lois** ou les **règles** qui s'appliquent à **tous**.

Pourquoi les élèves des écoles, collèges et lycées n'ont pas le droit de porter des signes religieux trop visibles dans les établissements scolaires ?

- La loi du 15 mars 2004 interdit de porter à l'école des signes ou des tenues qui manifestent ostensiblement (de manière trop visible) l'appartenance à une religion.
- L'école est une institution publique qui forme tous les citoyens : elle doit donc être neutre face aux religions.
- Cette interdiction a pour but de protéger les mineurs contre les pressions dont ils pourraient faire l'objet par leurs camarades dans l'enceinte de l'école.

Des principes

La **République** est fondée sur plusieurs **principes** :

- Elle est **indivisible** : les **lois** sont les mêmes pour **tous les citoyens**, sur l'ensemble du **territoire** de la **France**, et la **langue officielle** est le **français**.
- Elle est **laïque** : les **Églises** et l'**État** sont **séparés** depuis la **loi de 1905**.
- Elle est **démocratique** : les **dirigeants** sont **élus** par le **peuple**.
- Elle est **sociale** : elle assure la **protection** du droit à l'**éducation**, au **logement**, à l'**emploi** et à la **santé** de chaque **citoyen**.

Des symboles

La **République** est représentée par des **symboles** qui rappellent les **valeurs communes** qui unissent les **citoyens**.

Les principaux symboles sont : le **drapeau français**, la **devise**, l'**hymne national**, la **Marianne** et la **fête nationale**.

Il y a aussi : **le sceau** de la **République**, le **Coq** et le **Faisceau du Licteur**.

Le drapeau tricolore bleu, blanc et rouge

Il trouve son origine dans la **Révolution française** de **1789**, et il est composé de trois **bandes verticales** : **bleue**, **blanche** et **rouge**.

- Le **Bleu** représente **Paris**.
- Le **Blanc** c'est la couleur de la **monarchie** et représente la couleur du **Roi**.
- Le **Rouge** symbolise la couleur du **sang versé** pendant la **Révolution de Paris**.

La devise « Liberté, Égalité, Fraternité »

Ce sont les **principes fondamentaux** de la **République française**, hérités de la **Révolution française** de **1789**.

L'hymne national La Marseillaise

C'est un **chant patriotique** composé par **Claude Joseph Rouget de Lisle** en **1792** qui deviendra **hymne national officiel** en 1879.

Ce chant a été écrit pendant la **Révolution française**, à la suite de la **déclaration** de **guerre** contre l'**Autriche**.

Paroles du premier couplet de la Marseillaise :

Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé,
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes,
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras,
Égorger vos fils, vos compagnes !

Aux armes citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur,
Abreuve nos sillons !

La Marianne

C'est une **représentation symbolique** de la **République** sous l'apparence d'une **femme** qui porte un **bonnet phrygien**.

Sa **statue** apparaît dans toutes les **mairies**, et son **portrait** est présent sur les **timbres** et les **pièces**.

La fête nationale du 14 Juillet

Chaque année, elle célèbre la **prise de la Bastille** du **14 juillet 1789**, événement marquant le **début** de la **Révolution française**.
C'est lors de la **Fête de la Fédération**, le 14 juillet 1790, que cette date prend un sens d'unité nationale,
et elle devient **officiellement la fête nationale en 1880.**

Le sceau de la République

Emblème officiel utilisé pour **authentifier les actes de l'État**.

Le **sceau** est utilisé uniquement lors d'occasions très **solennelles**, comme la **signature** ou la **modification** de la **Constitution**.

Appelé aussi « **Grand Sceau de France** ».

Une femme assise représente la Liberté.
Elle est coiffée d'une couronne de laurier, tient de la main droite un faisceau de licteur (la Justice) et de la main gauche un gouvernail frappé d'un coq, dont la patte repose sur un globe terrestre.
Le tout est entouré par la formule :
« République française démocratique une et indivisible ».



Le Coq

C'est un **emblème** de la **France**, mais **non officiel**.
Son origine est un jeu de mots historique : en latin, le mot **Gallus** signifie à la fois "coq" et "Gaulois". C'est ainsi que l'animal est devenu le symbole de la nation.

Le faisceau du Licteur

C'est un **motif** fréquemment utilisé pour représenter la **République française**, notamment sur certains **documents officiels** et **insignes**.



Il symbolise l'**autorité** et l'**unité**.

Les faisceaux se composent d'un assemblage de branches fines liées autour d'une hache par des lanières.
Ils sont recouverts d'un bouclier sur lequel est gravé « RF » (République française).
Des branches de chêne et d'olivier entourent le motif.
Le chêne symbolise la justice, l'olivier la paix.

Les droits et les devoirs du citoyen

Chacun doit **respecter les lois** et les **règlements**.

Les **règles** sont inscrites dans la **loi** et sont souvent regroupées en **codes**, par exemple :

- Le **Code civil** : régit les **relations** entre les **personnes** (famille, propriété, contrats, etc.).
- Le **Code pénal** : définit les **infractions** (crimes, délits) et les **peines** applicables.
- Le **Code du travail** : réglemente les **relations** entre **employeurs** et **salariés**.
- Le **Code de commerce** : régit les **activités commerciales** et les **entreprises**.

Les droits

Le droit de vote
Les **citoyens** bénéficient du droit de vote dès **18 ans**.

Le droit d'accès aux emplois publics
Tous les **citoyens** ont accès, de façon **égale**, aux **emplois dans l'administration**.
Ils sont sélectionnés sur des **critères professionnels** uniquement.

Plus largement les citoyens possèdent **des droits** :

- **Politiques** (voter, se présenter à des élections)
- **Civils** (la liberté et l'égalité)
- **Economiques et sociaux** (le droit à l'éducation, au travail, à la santé etc...)

Les devoirs

Respecter la loi
Elle s'applique à **tous** et « **nul n'est censé ignorer la loi** ».

Contribuer au financement des services publics
Tous les **citoyens** doivent **participer**, en fonction de leurs **moyens**, au financement des **services publics** en payant des **impôts**.
Ils participent aussi au financement de la **protection sociale** par les **cotisations** prélevées sur leurs salaires.

Déclarer ses revenus et payer ses impôts est obligatoire.

Contribuer à la Défense nationale
En cas de **guerre**, tout **citoyen** peut être appelé dans l'**armée** à **défendre son pays**.

À partir de **16 ans**, les **Françaises** et les **Français** doivent se faire **recenser** à la **mairie** pour participer à la « Journée de Défense et de Citoyenneté ».

Respecter la **loi** est un **devoir** de tout **citoyen**.
Par exemple, en **France**, la **polygamie** est **interdite**.

Être citoyen français

- Tout **citoyen** est **français** s'il a **acquis** la **nationalité française**.
- On l'obtient de façon **automatique** à la **naissance** si l'on a un **père** ou une **mère** de **nationalité française** : c'est le **droit du sang**.
- Un **enfant né en France** de parents étrangers **peut devenir français** selon des conditions d'âge et de résidence :
  à partir de **13 ans** (à la demande de ses parents), **à partir de 16 ans** (à sa demande) ou automatiquement à **18 ans** s'il remplit les conditions : c'est **le droit du sol**.
- Un **enfant né à l'étranger**, dont les **parents ne sont pas français**, devient **français** en cas d'**adoption légale** par des **parents français**, à partir de **16 ans**.
- Un étranger **engagé** dans **l'armée française** peut, **dans certains cas**, être naturalisé.
- Une personne **étrangère** peut devenir française **4 ans après son mariage** avec un(e) **Français(e)**, sous certaines conditions (vie commune effective, intégration, maîtrise du français).
- **Certains étrangers** peuvent **obtenir** la **nationalité** française par **naturalisation** sous certaines **conditions** : être **majeur** (18 ans ou plus), **résider** en France depuis au moins **5 ans** (ou 2 ans dans certains cas) et **ne pas** avoir **enfreint** les **lois** de la République depuis leur arrivée en France.

A noter :
Dans le cas de la **naturalisation** c'est le **ministre de l'Intérieur** qui accorde la nationalité française.

Chapitre 2

L'ORGANISATION POLITIQUE DE LA FRANCE

La France est une **démocratie** et un **État de droit**.

Son principe est : **le Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple**.

Le **pouvoir politique** fonctionne selon les règles prévues par la **Constitution** et la **loi**.

Les **lois** s'appliquent à **tous les citoyens** de manière **égale**.

L'**indépendance** de la **justice** est **garantie**.

Les **partis politiques** se forment et agissent **librement**.

L'**organisation de l'État** est définie par la **Constitution**.

Notre **Constitution actuelle**, celle de la **Ve République**, a été adoptée en **1958.**
C'est elle qui **détermine** le **fonctionnement** de l'état en **délimitant** ses **pouvoirs**.

Nos **institutions** reposent sur la **séparation** des **pouvoirs** : **exécutif**, **législatif** et **judiciaire**, chacun **exerçant** de façon **indépendante**.

La **séparation** des **pouvoirs** est un **principe fondamental** des **démocraties**.

Les trois pouvoirs et leurs institutions

Le **pouvoir exécutif** est représenté : par le **Président de la République** ainsi que par le **Premier ministre** et son **gouvernement**.

Le **pouvoir législatif** est représenté par le **Parlement.**

Le **pouvoir judiciaire** est représenté par la **Justice**.

Comprendre :

Les **trois pouvoirs** représentent les **principales institutions de l'État** et sont :

- Le **Président de la République**
- Le **Premier ministre** et son **gouvernement**
- Le **Parlement**
- La **Justice**

Il existe d'autres **institutions** qui sont des **organes de contrôle** et de **consultation**, comme :

- Le **Conseil constitutionnel**
- La **Cour des comptes**
- Le Conseil économique, social et environnemental (**CESE**)

Le pouvoir exécutif

Le **pouvoir exécutif est partagé** entre le Président de la République et le Gouvernement.

Le président de la République

Le Président de la République est **élu** au **suffrage universel direct** pour **5 ans.**

Ses **pouvoirs** sont les suivants :

- Il **nomme** le **Premier ministre**
- Il **dirige** la **politique étrangère**
- Il est le **chef des armées**
- Il **préside** le **Conseil des ministres** (le mercredi)
- Il **signe** les **décrets** et les **ordonnances**
- Il **promulgue** les **lois**
- Il peut **dissoudre** l'**Assemblée nationale**
- Il peut disposer de **pouvoirs exceptionnels** en cas de **crise grave** (article 16 de la constitution)
- Il dispose du **droit de grâce**

Lieu d'exercice : au **Palais de l'Elysée**, 55 rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris 8ème.

Le **Président actuel** de la République française est Monsieur **Emmanuel Macron,** depuis **mai 2017**, et il a été **réélu** en **avril 2022**.

Les **prochaines élections** présidentielles en France se dérouleront en **avril 2027**

Les **présidents précédents** de la cinquième république ont été : **François Hollande** (2012–2017), **Nicolas Sarkozy** (2007–2012), **Jacques Chirac** (1995–2007), **François Mitterrand** (1981–1995), **Valéry Giscard d'Estaing** (1974–1981), **Georges Pompidou** (1969–1974), **Charles de Gaulle** (1959–1969).

Le quinquennat :

C'est **Jacques Chirac** qui a instauré le **quinquennat** (**mandat de 5 ans**) à la suite d'un **référendum en 2000**, en remplacement du **septennat** (**mandat de 7 ans**) en vigueur depuis **1873**.
La réforme est entrée en application en **2002**, année où **Jacques Chirac** a été **réélu** président de la République **pour un mandat de 5 ans**.

A noter :

C'est à l'initiative du **Général de Gaulle** que le Président de la République est élu au **suffrage universel direct**. Auparavant il était désigné avec un suffrage indirect par des grands électeurs à la manière des sénateurs. Il a souhaité donner plus de légitimité en le choisissant par les citoyens français. Cette réforme constitutionnelle a été adoptée par **référendum** en **1962.**

Le gouvernement

Le **Premier ministre** est **le chef de gouvernement.**

Ses **fonctions** sont les suivantes :

- Il **propose la nomination** des ministres au Président
- Il **conduit** la **politique** de la **Nation**
- Il **propose** des **projets** de **loi**
- Il **engage la responsabilité** de son gouvernement devant l'**Assemblée nationale** qui **vote** ou non la **confiance**
- Il entretient des **relations étroites** avec le **Président**

Le Premier ministre du gouvernement actuel est Monsieur **Sébastien Lecornu** (nommé en septembre 2025).

Lieu d'exercice : **Hôtel Matignon**, 57 rue de Varenne, dans le 7ème arrondissement de Paris.

C'est quoi la cohabitation ?
La cohabitation : c'est quand le **président** et le **Premier ministre** sont de partis politiques **opposés**. Cela se produit quand le parti du président **perd les élections législatives**, l'obligeant à nommer un **Premier ministre de l'opposition**.

C'est quoi le 49.3 ?
Cet article de la Constitution permet au Premier ministre de faire adopter une loi sans vote des députés. En contrepartie, l'Assemblée nationale peut déposer une "motion de censure" pour essayer de renverser le gouvernement.

Ministres du gouvernement actuel

Les **principaux ministres** du gouvernement actuel (informations à jour au moment de l'édition de ce manuel) :

- **Sébastien Lecornu** : Premier ministre nommé en septembre 2025.
- **Laurent Nuñez** : ministre de l'Intérieur.
- **Gérald Darmanin** : garde des Sceaux, ministre de la Justice.
- **Roland Lescure** : ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.
- **Jean-Noël Barrot** : ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.
- **Catherine Vautrin** : ministre des Armées et des Anciens combattants.
- **Édouard Geffray** : ministre de l'Éducation nationale.
- **Catherine Pégard** : ministre de la Culture.

Premiers ministres des gouvernements précédents

Présidence **d'Emmanuel Macron**

Les **premiers ministres** ont été :

- **François Bayrou** : décembre 2024 à septembre 2025
- **Michel Barnier** : septembre 2024 à décembre 2024
- **Gabriel Attal** : janvier 2024 à septembre 2024
- **Élisabeth Borne** : mai 2022 à janvier 2024 (**deuxième femme** nommée Premier ministre en France)
- **Jean Castex** : juillet 2020 à mai 2022
- **Édouard Philippe** : mai 2017 à juillet 2020

Présidence de **François Hollande**

Les **premiers ministres** ont été :

- **Bernard Cazeneuve** : décembre 2016 à mai 2017
- **Manuel Valls** : mars 2014 à décembre 2016
- **Jean-Marc Ayrault** : mai 2012 à mars 2014

Présidence de **Nicolas Sarkozy**

Le **premier ministre** a été F**rançois Fillon** : mai 2007 à mai 2012

Présidence de **Jacques Chirac**

Les **premiers ministres** ont été :

- **Dominique de Villepin** : mai 2005 à mai 2007
- **Jean-Pierre Raffarin** : mai 2002 à mai 2005
- **Lionel Jospin** : gouvernement de cohabitation juin 1997 à mai 2002
- **Alain Juppé** : mai 1995 à juin 1997

Présidence de **François Mitterrand**

Les **premiers ministres** ont été :

- **Édouard Balladur** : gouvernement de cohabitation de mars 1993 à mai 1995
- **Pierre Bérégovoy** : avril 1992 à mars 1993
- **Édith Cresson** : mai 1991 à avril 1992 (**première femme** nommée **Premier ministre** en France)
- **Michel Rocard** : mai 1988 à mai 1991
- **Jacques Chirac**: gouvernement de cohabitation de mars 1986 à mai 1988
- **Laurent Fabius** : juillet 1984 à mars 1986
- **Pierre Mauroy** : mai 1981 à juillet 1984

Présidence de **Valéry Giscard d'Estaing**

Les **premiers ministres** ont été :

- **Raymond Barre** : août 1976 à mai 1981
- **Jacques Chirac** : mai 1974 à août 1976

Présidence de **Georges Pompidou**

Les **premiers ministres** ont été :

- **Pierre Messmer** : juillet 1972 à mai 1974
- **Jacques Chaban-Delmas** : juin 1969 juillet 1972

Présidence de **Charles de Gaulle**

Les **premiers ministres** ont été :

- **Maurice Couve de Murville** : juillet 1968 à juin 1969
- **Georges Pompidou** : avril 1962 à juillet 1968
- **Michel Debré** : janvier 1959 à avril 1962

Le pouvoir législatif

Il est représenté par le **Parlement** qui est constitué de :

- L'**Assemblée nationale** : composée de **577 députés** élus au **suffrage universel direct** pour un mandat de **5 ans**, représentant les **citoyens**.
- Du **Sénat** : composé de **348 sénateurs** élus au **suffrage indirect** pour un mandat de **6 ans**, représentant les **collectivités territoriales**.

La **Ve République** est donc un **régime parlementaire**.

L'Assemblée nationale

C'est la **Chambre basse** du **Parlement**, ses fonctions :

- **Voter les propositions de lois** du **gouvernement**
- Elle peut **proposer des amendements** pour compléter ou rectifier les lois proposées par le gouvernement.
- Elle peut **proposer des lois.**
- Elle peut **contrôler le gouvernement** en posant des **questions**, et en faisant des **commissions d'enquête.**
- L'Assemblée nationale peut **voter une motion de censure** pour s'opposer à une loi en cas de désaccord et donc « faire tomber » le gouvernement.
- Elle **représente** et **défend** l'**intérêt** du **peuple.**

Elle est composée de **577 députés** élus au **suffrage universel direct** pour un mandat de **5 ans** lors des **élections législatives**.

Le **siège** de l'Assemblée nationale se trouve au **Palais Bourbon**, quai d'Orsay, Paris 7e.

La **présidente actuelle** de l'Assemblée nationale est Madame **Yaël Braun-Pivet**, qui est la **première femme** à occuper ce poste en **juin 2022**.

Les **prochaines élections** législatives en France se dérouleront en **juin 2029** sauf dissolution.

Elections législatives anticipées en 2024 :

- Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée le 9 juin 2024 par Emmanuel Macron après les élections européennes, des élections législatives anticipées ont eu lieu les 30 juin et 7 juillet 2024.
- Le scrutin a abouti à une Assemblée nationale sans majorité absolue avec plusieurs blocs politiques représentés.
- François Bayrou a été nommé Premier ministre de décembre 2024 à septembre 2025, à la tête d'un gouvernement soutenu par une coalition présidentielle, mais sans majorité claire à l'Assemblée.
- Les prochaines élections législatives auront lieu logiquement en juin 2029, mais le président qui sera élu en 2027 aura la possibilité de dissoudre l'assemblée, ce qui entraînerait de nouvelles élections législatives anticipées.

Le Sénat

C'est la **Chambre haute** du **Parlement**, ses fonctions :

- **Examiner** et **voter** les **propositions de lois** du **gouvernement.**
- Il peut **proposer**, **corriger**, **compléter** les lois proposées par le gouvernement.
- Il peut **contrôler le gouvernement** en posant des **questions**, et en faisant des **commissions d'enquête.**
- Le Sénat **ne peut pas renverser le gouvernement**, contrairement à l'Assemblée nationale.
- Il **représente** et **défend** les **intérêts** des **collectivités territoriales.**

Il est composé de **348 sénateurs** élus au **suffrage universel indirect** pour un mandat de **6 ans**, renouvelé par **moitié** tous les **3 ans**, lors des **élections sénatoriales**.

Le **suffrage est indirect** parce que les **citoyens n'élisent pas directement les sénateurs**.

Ils sont élus par les « **grands électeurs** » c'est-à-dire : les **conseillers municipaux**, **départementaux**, **régionaux**, les **députés** et les **sénateurs**.

Le **siège du Sénat** se trouve au **Palais du Luxembourg**, rue de Vaugirard, Paris 6e.

Le **président actuel** du Sénat est Monsieur **Gérard Larcher**.

Le pouvoir judiciaire

Il est exercé par des **juges** qui rendent la **justice** dans les **tribunaux** et dans les **cours de justice**.

La **Justice** règle les **litiges** entre les **particuliers** ou les **entreprises**, et entre les **citoyens** et l'**administration**.

Elle **sanctionne** les **infractions** aux **règles de droit** par des **peines** prévues par la **loi** ou par les **textes réglementaires** (ex. : emprisonnement, amende, etc.).

La **Justice est indépendante**, elle **assure** le **respect des lois** et **protège** les **droits** et **libertés** des **citoyens**.

Le **pouvoir judiciaire** en France est structuré en deux ordres principaux :

- **L'Ordre judiciaire** : Traite les **litiges entre particuliers** ainsi que **les infractions pénales**. Il est divisé en 2 juridictions :
  - **Les juridictions civiles** : elles tranchent les **conflits entre personnes privées** (famille, contrats, etc.) dans différents **tribunaux** :
    - **Tribunal judiciaire** : compétence générale pour les **affaires civiles**.
    - **Conseil de prud'hommes** : litiges entre **employeurs** et **salariés**.
    - **Tribunal de commerce** : conflits entre **commerçants** ou relatifs aux **actes de commerce**.
  - **Les juridictions pénales** : elles jugent les **infractions à la loi pénale** dans différents **tribunaux** :
    - **Tribunal de police** : **contraventions**.
    - **Tribunal correctionnel** : **délits** (peines : amendes, travail d'intérêt général, emprisonnement jusqu'à 10 ans).
    - **Cour d'assises** : **crimes** (infractions les plus graves, passibles d'un emprisonnement à perpétuité).
- **L'Ordre administratif** : Gère les **litiges** impliquant les **administrations publiques** au **tribunal administratif**.

Appel et cassation

Les **juridictions d'appel** permettent de faire **rejuger** une affaire lorsqu'une des parties n'est pas d'accord avec une décision rendue en première instance (le premier jugement).

Dans l'**ordre judiciaire**, c'est la **Cour d'appel** qui réexamine l'affaire. Elle peut **confirmer**, **modifier** ou **annuler** la décision du tribunal.

Dans l'**ordre administratif**, c'est la **Cour administrative d'appel** qui réexamine les jugements rendus par le **tribunal administratif**.

Au sommet de chaque ordre, on trouve une **juridiction suprême** (ou **haute juridiction**) :

- La **Cour de cassation**, pour l'**ordre judiciaire** ;
- Le **Conseil d'État**, pour l'**ordre administratif**.

Ces juridictions ne rejugent pas l'affaire. Elles vérifient que la **loi a été** correctement **appliquée**. Si ce n'est pas le cas, elles peuvent **casser** (annuler) la **décision rendue**.

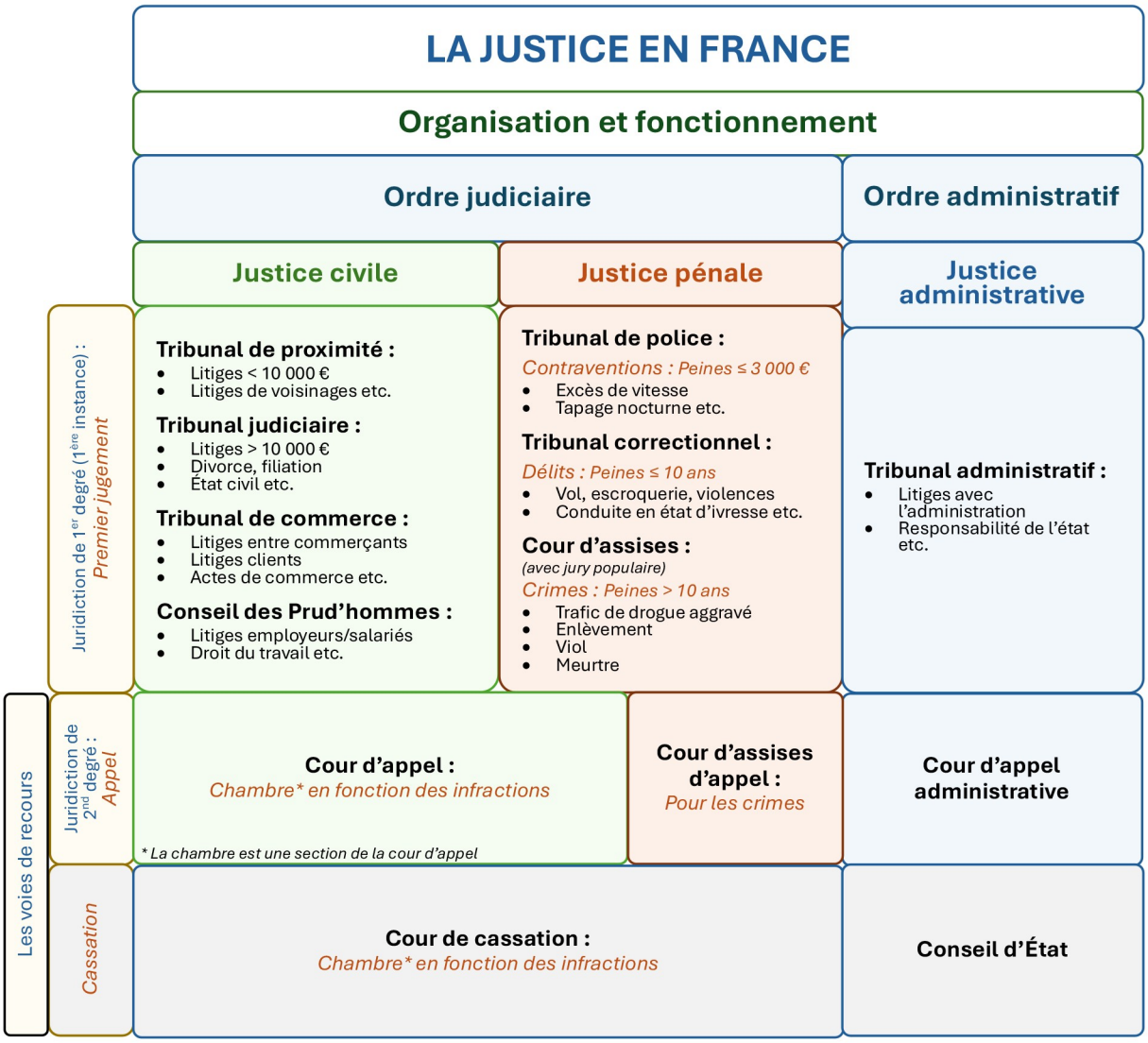

Pour résumer :

Les principales institutions de l'État sont :

- **Le Président de la République** est élu au suffrage universel pour **5 ans**.
- **Le Premier ministre** et son **gouvernement** issu de la majorité aux élections législatives.
- **Le Parlement**, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat, vote les lois et contrôle le Gouvernement. Les députés à l'Assemblée nationale sont élus tous les cinq ans lors des élections législatives. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour un mandat de 6 ans.
- **La justice** est rendue par les juges. Elle règle les litiges entre les particuliers ou les entreprises, et entre les citoyens et l'administration. Elle sanctionne les infractions aux règles de droit par des peines prévues par la loi (ex. : emprisonnement, amende…) ou les textes réglementaires.

Les autres institutions

Il y a d'autres institutions qui sont des organes de contrôle et de consultation comme :

- Le **Conseil constitutionnel**
- La **Cour des comptes**
- Le **Conseil économique, social** et **environnemental** (**CESE**)

Le conseil constitutionnel

Le **Conseil constitutionnel** est une **institution clé** en France. Créé en **1958,** il est chargée de veiller au **respect de la Constitution**. Voici ses principales fonctions :

- **Contrôle de constitutionnalité** : il **vérifie** que les lois votées par le Parlement **respectent la Constitution** avant leur adoption. Il peut **se prononcer** aussi sur les **traités** internationaux.
- **Arbitre des élections** : il **veille** à la **régularité des élections** présidentielles, législatives et les référendums, et valide les résultats.
- **Protection des droits** : il **s'assure** que les lois respectent les **droits fondamentaux** garantis par la Constitution (comme la liberté d'expression, l'égalité, etc.).

Composition du Conseil Constitutionnel : **9 membres** (appelés « Sages ») nommés pour **9 ans** :

- 3 par le Président
- 3 par l'Assemblée nationale
- 3 par le Sénat.

En plus de ces 9 membres, les **anciens présidents de la République** peuvent aussi **siéger à vie**.

Le **président actuel** du Conseil Constitutionnel est Monsieur **Richard Ferrand**.

La saisine : c'est le fait de saisir le conseil constitutionnel. Voici qui peut le faire :

- Le **Président de la République**
- Le **Premier ministre**
- Le **président de l'Assemblée nationale**
- Le **président du Sénat**
- **60 députés** ou **60 sénateurs**
- Tout **citoyen** peut, lors d'un **procès**, **contester une loi** qui porterait atteinte à **ses droits fondamentaux**. Le **juge** peut alors **saisir** le Conseil constitutionnel.

La cour des comptes

La **Cour des comptes** est une **institution indépendante** qui contrôle la **gestion des finances publiques** en France.

Elle **vérifie** l'utilisation des **fonds publics** par l'**État**, les **collectivités locales** et les **organismes sociaux** (Sécurité sociale, hôpitaux, etc.).

Elle s'assure que les **budgets** sont **exécutés** conformément aux **lois**.

Elle analyse l'**efficacité des dépenses** et propose des **améliorations**.

En cas de **mauvaise gestion**, elle peut infliger des **amendes** ou signaler des **irrégularités** à la **justice**.

Elle **publie** des **rapports annuels** et des **enquêtes** pour **informer** les **citoyens** et les **pouvoirs publics**.

Elle est composée de **magistrats financiers indépendants**.

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Le Conseil économique, social et environnemental (**CESE**) est une **institution consultative** qui **représente la société civile** (syndicats, associations, entreprises, etc.).

Il **conseille** le **gouvernement** et le **Parlement** sur les questions **économiques**, **sociales** et **environnementales**.

Il **évalue** les **lois**, propose des **améliorations** et favorise le **dialogue** entre syndicats, associations et entreprises.

Composé de **175 membres**, il joue un **rôle clé** dans la démocratie **participative** en organisant **consultations** et **débats citoyens**.

Schéma : Le fonctionnement des institutions démocratiques françaises

Ce schéma explique le fonctionnement de la démocratie française. Il montre comment les citoyens votent pour leurs représentants, comment les pouvoirs sont organisés, et comment les institutions interagissent entre elles.

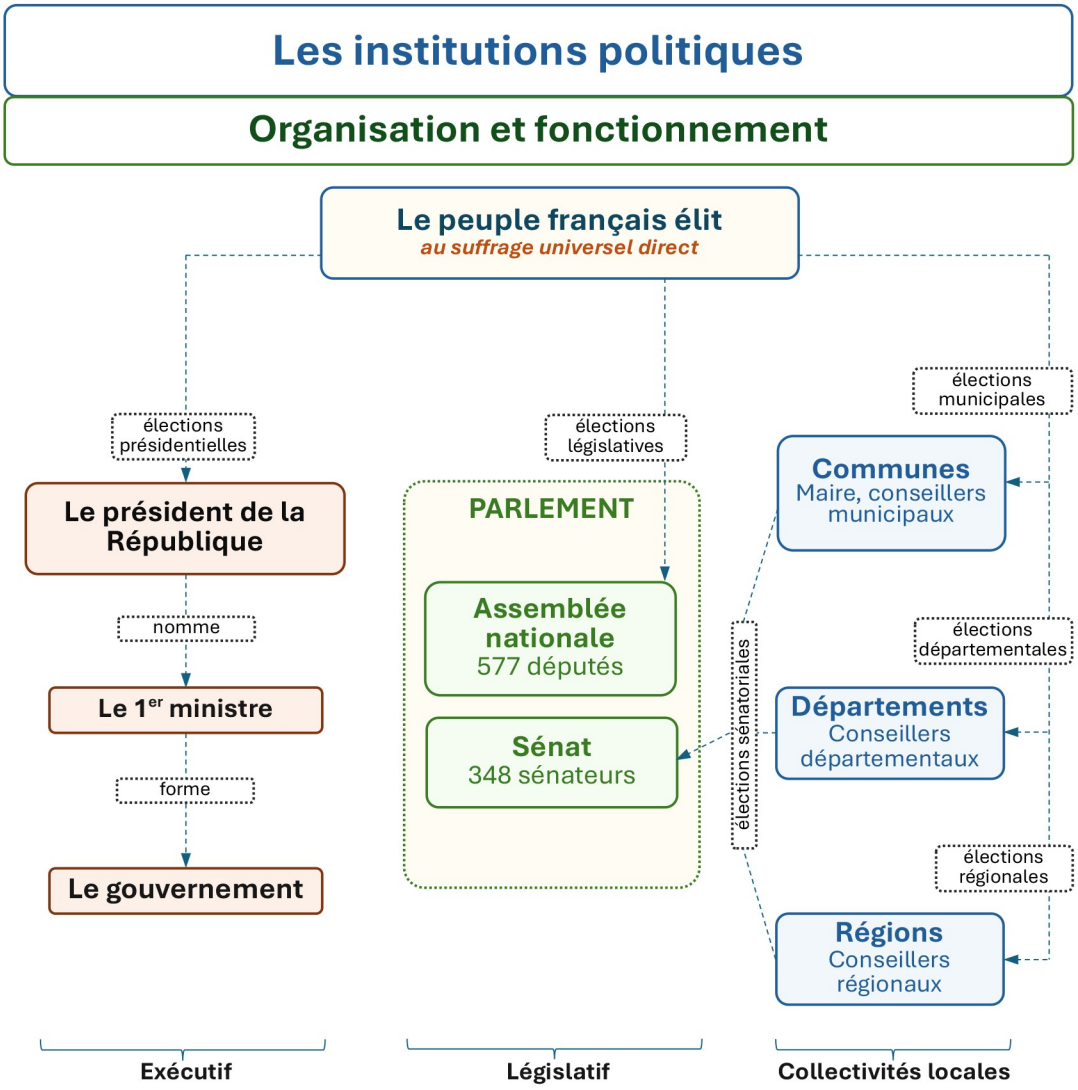

Prochaines élections

Les **prochaines élections** en France :

- Élections **municipales** : mars **2032** (élections précédentes 15 et 22 mars 2026)
- Élection **présidentielle** : avril **2027**
- Élections **législatives** : juin **2029** sauf dissolution (élections précédentes juin et juillet 2024)
- Élections **départementales** et **régionales** : mars **2028**
- Élections **européennes** : juin **2029**

Les conquêtes démocratiques et sociales

Au fil du temps, la **France** a adopté de **grandes réformes** pour renforcer les **libertés**, l'**égalité** et les **droits fondamentaux**.

Droit de vote, **parité**, **IVG**, **mariage pour tous** ou **abolition de la peine de mort** en sont des exemples marquants.

À l'échelle internationale, la **décolonisation** illustre aussi la reconnaissance progressive des **droits des peuples à disposer d'eux-mêmes**.

Le droit de vote

Les **hommes** obtiennent le droit de vote au **suffrage universel direct masculin** en **1848**, lors de la Deuxième République.

Les **femmes** obtiennent le droit de vote au **suffrage universel direct** en **1944**, et peuvent l'exercer pour la première fois en **1945**.

La décolonisation française

La **victoire des Alliés** lors de la **Seconde Guerre mondiale** a entraîné un mouvement de **revendication d'indépendance** dans de nombreuses **colonies françaises**.

Ce processus a été marqué par des **luttes politiques** et parfois **armées**, notamment en **Algérie**, au **Vietnam** et dans plusieurs **pays africains**.

La **France** a progressivement accordé l'**indépendance** à ses colonies entre **1950 et 1962**.

Mai 1968

Mai 1968 en France est un mouvement marqué par une série de **manifestations** et de **grèves** qui ont profondément bouleversé la **société française**.

Initié par les **étudiants**, il s'est rapidement étendu aux **ouvriers** et aux **intellectuels**, exprimant un **rejet de l'autorité** et une aspiration à plus de **liberté** et de **justice sociale**.

Les événements de mai 1968 ont conduit à des **réformes importantes** comme l'**augmentation du SMIC**, des **salaires**, la **4e semaine de congés payés**, plus d'**autonomie pour les universités**, ainsi qu'une plus grande **liberté d'expression**.

Ils ont aussi vu émerger des mouvements comme le **féminisme**, l'**écologie**, etc.

La loi Veil

C'est la **loi du 17 janvier 1975** qui permet aux femmes l'**IVG** (Interruption Volontaire de Grossesse).
L'avortement **n'est plus sanctionné** par la loi.
C'est un **droit fondamental** qui constitue une **avancée majeure** en faveur du **droit des femmes** à disposer de leur corps.
Depuis la réforme constitutionnelle du **8 mars 2024**, le droit à l'avortement n'est plus seulement une loi, mais une **liberté garantie** par la **Constitution**.

Pour aller plus loin :

Avant cette loi, sauf rares exceptions médicales, l'**avortement** était **interdit** en France.
Les femmes avaient recours à des avortements clandestins, souvent dans des conditions dangereuses pour leur santé et leur vie.
Elles risquaient des sanctions pénales : jusqu'à 5 ans de prison et 100 000 francs d'amende.
Les personnes aidant à avorter (médecins, proches) étaient aussi poursuivies.

Abolition de la peine de mort

L'**abolition** de la **peine de mort** en France a été adoptée en **octobre 1981**, loi défendue par **Robert Badinter**, ministre de la Justice sous **François Mitterrand**.

Elle marque un tournant historique majeur pour les **droits de l'homme**.

La parité hommes-femmes

En France, la **loi sur la parité** a été inscrite dans la Constitution en **1999**, puis renforcée par plusieurs lois.

Elle désigne une **égalité de représentation** entre les femmes et les hommes, notamment dans les domaines **politique**, **économique** et **social**.

Elle impose notamment une **représentation équilibrée** des femmes et des hommes dans :

- les différentes **élections politiques**
- les **conseils d'administration** et les grandes fonctions des entreprises
- les postes de direction dans la **fonction publique**

L'objectif est d'assurer une **égalité réelle**, en luttant aussi contre les **inégalités de salaires** et de **carrières**.

La **France** est pionnière en Europe sur les lois de **parité**.

La loi Taubira

Le « **Mariage pour tous** » désigne la **loi Taubira** du **17 mai 2013**, portée par la ministre de la Justice Christiane Taubira sous la présidence de François Hollande, qui autorise le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe.

Chapitre 3

LES COLLECTIVITES LOCALES

Les **collectivités territoriales**, ou **collectivités locales**, sont des **structures administratives** en France qui **gèrent** les affaires publiques à un **niveau local**, **distinctes** de l'**État central**.

Elles disposent d'une certaine **autonomie**.

Au niveau local, **trois collectivités** exercent des **compétences** en application des **lois de décentralisation** :

- les **communes**
- les **départements**
- les **régions**

Les communes

La France compte **34 875 communes** au 1er janvier 2025.
Elles sont administrées par un **maire** et un **conseil municipal**.

Rôle de la commune

Voici ses principales **missions** :

- **Voter** le **budget** pour la commune
- **L'éducation** : gestion des **écoles maternelles** et **primaires**.
- **La culture et sport** : organisation d'**activités culturelles** et **sportive**s, aides aux **associations**, **bibliothèque** etc.
- **La voirie** : entretien et aménagement des **routes** et **infrastructures** communales.
- **L'état civil** : Enregistrement des **naissances**, **mariages** et **décès**.
- **L'urbanisme** : planification et **développement urbain**, délivrance des permis de construire.
- **L'action sociale** : services d'**aide sociale** (**crèches**, accueil des **personnes âgées** etc.)
- **La sécurité** : mise en place de la **police municipale** et actions de **prévention**.
- **L'environnement** : gestion des **déchets**, entretien des **espaces verts** et actions de **développement durable**.

Les élections municipales

Lors des **élections municipales**, les citoyens votent pour désigner les membres du **conseil municipal** (conseillers municipaux), il **représente les citoyens** de la commune.

Le **maire** et ses **adjoints** sont élus par les **conseillers municipaux** juste après les élections municipales.
Ils sont élus pour **6 ans** par **suffrage universel direct**.

Le maire **dirige** la mairie et applique **les décisions du conseil**.

Le financement de la commune

Pour assurer son fonctionnement la commune est financée par :

- **Les impôts locaux** : les habitants et les entreprises paient des **taxes** comme la taxe foncière.
- **Les dotations de l'État** : l'État accorde des **aides financières** aux communes.
- **Les contraventions** : les **infractions routières** et de **stationnement** génèrent des revenus souvent réinvestis dans l'amélioration des **infrastructures** et de la **sécurité routière**.
- **Les taxes sur les entreprises** : les entreprises doivent payer des **taxes spécifiques** comme la **CFE** (Cotisation Foncière des Entreprises).
- **L'emprunt** : les communes peuvent **contracter des prêts** auprès de banques publiques.

Les départements

La France compte **101 départements**, dont **96 en métropole** et **5 en outre-mer** (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte).

Ils sont dirigés par le **président du conseil départemental** et par le **conseil départemental**.

Le **préfet** représente l'État dans le département.

Les missions du département

Le département intervient dans plusieurs domaines :

- **L'action sociale** : gestion du **RSA**, aide aux **personnes âgées** et **handicapées**, soutien à la **famille**, accompagnement des personnes en **difficulté**, et **protection de l'enfance**.
- **Les collèges** : construction, entretien et gestion des collèges publics.
- **Les infrastructures** : entretien des **routes** départementales et de la **voirie**, ainsi que la gestion des **transports scolaires**.
- **La culture et le patrimoine** : soutien aux **bibliothèques**, musées et **monuments** historiques.
- **Le développement local** : soutien aux communes pour leurs projets d'aménagement.
- **L'environnement** : actions de protection des **paysages** et des **espaces naturels**.

Les élections départementales

Lors des élections départementales, les citoyens votent pour désigner les membres du **conseil départemental**, ce sont les **conseillers départementaux**, ils représentent les citoyens du **canton** de leur département.

Les électeurs votent non pas pour une seule personne mais pour un **binôme** (**1 homme** et **1 femme**) qui représente un **canton** du département.

Un **canton** c'est une partie du **département** qui peut être composée de plusieurs communes.

Le **président du conseil départemental** est élu par les conseillers départementaux. Il **dirige** le département et applique les **décisions du conseil**.

Ils sont élus pour **6 ans** par **suffrage universel direct**.

Le financement du département

Pour assurer son **fonctionnement**, le département est **financé** par :

- **Les impôts locaux** : les habitants et les entreprises paient des taxes comme la **taxe foncière**.
- **Les dotations de l'État** : l'État accorde des **aides financières** aux départements.
- **Les droits de mutation :** taxes sur les transactions immobilières.
- **Les taxes sur les entreprises** : les entreprises doivent payer des taxes comme **CFE** (Cotisation Foncière des Entreprises).
- **L'emprunt** : les départements peuvent **contracter des prêts** auprès de banques publiques.

Le préfet

Le préfet est le **représentant de l'État** dans chaque département.

Il veille à l'**application des lois** et à la **sécurité publique** dans le département.

Le préfet est **nommé** par le **président de la République**, il peut être **révoqué** à tout moment.

Il exerce ses fonctions sous l'**autorité du gouvernement**.

Le préfet siège dans la **préfecture** située dans le **chef-lieu** du département.

C'est quoi un chef-lieu ?

Le **chef-lieu** est la **ville principale** d'un territoire administratif, où se trouvent les principaux **services de l'État**.

- **Au niveau départemental**, c'est la ville où siège la **préfecture**, où réside le préfet, et où se trouvent souvent les tribunaux et autres institutions publiques.
  On parle aussi de **capitale administrative** ou de **capitale du département**.
  Exemple : dans le département de l'Aude (11), **Carcassonne** est le chef-lieu. Elle est donc la commune principale du département.
- **Au niveau communal**, le chef-lieu est la **ville** ou le **village principal** de la commune, c'est-à-dire celui qui accueille la **mairie**.

Les régions françaises

La France compte **13 régions en métropole** et **5 régions d'outre-mer** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte).

Chaque région est dirigée par un **président** ou une **présidente de région** et par le **conseil régional**.

Le **préfet régional** représente l'**État** dans la région.

Les missions de la région

La région intervient dans plusieurs domaines :

- **Le développement économique** : soutien aux **entreprises**, aux **projets** de recherche et projets locaux etc.
- **Les lycées** : construction, entretien et gestion des **lycées** publics.
- **Les transports** : gestion des **transports** publics et des **infrastructures** routières.
- **L'aménagement du territoire** : soutien aux projets d'infrastructures (routes, réseaux, etc.) et aménagement du territoire.
- **La culture, l'éducation et la formation** : financement des activités **culturelles**, de la **recherche**, de l'**enseignement supérieur,** de la **formation** professionnelle et de l'**apprentissage**.
- **L'environnement** : gestion de l'**environnement**, des **espaces naturels** et de la **transition énergétique**.

Les élections régionales

Lors des élections régionales, les citoyens votent pour désigner les membres du **conseil régional**, appelés **conseillers régionaux**, qui représentent les citoyens de la région.

Les électeurs votent pour une **liste de candidats** avec une **représentation proportionnelle**.

Le **président du conseil régional** est élu par les conseillers régionaux. Il **dirige** la région et met en œuvre les **décisions du conseil**.

Ils sont élus pour **6 ans** par **suffrage universel direct**.

Le financement des régions

Pour assurer son **fonctionnement**, la région est **financée** par :

- **Les impôts locaux** : Les habitants et les entreprises paient des taxes comme la **taxe foncière**.
- **Les dotations de l'État** : L'État accorde des **aides financières** aux régions.
- **Les droits de mutation :** Taxes sur les transactions immobilières.
- **Les taxes sur les entreprises** : les entreprises doivent payer des taxes comme la taxe sur les locaux professionnels (par exemple la CFE).
- **L'emprunt** : les régions peuvent **contracter** des **prêts** auprès de banques publiques pour financer des projets.

À noter

- La région **Île-de-France** est la plus peuplée (plus de 12 millions d'habitants) et la plus riche de France.
- Elle est dirigée par sa Présidente, **Valérie Pécresse**, depuis 2015.

L'outre-mer

La France compte **12 territoires d'outre-mer.**

Il y a **5 DROM** (**Départements et Régions d'Outre-Mer**) qui peuvent être à la fois des **départements** et des **régions** :

- La **Guadeloupe**
- La **Guyane**
- La **Martinique**
- **Mayotte**
- La **Réunion**

Il y a **7 COM** (**Collectivités d'Outre-Mer**) :

- La **Nouvelle-Calédonie**
- La **Polynésie française**
- **Saint-Barthélemy**
- **Saint-Martin**
- **Saint-Pierre-et-Miquelon**
- Les **Terres australes et antarctiques** françaises
- **Wallis-et-Futuna**

Dans les **territoires d'outre-mer**, l'**État** est représenté par des **préfets** ou, dans certaines collectivités d'outre-mer, par des **hauts-commissaires**.

Chapitre 4

HISTOIRE

Connaître l'histoire française, c'est mieux comprendre la **France d'aujourd'hui**.

La chronologie qui va suivre présente les **moments clés** qui ont **marqué** le territoire français et **façonné ses institutions**.

Elle explique comment se sont formées les **valeurs communes** de la société française.

Ces informations vous aideront à comprendre **l'identité républicaine** et les **valeurs partagées par tous les citoyens**.

La préhistoire

La préhistoire française, par ses **vestiges archéologiques**, témoigne de la **présence humaine** sur le territoire depuis près de **450 000 ans** :

- **Vers –450 000 ans :** des **fossiles humains** attestent de la présence des premiers humains sur le territoire français comme sur le **site de Tautavel** (Pyrénées-Orientales).
- **Vers –23 000 ans :**
  Apparition de la **Vénus de Lespugue**, une statuette en ivoire de mammouth, représentant une silhouette féminine aux formes accentuées, trouvée en Haute-Garonne (Occitanie).
- **Environ –17 000 ans :**
  La **grotte préhistorique de Lascaux**, à Montignac en **Dordogne**, en région Nouvelle-Aquitaine, est la plus célèbre pour la qualité de ses **peintures**, de véritables **œuvres d'art**. On y trouve notamment la célèbre scène de la **"Salle des Taureaux"** et la représentation du **"Cheval chinois"**.
- **Vers –6 000 à –2000 ans** (période néolithique de l'âge de pierre) :
  - En **Île-de-France**, on a retrouvé des **outils** utilisés avec l'apparition de l'**agriculture**, de l'**élevage** et des **premiers villages**.
  - En **Bretagne** et dans le **Massif armoricain** (régions Bretagne et Pays de la Loire), on retrouve des **outils polis**, des **céramiques**, ainsi que les premiers **monuments en pierre**, appelés **mégalithes**. Les plus célèbres se trouvent à **Carnac**, en Bretagne, connus pour leurs impressionnants alignements de

menhirs (grandes pierres dressées verticalement). On y trouve également des **dolmens**, structures formées de **pierres verticales** supportant une **dalle horizontale**, probablement utilisées comme **tombeaux**.

- **Âge de bronze** (–2000 à –800 ans av. J.-C) et **âge de fer** (–800 ans av. J.-C) : maîtrise de la **métallurgie** et développement des **échanges commerciaux**.
- La **préhistoire** se termine avec l'**arrivée des premiers peuples historiques** : la fondation de **Massalia (Marseille)** au **VIe siècle av. J.-C.** par **des colons grecs** marque la création du **premier grand comptoir commercial** sur le territoire français.

La Gaule celtique (–800 à –52 av. J.-C.)

Les **peuples celtes** développent en **Gaule** une **civilisation riche** et **organisée** en **tribus indépendantes**, connue pour son **artisanat**, son **commerce** et sa **résistance** face aux **Romains** :

- Arrivée progressive des **Celtes** (ou Gaulois), originaires d'Europe centrale, à partir du VIIIe siècle av. J.-C.
- Organisation **en tribus indépendantes** avec une société hiérarchisée.
- **Culture riche**: **artisanat** développé, **commerce** actif.
- **Vercingétorix, premier grand chef gaulois,** tente d'**unifier** les tribus gauloises pour résister à **l'invasion romaine**, mais il est vaincu lors de la bataille d'**Alésia** (Bourgogne-Franche-Comté) en 52 av. J.-C. face aux armées de **Jules César, général romain**. Capturé, il est emmené à Rome où il sera exécuté. Il est aujourd'hui considéré comme un **symbole de la résistance gauloise**.

A noter :

- Les Gaulois avaient une religion appelée **druidisme**. Elle vénérait la nature et ses rituels se déroulaient souvent en forêt. Leurs chefs religieux, les **druides**, jouaient aussi le rôle de juges, d'éducateurs et de savants.

Les Parisii

- Dès le **IIIème siècle avant J.-C**., bien avant l'invasion romaine, un peuple gaulois appelé les **"Parisii"** s'est installé dans la région parisienne.
- Ils fondent plusieurs villages, dont un nommé **Lutetia** (**Lutèce**).
- Des fouilles archéologiques ont révélé une importante occupation gauloise à Nanterre (Hauts-de-Seine), tandis qu'un autre établissement existait sur **l'île de la Cité** (à Paris).
- Les Parisii étaient réputés pour leur orfèvrerie et leur commerce fluvial.
- À la fin du IVème siècle après J.-C., la ville de **Lutèce** a officiellement pris le nom de **"Paris"**, en hommage à ce peuple gaulois.

L'Antiquité en France

Période gallo-romaine (52 av. J.-C à 476)

Conquête et organisation

À partir de **52 av. J.-C.**, la conquête de la **Gaule** par **Jules César** marque le début de l'**Antiquité** en France.

Les **Gaulois** adoptent progressivement le **mode de vie romain** : infrastructures, institutions et **culture latine**.

La **culture romaine** influence profondément la Gaule dans plusieurs domaines :

- **Langue** : introduction du **latin**, à l'origine de la future **langue française**.
- **Droit** : diffusion du **droit romain**, base des principes juridiques encore présents dans le **Code civil**.
- **Administration** : organisation du territoire en **provinces** et développement d'une administration centralisée et efficace.
- **Arts et architecture** : influence majeure sur les **monuments**, **sculptures** et **mosaïques**, dont de nombreux exemples subsistent aujourd'hui.
- **Christianisation** de la Gaule **au IVe** siècle**.**

Cette **période est marquée** par :

- L'**urbanisation** et la construction de **voies romaines**, **thermes**, **amphithéâtres** et **aqueducs**.
- Le développement des grandes villes **gallo-romaines** devenues aujourd'hui de grandes métropoles :
  - **Lugdunum** (Lyon), capitale des Gaules.
  - **Lutetia** (Paris).
  - **Burdigala** (Bordeaux).
  - **Vienna** (Vienne).
  - **Nemausus** (Nîmes).
- Les **monuments** remarquables :
  - **Pont du Gard** (aqueduc).
  - **Arènes de Nîmes et Arles.**
  - **Théâtre antique d'Orange.**
  - **Thermes de Cluny.**
  - **Maison Carrée de Nîmes** (temple romain exceptionnel).

Déclin de l'empire romain

- **Crises politiques** et **économiques** à partir du **IIIe siècle.**
- Premières **incursions germaniques** et migrations de peuples.
- **Clovis Ier (466-511)** : alors **chef** de la tribu des **Francs Saliens** dans un petit territoire du nord de la Gaule (en actuelle Belgique). En **486**, **Clovis** remporte la **bataille de Soissons**, mettant fin à l'autorité romaine déclinante et amorçant son ascension en tant que **roi des Francs**, ce qui marque le début du **Moyen Âge**.

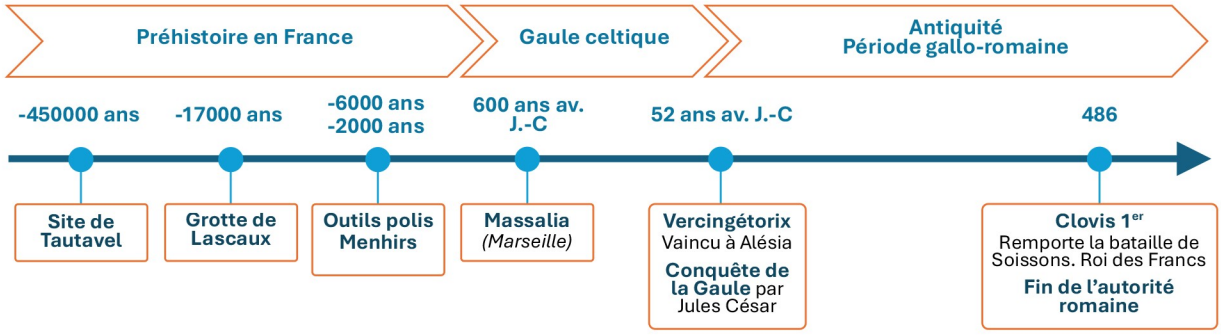

Le Moyen Âge (486-1492)

Clovis (466-511)

Clovis Ier (dynastie des Mérovingiens) est un **chef des Francs Saliens** à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge.

Après sa victoire à **Soissons en 486**, il joue un rôle fondamental dans **l'unification du territoire français** et la **christianisation du royaume**.
Il devient le principal souverain de la Gaule du Nord et amorce l'unification des royaumes francs. En **496**, il se **convertit au christianisme** et est **baptisé à Reims**, devenant ainsi le **premier roi chrétien des Francs** et le fondateur de **la monarchie chrétienne** en France.

Clovis est aujourd'hui considéré comme l'un des **personnages majeurs de l'histoire de France**.

Charles Martel (vers 688-741)

Charles Martel, chef militaire des Francs, est célèbre pour sa victoire lors de la **bataille de Poitiers en 732**, où il stoppe l'avancée des armées musulmanes.
Il est le grand-père de Charlemagne.

Charlemagne (vers 747-814)

Charlemagne (dynastie des Carolingiens) devient **Roi des Francs en 768**, puis **empereur d'Occident en 800**.

Il agrandit son royaume et crée un **immense empire** qui couvre une grande partie de l'**Europe de l'Ouest** (France, Allemagne, Italie, Espagne).

Il encourage la **culture et l'éducation** : c'est l'époque **carolingienne**, marquée par le développement des **arts**, des **sciences** et de l'**écriture**. Il fait également construire de nombreuses **églises** et **écoles**.

Charlemagne est considéré comme l'un des **pères de l'Europe** et une **figure emblématique de l'histoire de France**.

Aliénor d'Aquitaine (1122-1204)

Reine de France puis d'Angleterre, grande figure du Moyen Âge, connue pour son influence politique et culturelle.

La guerre de 100 ans (1337 à 1453)

La **guerre de 100 ans** est un conflit qui a opposé le **Royaume de France** au **Royaume d'Angleterre** à la fin du Moyen Âge du **14e au 15e siècle** et qui a duré en réalité **116 ans**.

Elle commence lorsque le **roi d'Angleterre Édouard III** réclame **la couronne de France à Philippe VI** (Philippe de Valois). Elle se termine par la **victoire de la France**.

Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc (vers 1412-1431) est une jeune paysanne de la fin du Moyen Âge au **15e siècle.**

Pendant la **guerre de 100 ans**, elle a mené les troupes françaises du royaume de France contre le Royaume d'**Angleterre** pour libérer une partie du territoire français.

Elle est considérée comme une **héroïne nationale** et incarne le **courage** au service de la **France**.

Après avoir été accusée de **sorcellerie** par l'**Église**, elle a été **brûlée vive** en **1431**.

Elle est également connue sous les noms de « **Pucelle d'Orléans** » et « **Mère de la nation française** ».

Les cathédrales et l'art gothique

L'**art gothique** naît en **France** au **XIIe siècle** et marque profondément le paysage architectural avec ses **cathédrales grandioses**, symboles de la **puissance de l'Église** et de la **foi chrétienne**.

Exemples célèbres :

- **La cathédrale Notre-Dame de Paris** (XIIe siècle) : la cathédrale la plus célèbre au monde, au cœur de Paris. Connue pour ses **gargouilles**, ses **grandes rosaces** et son **rôle historique majeur**, elle a inspiré de nombreuses œuvres, dont le célèbre roman **Notre-Dame de Paris** de Victor Hugo. Sa construction a duré environ **180 ans.** Gravement endommagée par un incendie en **2019**, **la cathédrale a été restaurée** et a rouvert ses portes au public le 8 décembre **2024**, après cinq ans de travaux.
- **La cathédrale d'Amiens** : la **plus vaste cathédrale gothique de France** dont le **volume intérieur** est le double de celui de **Notre-Dame de Paris.**

- **La cathédrale de Chartres** : célèbre pour ses **vitraux remarquables** et son **labyrinthe symbolique**.
- **La cathédrale de Reims** : lieu traditionnel du **couronnement des rois de France**.
- **La cathédrale de Strasbourg** : sa **flèche de 142 m** fut la **plus haute du monde** pendant plusieurs siècles.

Ces monuments sont de véritables **chefs-d'œuvre de l'histoire de France**, inscrits pour certains au **patrimoine mondial de l'UNESCO**, et ils attirent chaque année des millions de visiteurs du monde entier.

L'époque moderne (1492-1789)

François Ier (1494-1547)

François Ier (dynastie des **Valois**) devient **roi de France** en **1515**. La même année, il remporte la célèbre **bataille de Marignan** contre les Suisses, affirmant ainsi son prestige en Europe.
Il invite **Léonard de Vinci** à sa cour.
Il fait construire de **prestigieux châteaux** comme **Chambord** et renforce le pouvoir royal et l'influence culturelle de la France.

Les guerres de Religion en France (1562-1598)

Les **guerres de Religion en France**, qui ont duré **36 ans au 16e siècle**, étaient un conflit entre **catholiques et protestants**, marqué par des massacres, comme le **massacre de Wassy** et le **massacre de la Saint-Barthélemy**.

La guerre s'est terminée avec l'**Édit de Nantes** (un texte législatif), promulgué par le roi **Henri IV en 1598**, qui accordait des droits aux protestants tout en réaffirmant le **catholicisme** comme religion du royaume.

Catherine de Médicis (1519-1589)

Reine de France par son mariage avec **Henri II**, elle exerce une influence politique majeure en tant que **régente** pendant le règne de ses fils. Son nom reste associé aux **guerres de religion** et **au massacre de la Saint-Barthélemy** (1572). Elle joue aussi un rôle dans l'essor artistique et architectural, notamment en embellissant plusieurs châteaux comme **Chenonceau**.

Henri IV (1553-1610)

Premier roi de la dynastie des **Bourbons**, il se convertit au catholicisme.
Il est connu pour avoir mis fin aux guerres de Religion avec l'**Édit de Nantes**.
Il mène une politique de **tolérance religieuse** et de reconstruction, posant les bases d'un **royaume pacifié**.

Louis XIV (1638-1715)

Louis XIV (dynastie des Bourbons), surnommé le **Roi Soleil**, devient **roi de France** en **1643** et règne pendant **72 ans**, le **plus long règne** de l'histoire de France.
Il impose la **monarchie absolue** et fait construire le **Château de Versailles**, symbole de son pouvoir.
Son règne est marqué par de **nombreuses guerres**, mais aussi par un grand **rayonnement** de la **culture française** en Europe (**art**, **littérature**, **théâtre**).
Louis XIV incarne l'**apogée** de la **monarchie absolue**.

Louis XVI (1754-1793)

Louis XVI (dynastie des Bourbons) devient **roi de France** en **1774,** arrière-petit-fils de Louis XIV.
Confronté à une grave **crise économique et sociale**, il convoque les **États généraux** en **1789**, événement qui marque le début de la **Révolution française**.
Malgré plusieurs tentatives de réformes, il est renversé et condamné à mort.
Il est exécuté par **guillotine** en **1793**, marquant la fin de la **monarchie absolue** en France.

Les grands monuments de l'époque moderne

Du **XVIe au XVIIIe siècle**, l'époque moderne est marquée par l'essor de l'**architecture classique** et **baroque**, symboles du **pouvoir royal**, de la **richesse des grandes cités** et de l'**influence de l'Église**.
Les rois de France, en particulier **François Ier**, **Henri IV**, **Louis XIII** et surtout **Louis XIV**, font ériger de **somptueux monuments** pour affirmer leur **puissance**.

Exemples célèbres :

- **Le Château de Chambord** (XVIe siècle) : chef-d'œuvre de la **Renaissance française**, construit sous le règne de **François Ier**. Il se distingue par son impressionnant escalier à double révolution, inspiré par **Léonard de Vinci**, et ses **440 pièces**.
- **Le Château de Versailles** (XVIIe siècle) : construit sous le règne de **Louis XIV**, dit le **Roi-Soleil**, il devient le symbole de la **monarchie absolue** et de la **puissance de la France**. Le palais, avec ses **grands appartements**, sa **galerie des Glaces** et ses **jardins**, est l'une des plus grandes réalisations de l'architecture classique française.
- **L'Hôtel des Invalides** (XVIIe siècle) : édifié sous **Louis XIV** pour accueillir les soldats blessés, il est célèbre pour son **dôme doré**, qui abrite aujourd'hui le **tombeau de Napoléon Ier**.
- **Le Panthéon** (XVIIIe siècle) : construit à la fin de l'époque moderne, il illustre le passage de l'architecture religieuse à une architecture **civique et républicaine**. Il devient un lieu de mémoire pour les **grands personnages de l'histoire de France**.

Ces monuments incarnent **la grandeur** de la France de l'époque, son **rayonnement culturel** et son **ambition politique**, et sont aujourd'hui de véritables symboles du **patrimoine français**.

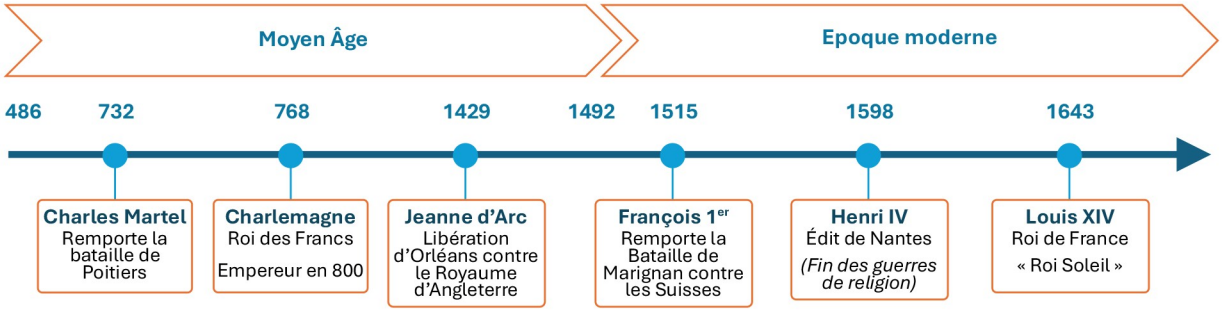
Moyen Âge
Epoque moderne
486
732
768
1429
1492
1515
1598
1643
Charles Martel
Remporte la bataille de Poitiers
Charlemagne
Roi des Francs
Empereur en 800
Jeanne d'Arc
Libération d'Orléans contre le Royaume d'Angleterre
François 1er
Remporte la Bataille de Marignan contre les Suisses
Henri IV
Édit de Nantes
(Fin des guerres de religion)
Louis XIV
Roi de France
« Roi Soleil »

La Révolution française (1789-1799)

La **Révolution française** (1789-1799) éclate à cause d'une **crise financière**, d'**inégalités sociales** et d'un **fort mécontentement** contre la **monarchie absolue** de **Louis XVI**.

À cette époque, le **mouvement des Lumières**, porté par des penseurs et philosophes comme **Voltaire**, **Rousseau** et **Montesquieu**, défend la **liberté**, l'**égalité** et la **souveraineté du peuple**, et inspire ainsi les révolutionnaires.

La société française est divisée en **3 ordres** :

- **Le clergé** (prêtres, évêques, cardinaux et autres religieux) possède de grandes richesses, de nombreuses terres, proche de la monarchie, influence la vie spirituelle et politique.
- **La noblesse** (ducs, comtes, marquis, juges, hauts fonctionnaires etc.) très proche du Roi, détient de nombreux privilèges et des terres.
- **Le tiers état** (constitué de paysans, artisans et commerçants, avocats etc.) supporte une grande partie des impôts et n'a que peu de droits.

Les étapes clés de la Révolution :

- **Les États généraux (mai 1789)** : Pour résoudre la crise financière majeure qui touche le royaume, Louis XVI organise les **États généraux** en **mai 1789** réunissant les députés de chacun des trois ordres.
- Le **Tiers état** se sent **trahi,** car ses revendications (plus de liberté, d'égalité et d'écoute du peuple), ne sont pas prises en compte.
- **L'Assemblée nationale et le Serment du Jeu de Paume (juin 1789)** : Les députés du Tiers État se déclarent « **Assemblée Nationale** », ils se réunissent dans la salle du **Jeu de paume en juin 1789** et jurent de donner une constitution à la France.
- **Début juillet 1789**, le Roi tente de **reprendre le contrôle** en massant des troupes militaires (notamment Suisses et Allemandes) autour de **Versailles** (où siège l'Assemblée nationale) et de **Paris**. Le Tiers État, ainsi que les Parisiens voient une **tentative de coup de force** pour dissoudre l'Assemblée nationale et réprimer les révolutionnaires et craignent une **attaque imminente** et une **répression sanglante.**
- **Le peuple de Paris** prend la **prison royale**, symbole de la **tyrannie**, c'est la **prise de la Bastille,** le **14 juillet 1789.** Cet événement marque le **début de la Révolution française.**
- Le **Roi reconnait la légitimité** de l'Assemblée nationale et des révolutionnaires.
- L'Assemblée nationale vote l'**abolition des privilèges** mettant fin aux inégalités sociales et fiscales.
- L'Assemblée nationale adopte la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** (**26 août 1789**).

- La **Fête de la Fédération** (**14 juillet 1790**) a été organisée pour célébrer l'unité nationale et réconcilier le Roi et la nation.
  Un siècle plus tard, le **14 juillet devient officiellement la fête nationale** (en 1880).

- En **juin 1791**, Louis XVI et sa famille tentent de fuir à l'étranger pour s'allier à des monarchies étrangères pour écraser la Révolution.
  Arrêtés à **Varennes**, ils sont ramenés à Paris. Cette tentative de fuite est perçue comme une **trahison majeure** et provoque une rupture **définitive** entre le peuple et la monarchie.

- Le roi **Louis XVI** et la reine **Marie-Antoinette** sont jugés pour **trahison** et **guillotinés** (Louis XVI en **janvier 1793**, Marie-Antoinette en **octobre 1793**).

- La période de la **Terreur** (1793-1794), dirigée par Maximilien **Robespierre** et le **Comité de salut public**, est une phase de répression extrême : des milliers de personnes sont exécutées, accusées d'être des ennemis de la Révolution. Le contexte est celui de la peur des complots, des guerres extérieures et des divisions internes.
  Cette période incarne à la fois la radicalisation de la Révolution et ses dérives répressives.

- La Révolution s'achève politiquement avec le **coup d'État de novembre 1799**, qui marque l'ascension de **Napoléon Bonaparte** et l'instauration du **Consulat**, mettant fin à la Révolution.

On appelle le régime d'avant 1789 **« l'Ancien Régime »**, marqué par la monarchie absolue.

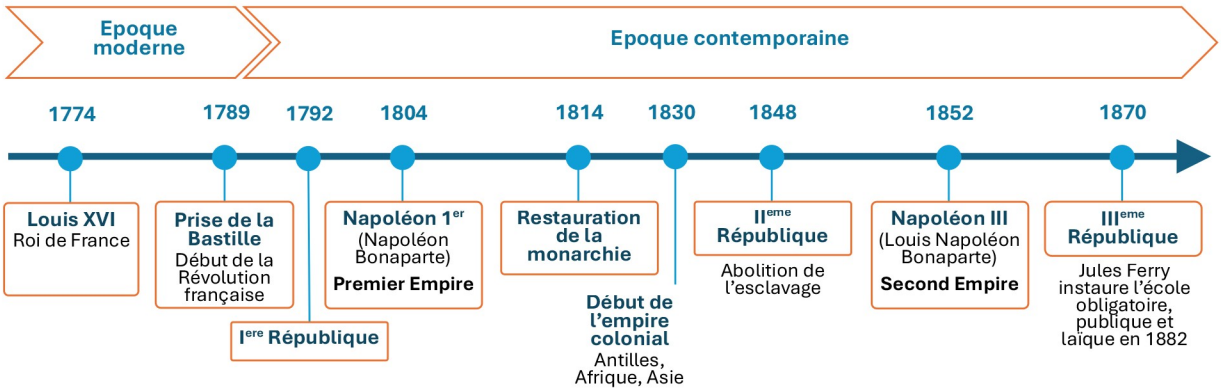

Chronologie des régimes politiques depuis la révolution

Fin de la monarchie (1792)

La **monarchie absolue** a pris fin avec l'abolition des privilèges le 4 août 1789.
La **monarchie constitutionnelle** lui succède avec la constitution de septembre 1791, limitant les pouvoirs du roi Louis XVI au profit de l'Assemblée nationale.

La **monarchie** sous toutes ses formes **prend fin** le **10 août 1792** après la destitution du roi et la proclamation de la **Première République** en **septembre 1792**.

Première République (1792–1804)

Elle est dirigée par **plusieurs institutions** :

- **La Convention Nationale** (1792-1795) : Marquée par la **Terreur** et le rôle du **Comité de Salut public** sous la direction de **Robespierre**.
- **Le Directoire** (1795-1799) : Régime dirigé par cinq directeurs.
- **Le Consulat** (1799-1804) : **Napoléon Bonaparte** prend le pouvoir par un **coup d'État en 1799** devient Premier Consul.

Premier Empire (1804–1815)

- **Napoléon Bonaparte** devient **Empereur** sous le nom de **Napoléon Ier** en **1804**.

Pour en savoir plus :

Réalisations sous **Napoléon Ier** :

- Le Code civil
- Création des lycées
- La Banque de France
- Création des départements, arrondissements et communes
- Création des préfets pour administrer les départements
- Réorganisation du système judiciaire et création des tribunaux militaires
- Modernisation de l'économie et de l'industrie
- Expéditions militaires : guerre contre l'Autriche et la Russie, campagne d'Espagne, bataille de Leipzig
- Expansion coloniale : Italie, bassin méditerranéen et Égypte
- Monuments : Arc de Triomphe, Église de la Madeleine, pont d'Austerlitz, etc.

Restauration de la Monarchie (1814–1830)

- **Louis XVIII** (1814–1824) : frère de Louis XVI.
- **Charles X** (1824–1830) : frère de Louis XVI et Louis XVIII.

Monarchie de Juillet (1830–1848)

- **Louis-Philippe Ier**, Dernier Roi des Français.

Deuxième République (1848–1852)

- **Louis Napoléon Bonaparte** (le neveu de Napoléon 1er) devient le **1er président de la République** de France en ayant été désigné pour la première fois par un vote au **suffrage universel** (masculin) du peuple français. Il fait un coup d'état en 1851 pour conserver le pouvoir.

Pour en savoir plus :

Réalisations sous Napoléon III :

- **Transformation** de **Paris** à l'aide du baron **Haussmann** → grands boulevards, éclairage au gaz, égouts, hygiène urbaine améliorée.
- **Développement** des réseaux de **chemins de fer**, **ports**, **canaux**, **agriculture**, **banques**, **industries** et **commerce** modernisés etc.

- **Expéditions militaires** : guerre de Crimée (1854), campagne d'Italie (1859), Mexique (1861-1867), défaite contre la Prusse (1870).
- **Expansion** de l'empire colonial français : Indochine, Nouvelle-Calédonie, Syrie-Liban
- **Monuments** : L'Opéra Garnier, La Gare St-Lazare, le Bois de Boulogne, le Palais de Justice de Paris, Les Halles de Paris etc.

Evènement important :

- **1848** : **fin de l'esclavage** en France.

Second Empire (1852–1870)

- **Louis Napoléon Bonaparte** se proclame empereur en 1852 sous le nom de **Napoléon III**.

Troisième République (1870–1940)

Désormais la République est établie de **façon stable**.

- Elle est dirigée par une série de présidents (comme **Adolphe Thiers**, **Raymond Poincaré**, etc.).

Evènements importants :

- **1881 :** la **Liberté de la Presse** est garantie.
- **1882** : **Jules Ferry** instaure **l'école obligatoire, publique, gratuite** et **laïque**.

Régime de Vichy (1940–1945)

- Le **régime de Vichy**, dirigé par **Philippe Pétain**, est un régime **autoritaire** et **collaborateur** avec l'Allemagne nazie.

Gouvernement provisoire (1944–1946)

- Le **gouvernement provisoire**, dirigé par **Charles de Gaulle**, est mis en place **après la libération de Paris**, et prépare la transition vers la Quatrième République.

Quatrième République (1946–1958)

- La **Quatrième République** était un régime **parlementaire** où l'Assemblée nationale détenait l'essentiel du pouvoir. Le président jouait un rôle symbolique, tandis que le Premier ministre, souvent remplacé, dirigeait un gouvernement instable.
- On peut citer comme chefs de gouvernements **Robert Schuman**, **Pierre Mendès France** et **Guy Mollet**.
- Les deux **présidents** de cette période sont **Vincent Auriol** et **René Coty**.

Cinquième République (1958–aujourd'hui)

- **La Cinquième République** est **instaurée** par **Charles de Gaulle** en octobre **1958**, c'est un régime **semi-présidentiel**, c'est-à-dire qui est partagé entre le **président** et le **parlement**.
  Il devient le **premier président** de la Cinquième République en **décembre 1958**.
  Elle met fin à la période d'instabilité de la Quatrième République.

- **Les présidents de la Cinquième République** sont :
  - **Charles de Gaulle** (1958-1969)
  - **Georges Pompidou** (1969-1974)
  - **Valéry Giscard d'Estaing** (1974-1981)
  - **François Mitterrand** (1981-1995)
  - **Jacques Chirac** (1995-2007)
  - **Nicolas Sarkozy** (2007-2012)
  - **François Hollande** (2012-2017)
  - **Emmanuel Macron** (2017-aujourd'hui)

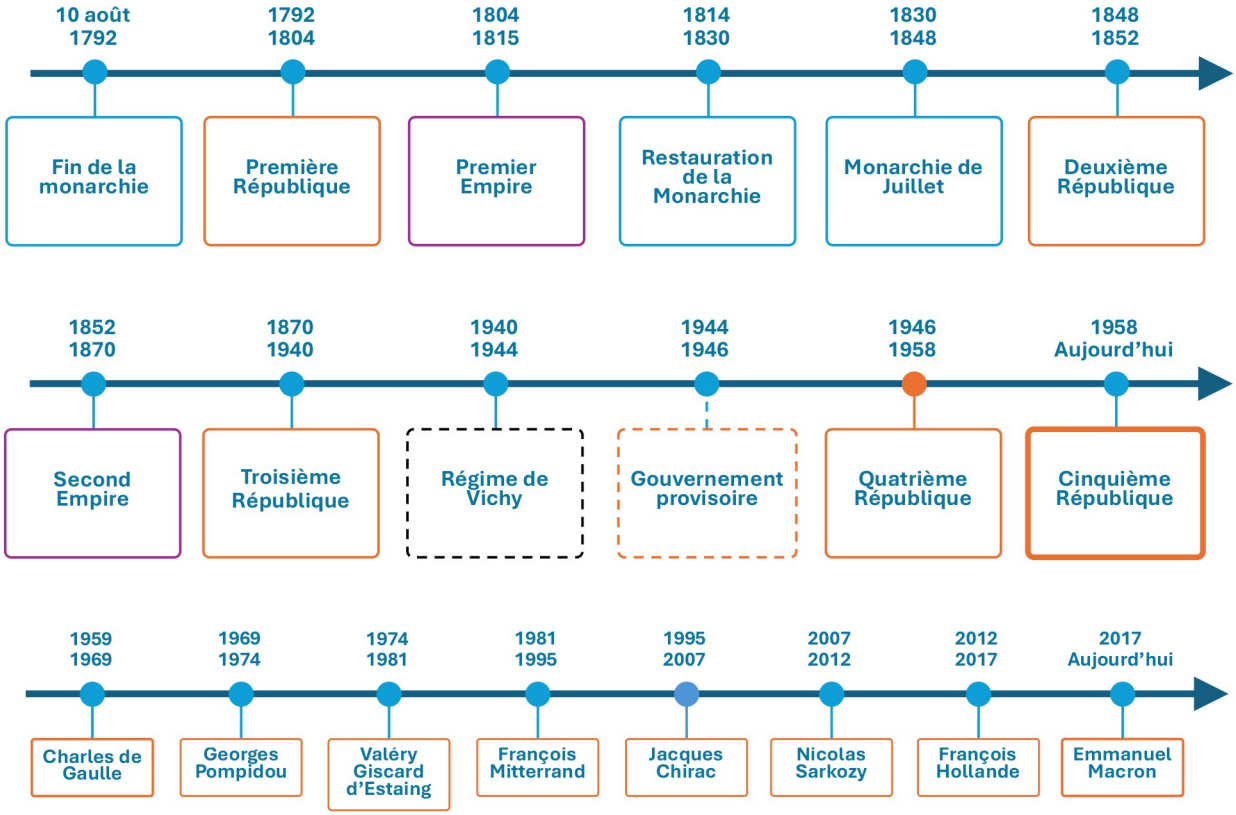

La première guerre mondiale

La **Première Guerre mondiale** s'est déroulée de **1914** à **1918**.

Elle a débuté en **juillet 1914** et s'est terminée le **11 novembre 1918**, date de la signature de l'**armistice** par l'Allemagne, mettant fin aux hostilités.

En France, le **11 novembre** est un **jour férié** commémorant chaque année la fin de la première guerre mondiale

Elle a opposé **les Alliés** (la **France**, le **Royaume-Uni**, la **Russie**, le Canada, les Etats-Unis) et **les empires centraux** (L'**Allemagne**, l'**Autriche-Hongrie**, l'**Empire ottoman**).

C'est un des conflits les plus meurtriers de l'histoire qui a fait entre **15 et 22 millions de morts** (militaires et civils).

A noter :

Les **soldats français** de la Première Guerre mondiale étaient surnommés « **les poilus** ».

La bataille de Verdun

La **bataille de Verdun** a eu lieu en **1916.**

Elle a opposé les **armées françaises** et **allemandes** durant la Première Guerre mondiale.

Ce conflit a causé d'énormes pertes, avec environ **700 000 victimes** (morts et blessés)

Bien qu'il n'y ait pas eu de vainqueur sur le terrain, le fait que la **France** ait repoussé les **Allemands** est considéré comme une **victoire défensive**.

La seconde guerre mondiale

La **Seconde Guerre mondiale** s'est déroulée de **1939 à 1945**.

Le conflit a éclaté le **1er septembre 1939** avec l'**invasion** de la **Pologne** par l'**Allemagne nazie**. Il s'est rapidement étendu à l'**Europe de l'Ouest**, puis à l'**Union soviétique**, à l'**Asie**, au **Pacifique** et à l'**Afrique du Nord**.

En Europe, elle s'est terminée le **8 mai 1945** par la **capitulation** de l'**Allemagne nazie**.

Dans le Pacifique, elle s'est achevée en **septembre 1945** avec la **capitulation** du **Japon**, suite aux **bombardements nucléaires** d'Hiroshima et Nagasaki en **août 1945** par les États-Unis.

Elle a opposé deux camps : les **Alliés** et les forces de l'**Axe**.

Les **Alliés** étaient principalement :

- Les **États-Unis** dirigés par **Franklin Roosevelt**
- L'**Union soviétique** dirigée par **Joseph Staline**
- Le **Royaume-Uni** dirigé par **Winston Churchill**
- La **France,** avec la France libre menée par **Charles de Gaulle**
- Ils ont été rejoints par le Canada, la Chine, l'Australie et par plusieurs pays d'Amérique du Sud.

L'**Axe** désignait :

- L'**Allemagne** d'**Adolf Hitler**
- L'**Italie** de **Benito Mussolini**
- Le **Japon** de l'**Empereur Hirohito**

C'est **le conflit le plus meurtrier** de l'histoire qui a fait entre **70 et 85 millions de morts** (militaires et civils).

Durant ce conflit ont eu lieu le **génocide de six millions de Juifs** (c'est la **Shoah** ou l'**Holocauste**), ainsi que celui des **Tziganes** (Roms**)** par les nazis.

La France durant la 2nde guerre mondiale

La France a connu une **défaite rapide** face à l'Allemagne nazie en **juin 1940**.

Le **maréchal Pétain** a signé un **armistice avec les Allemands**, ce qui a mis fin aux combats en acceptant l'**occupation allemande**.

Il prend alors le pouvoir en France et instaure un **régime autoritaire** avec comme capitale la ville de **Vichy.** Ce régime, connu sous le nom de **Régime de Vichy**, collabora activement avec les **nazis** et porte une responsabilité dans la **déportation des Juifs français**.

Le **général de Gaulle**, exilé à Londres, lança l'**appel du 18 juin 1940** et organisa la **Résistance extérieure** avec les **Forces françaises libres (FFL)**.
À l'intérieur du pays, des groupes de **résistants** menèrent des actions de **sabotage** , d'**espionnage** et de **lutte armée** contre l'occupant.
C'est l'ensemble de ces mouvements de résistance, à l'intérieur comme à l'extérieur, que l'on appelle la **Résistance française**.

A noter :

On appelle aussi la Résistance extérieure la **France Libre**.

Le débarquement de Normandie

Le **Débarquement de Normandie** (Opération Overlord), a eu lieu le **6 juin 1944** (également appelé le **D-Day**).

Son objectif était de **libérer la France occupée** et d'ouvrir un **nouveau front à l'Ouest** afin de permettre l'avancée de plus d'**un million de soldats alliés** au total (Américains, Britanniques, Canadiens, etc.) pour faire tomber l'**Allemagne nazie**.

Cette opération marqua le **tournant de la Seconde Guerre mondiale** en Europe et conduisit à la libération de Paris en août 1944, puis à la **chute du régime nazi** en **mai 1945**.

Après la **libération de Paris en août 1944**, le général de Gaulle prit la tête du **Gouvernement provisoire de la République Française** (GPRF)**.**

Pour en savoir plus :

- L'opération a mobilisé **156 000 soldats**, soutenus par **7 000 navires** et **11 000 avions**. Les forces alliées, principalement composées des **États-Unis,** du **Royaume-Uni** et du **Canada**, ont débarqué sur cinq plages normandes désignées pour cette opération : Utah Beach, Omaha Beach, Gold Beach, Juno Beach et Sword Beach.

- En face, environ **50 000** soldats allemands derrière un réseau de **fortifications** puissamment armées, connu sous le nom de **Mur de l'Atlantique** : bunkers, canons anti-char, mitrailleuses, mines et obstacles de plage conçus pour ralentir l'invasion.
- Le débarquement a commencé par un **bombardement aérien et naval**, suivi par le déploiement de **parachutistes** et enfin l'assaut des troupes amphibies. Malgré de lourdes pertes, notamment à **Omaha Beach**, les Alliés ont réussi à établir une **tête de pont** solide.
- Pendant ce temps, sur le **front de l'Est**, l'**Armée rouge** progressait en direction de l'Allemagne, obligeant Hitler à combattre sur deux fronts.

Charles de Gaulle (1890–1970)

Charles de Gaulle est un **militaire, résistant et homme d'État français** du XXe siècle.
Pendant la **Seconde Guerre mondiale**, il refuse la défaite contre l'occupation allemande nazie et lance **l'appel du 18 juin 1940** dans un discours radiophonique sur la **BBC** depuis **Londres**, pour appeler les Français à **résister, espérer et se mobiliser**.
Chef de la **France libre**, il contribue avec les **alliés** à la **Libération de la France**.
Il est à l'origine de la **Ve République** en **1958** et en devient le **premier président**. Il sera **réélu en 1965**.
Aujourd'hui, il est considéré comme une figure emblématique de l'histoire de France moderne.

Jean Moulin (1899–1943)

Jean Moulin est un **héros de la résistance** pendant la **Seconde Guerre mondiale**.
Ancien **préfet**, il refuse de collaborer avec l'occupant nazi.
Il a eu pour mission d'unifier les différents mouvements de **résistance intérieure** en créant le **Conseil national de la Résistance (CNR)** en 1943.
Arrêté par la Gestapo, la police nazie, il est **torturé** et assassiné.
Jean Moulin est devenu un **symbole du courage, de l'unité et du sacrifice pour la liberté**.

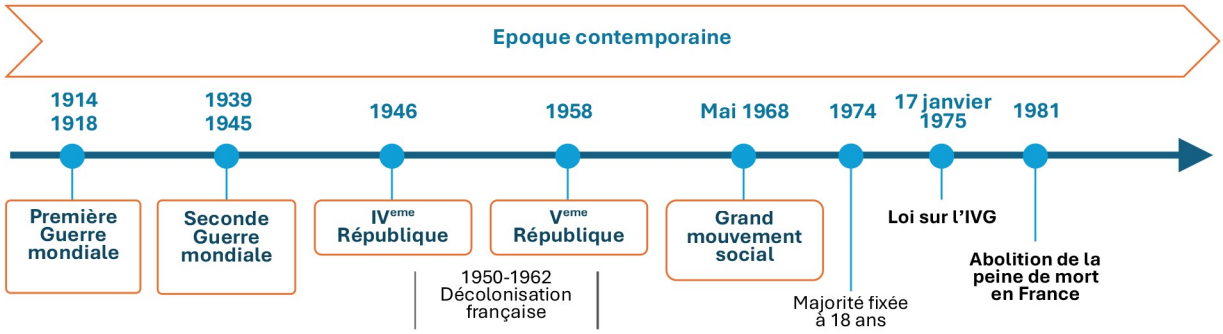

Chapitre 5

L'EUROPE

L'**Union Européenne** est une construction **politique**, **économique** et **juridique** unique.

C'est un espace de **paix**, de **droits** et de **solidarité**. Elle est un **acteur important** dans le monde. Elle réunit aujourd'hui **27 pays** qui parlent **24 langues officielles**.

Genèse

Après la **Seconde Guerre mondiale**, l'objectif était de garantir la **paix** et la **prospérité** en Europe.

L'idée de départ revient principalement à **Robert Schuman** (ministre des Affaires étrangères de la France), et à **Jean Monnet** (haut fonctionnaire et économiste).

Le **9 mai 1950**, Robert Schuman propose, dans une déclaration historique, de mettre en commun la production de **charbon** et d'**acier** entre la **France** et l'**Allemagne —** deux pays longtemps ennemis — pour **éviter toute guerre future**.

Cette idée visionnaire est considérée comme **le point de départ** de l'**Union Européenne**.

C'est pour cela que le **9 mai** est **la Journée de l'Europe.**

Les dates clés

- **9 mai 1950** : La **Déclaration Schuman**
- **Traité de Paris** en **1951** : **6 pays** (France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) créent la **CECA** (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) pour coopérer économiquement.
- **Traités de Rome** en **1957** : Signature par **6 pays** (France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) créant la **CEE** (Communauté Économique Européenne) ainsi que la **CCEA** (Communauté Européenne de l'Energie Atomique)
- **Traité de Maastricht** (Pays-Bas) en **1992** : signature par **12 pays** (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni), il donne naissance à l'**Union Européenne** et à la **citoyenneté européenne**, il adopte la monnaie l'Euro. Il entre en vigueur en **1993**.
- **2002** : Introduction de l'**Euro** comme **monnaie commune**.

- **2007 : Traité de Lisbonne** → pour une réforme des institutions européennes (signature en 2007, entrée en vigueur en 2009).

Objectifs fondamentaux

L'Union Européenne poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- **Préserver** la **paix** et la **sécurité**
- **Créer** un **marché intérieur** avec **libre circulation** des personnes, biens, services et capitaux
- **Protéger** l'environnement et lutter contre le **changement climatique**
- **Renforcer** la **solidarité** entre les États membres
- **Défendre** les **valeurs européennes** sur la scène internationale

Valeurs et principes

L'UE repose sur les **valeurs** et **principes** suivants :

- La **liberté**
- L'**égalité**
- La **démocratie**
- L'**état de droit**
- La **paix** et la **solidarité**

Symboles européens

Ils sont au nombre de 5 :

1. Le **drapeau Européen** : il est constitué d'un **cercle** formé par **12 étoiles dorées** sur un **fond bleu**. Les étoiles symbolisent l'**unité**, l'**harmonie** et la **solidarité** entre les **peuples** d'Europe.
2. L'**hymne Européen** : c'est « l'**Ode à la Joie** » extraite de la 9e symphonie de **Beethoven**.
3. La **devise Européenne** : c'est « **Unie dans la diversité** ».
4. La **monnaie unique** : l'**Euro**
5. La **Journée de l'Europe** : le **9 mai**

Les institutions européennes

Les **institutions les plus connues** sont :

- Le **Parlement Européen** dont le siège est à **Strasbourg** en **France** est composé de **720 députés** élus au suffrage universel tous les 5 ans. Il représente les **citoyens** européens. Il vote les lois et le budget.
- La **Commission Européenne** dont le siège est à **Bruxelles** en **Belgique** est composée de 27 commissaires (1 par état), dirigé par un(e) président(e) (actuellement Ursula Von Der Leyen). Son rôle est de proposer des lois, gérer les politiques communes et veiller au respect des traités.
- Le **Conseil de l'Union Européenne** (Bruxelles) est composé des **ministres** des **États membres** (ex. : ministres des Finances pour l'économie). Il représente les **gouvernements** des États membres. Sa **présidence** est renouvelée tous les **6 mois** (actuellement Chypre au 1er semestre 2026, l'Irlande prendra le relai pour le 2ème semestre 2026).
- Le **Conseil Européen** (Bruxelles) réunit les **chefs d'État** ou de **gouvernement** pour définir les orientations politiques générales.

L'espace SCHENGEN

L'espace Schengen est une zone de **libre circulation** regroupant **27 pays** :

- **23** des **27 États membres de l'UE**, tous sauf :
  - la **Bulgarie** (membre partiel de Schengen)
  - la **Roumanie** (membre partiel de Schengen)
  - **Chypre**
  - l'**Irlande**
- plus 4 **états associés non-UE** :
  - l'**Islande**
  - le **Liechtenstein**
  - la **Norvège**
  - la **Suisse**

En temps normal, les voyageurs ne subissent pas de contrôles aux frontières intérieures, mais des exceptions temporaires existent. Les états partagent une frontière extérieure commune.

Schengen est une ville du **Luxembourg** où ont été signés les accords en **1985**.

Chiffres clés

- Nombre de **pays membres** : **27**
- **Population** totale : **448** millions d'habitants
- **Superficie** : 4,2 millions de km^2
- **Langues** officielles : **24**
- **Monnaie unique** (l'Euro) : utilisée par **21 pays** (zone euro) - La Bulgarie est entrée dans la zone euro le **1er janvier 2026**
- Nombre de **députés européens** : **720** (élus en juin 2024 pour 5 ans)
- **Budget** de l'UE : **1800 milliards** (période 2021 à 2027)
- **PIB total** : **18 000 milliards d'euros** de richesse produite environ en 2024 (3e économie mondiale après les États-Unis et la Chine)

Vocabulaire :

- PIB : Produit Intérieur Brut. Il mesure la richesse produite par un pays en une année.

La citoyenneté européenne

Depuis **1992,** les citoyens français sont également **citoyens européens.**

- Ils peuvent **voter** aux élections du **Parlement européen** tous les **cinq ans**.
- Ils ont le droit de **circuler, travailler, étudier ou vivre dans n'importe quel pays membre de l'UE**.
- Lorsqu'ils vivent dans un autre pays de l'Union, ils peuvent aussi **voter aux élections locales** de ce pays.

Critères d'adhésion

Ce sont les critères de Copenhague :

1. Avoir une **démocratie stable**
2. Avoir un **état de droit**
3. Avoir une **économie de marché** opérationnelle
4. Adopter la **législation Européenne** y compris l'**Euro**

A noter :

2020 : la seule sortie de L'UE est celle du Royaume-Uni (appelée aussi Brexit) après avoir organisé un référendum en 2016 initié par le 1er ministre David Cameron.

Tableau de synthèse des pays de l'Union européenne, espace Schengen et zone euro

Pays	Membre UE	Membre Schengen	Zone Euro	Remarques
Allemagne	✓	✓	✓	
Autriche	✓	✓	✓	
Belgique	✓	✓	✓	
Bulgarie	✓	✓	✓	*Membre Schengen (2025) et zone euro (2026)*
Chypre	✓	✗	✓	*N'a pas encore intégré Schengen*
Croatie	✓	✓	✓	*Membre Schengen et zone euro depuis 2023*
Danemark	✓	✓	✗	*Clause d'exemption pour l'euro*
Espagne	✓	✓	✓	
Estonie	✓	✓	✓	
Finlande	✓	✓	✓	
France	✓	✓	✓	
Grèce	✓	✓	✓	
Hongrie	✓	✓	✗	
Irlande	✓	✗	✓	*Garde ses contrôles aux frontières*
Italie	✓	✓	✓	
Lettonie	✓	✓	✓	
Lituanie	✓	✓	✓	
Luxembourg	✓	✓	✓	
Malte	✓	✓	✓	
Pays-Bas	✓	✓	✓	
Pologne	✓	✓	✗	
Portugal	✓	✓	✓	
Roumanie	✓	✓	✗	*Membre Schengen (2025)*
Slovaquie	✓	✓	✓	
Slovénie	✓	✓	✓	
Suède	✓	✓	✗	
Tchéquie	✓	✓	✗	
Islande	✗	✓	✗	
Liechtenstein	✗	✓	✗	
Norvège	✗	✓	✗	
Suisse	✗	✓	✗	

✓ **Vert** = Membre ✗ **Rouge** = Non-membre ◐ **Orange** = Membre partiel

Chapitre 6

GEOGRAPHIE

La **France** est un grand pays d'**Europe** avec une **position géographique** avantageuse et une grande **diversité** de **paysages**.

Sa **situation**, ses **frontières terrestres** et **maritimes**, ses **fleuves**, **ses montagnes**, ses **territoires d'outre-mer** et ses **métropoles dynamiques** lui donnent un rôle central en **Europe** et dans le **monde**.

Une position stratégique en Europe et dans le monde

La France est située en **Europe de l'Ouest**, à un **carrefour géographique** entre l'Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest. Elle est **ouverte sur le monde** grâce à ses **façades maritimes**, ses **frontières terrestres** et ses **territoires d'outre-mer** répartis sur **plusieurs continents**.

Des mers qui sont de véritables atouts

La France métropolitaine possède une **large ouverture maritime** sur plusieurs mers :

- La **Mer du Nord** : au nord de la France vers la Belgique
- La **Manche** : au nord-ouest, entre la France et le Royaume-Uni
- L'**Océan Atlantique** : à l'ouest et au sud-ouest
- La **Mer Méditerranée** : au sud-est

Ces **façades maritimes** permettent de **faciliter** les **échanges commerciaux**, de développer la **pêche**, le **tourisme**, les **énergies marines**, et d'accueillir de **grands ports** comme **Le Havre**, **Marseille** ou **Nantes**.

Des fleuves qui structurent le territoire

La France est traversée par **plusieurs grands fleuves**, parmi lesquels :

- La **Seine**, qui traverse **Paris** et se jette dans la **Manche**
- La **Loire**, le plus long fleuve de France (1 012 km) , qui traverse **Nantes** et se jette dans l'océan Atlantique
- Le **Rhône**, qui relie **Lyon** à la **Méditerranée**

- La **Garonne**, qui traverse **Toulouse** avant de se jeter dans l'océan Atlantique

Ces fleuves servent de **voies de transport fluvial**, de **sources d'énergie hydroélectrique** et irriguent des **zones agricoles fertiles**.

Des montagnes aux fonctions multiples

La France compte plusieurs **massifs montagneux** :

- **Le Massif central**, au centre du pays
- **Les Vosges**, au nord-est, près de l'Allemagne
- **Le Jura**, à l'est, à la frontière avec la Suisse
- **Les Alpes**, au sud-est, avec le **Mont Blanc** (4 810 mètres), point culminant de France métropolitaine, à la frontière avec l'Italie
- **Les Pyrénées**, au sud, à la frontière avec l'Espagne

Ces zones offrent des **ressources naturelles**, des **paysages protégés**, attirent le **tourisme de montagne** et marquent les **frontières naturelles** avec les pays voisins.

Une grande diversité de paysages

Le territoire français comprend :

- Des **plaines fertiles** au nord et à l'ouest, comme le **Bassin parisien**
- Des **côtes variées** : falaises (ex. Normandie), plages (ex. Côte d'Azur), zones humides, dunes, ports industriels
- Des **montagnes**, **plateaux**, **vallées** et de nombreuses **zones naturelles protégées**

Cette diversité permet une variété d'activités : **agriculture**, **tourisme**, **production d'énergie**, **industrie**.

Des frontières terrestres nombreuses en métropole et dans le monde

La **France métropolitaine** partage ses frontières avec **huit pays** : **Belgique**, **Luxembourg**, **Allemagne**, **Suisse**, **Italie**, **Espagne**, **Andorre** et **Monaco**.

Grâce à ses **territoires d'outre-mer**, la France est aussi présente dans d'autres régions du monde :

- Dans l'**Océan Atlantique** (au large du Canada) : Saint-Pierre-et-Miquelon
- Dans la **Mer des Caraïbes** (entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud) : Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy. Ces îles sont appelées Antilles françaises.
- Dans l'**Océan Indien** (au large de la côte sud-est de l'Afrique) : La Réunion, Mayotte

- Dans l'**Océan Pacifique** : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna
- Dans l'**Océan Austral** (entre le sud de l'Afrique et l'Australie) : Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)

Cette présence sur **tous les continents** permet à la France de posséder la **2e plus grande zone économique exclusive (ZEE)** maritime au monde après les États-Unis, avec environ **11 millions de km²** de surfaces maritimes.

Des atouts logistiques majeurs et des métropoles dynamiques

La **géographie** de la France facilite les **échanges** grâce à des **infrastructures modernes** :

- Environ **2 800 km de lignes de TGV**, un des réseaux à grande vitesse les plus denses d'Europe
- Un **réseau ferroviaire** de plus de **30 000 km**
- Environ **11 600 km** d'**autoroutes** et **1 million de kilomètres** de **routes**
- De nombreux **aéroports internationaux**, notamment à **Paris**, **Lyon**, **Nice**, **Toulouse**
- Un **réseau** de **voies fluviales navigables** important, en particulier sur la **Seine**, le **Rhône** et la **Loire**

La France compte plusieurs **métropoles puissantes**, **centres économiques, politiques** et **culturels** :

- **Paris**, capitale du pays, cœur administratif, financier et culturel
- **Lyon**, **Marseille**, **Toulouse**, **Lille**, **Nantes**, **Strasbourg**, **Bordeaux**, **Nice**, **Montpellier** : grandes villes régionales dynamiques, centres de **recherche,** d'**innovation** et de **logistique**

Le **Train à Grande Vitesse (TGV)**, lancé en 1981, circule à plus de 300 km/h. Il est devenu un symbole de la modernité du réseau ferroviaire français et de la technologie française.

Carte administrative de la France



Les 13 régions de France métropolitaine

Région	Capitales régionales	Département de la capitale
Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	Rhône (69)
Bourgogne-Franche-Comté	Dijon	Côte-d'Or (21)
Bretagne	Rennes	Ille-et-Vilaine (35)
Centre-Val de Loire	Orléans	Loiret (45)
Corse	Ajaccio	Corse-du-Sud (2A)
Grand Est	Strasbourg	Bas-Rhin (67)
Hauts-de-France	Lille	Nord (59)
Île-de-France	Paris	Paris (75)
Normandie	Rouen	Seine-Maritime (76)
Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux	Gironde (33)
Occitanie	Toulouse	Haute-Garonne (31)
Pays de la Loire	Nantes	Loire-Atlantique (44)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marseille	Bouches-du-Rhône (13)

Les 5 DROM (départements et régions d'outre-mer)

DROM	Chef-lieu	Département
Guadeloupe	Basse-Terre	(971)
Martinique	Fort-de-France	(972)
Guyane	Cayenne	(973)
La Réunion	Saint-Denis	(974)
Mayotte	Mamoudzou	(976)

Les 7 COM (collectivités d'outre-mer)

COM	Chef-lieu
Nouvelle-Calédonie	Nouméa
Polynésie française	Papeete (Tahiti)
Saint-Barthélemy	Gustavia
Saint-Martin	Marigot
Saint-Pierre-et-Miquelon	Saint-Pierre
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)	(sans habitants, sans élus)
Wallis-et-Futuna	Mata-Utu

Carte géographique de la France

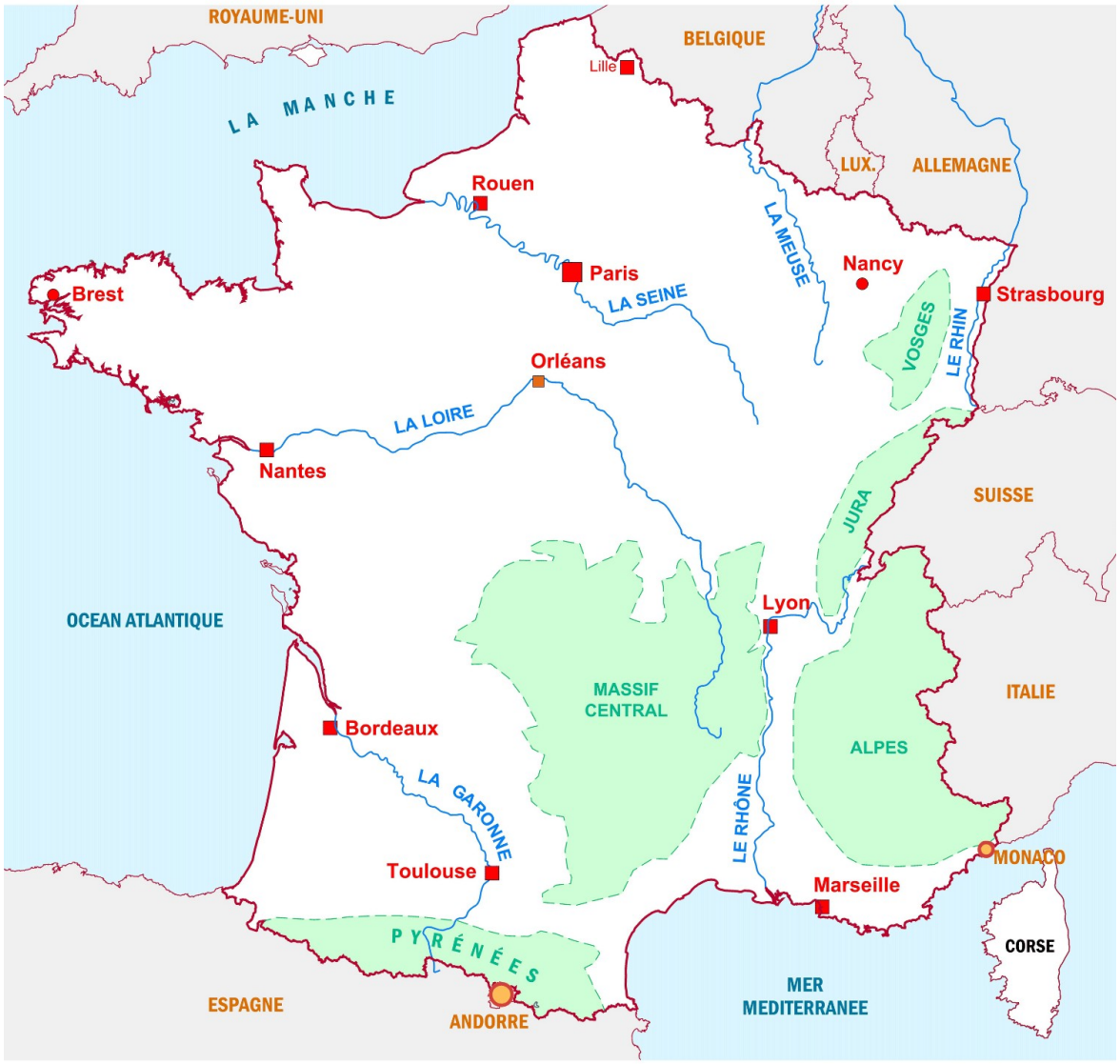

Chapitre 7

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE

Grâce à sa puissance **économique**, **culturelle**, **diplomatique** et **militaire**, ainsi qu'aux **valeurs universelles** qu'elle défend, la France occupe une place majeure sur la scène internationale.

Une puissance économique majeure

La France est la **7e puissance économique mondiale** et la **2e** de l'**Union européenne**, après l'Allemagne.
Elle dispose d'une **économie diversifiée**, compétitive à l'échelle internationale, et compte de nombreux **secteurs d'excellence** tels que l'**automobile**, l'**aéronautique**, le secteur **naval**, le **ferroviaire**, l'**énergie** ou encore le **luxe** avec des marques célèbres dans le monde entier.

Son territoire abrite plusieurs pôles économiques puissants, dont **Paris La Défense**, situé en région parisienne, qui est **le premier quartier d'affaires d'Europe**.
Il regroupe environ **500 entreprises**, dont les sièges sociaux de nombreuses multinationales françaises, notamment celles du **CAC 40.**

Le **CAC 40** est l'indice boursier français qui regroupe les 40 plus grandes entreprises cotées.

La France compte une **centaine** de **grands groupes** de plus de **10 000 salariés**, présents dans de nombreux pays à travers le monde. Ces entreprises sont des **acteurs majeurs** de l'**économie mondiale** et génèrent chacune plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Parmi les plus connus figurent :

- **TotalEnergies** (énergie) : environ 100 000 salariés, présente dans plus de 130 pays.
- **Stellantis** (automobile) : environ 300 000 salariés, présente dans plus de 130 pays.
- **LVMH** (luxe) : environ 200 000 salariés, présente mondialement.
- **Engie** (énergie et services) : environ 170 000 salariés, présente dans plus de 70 pays.
- **Carrefour** (distribution alimentaire) : présente dans plus de 30 pays.
- **AXA** (assurance) : environ 150 000 salariés, présente dans plus de 50 pays.
- **Vinci** (BTP et concessions) : environ 270 000 salariés, présente dans plus de 100 pays.

- **Airbus** (aéronautique et défense) : environ 130 000 salariés, présente dans plus de 100 pays.
- **ArcelorMittal** (sidérurgie) : environ 150 000 salariés, présente mondialement.
- **Bouygues** (BTP, télécoms, médias) : environ 130 000 salariés, présente dans plus de 90 pays.
- **Renault** (automobile) : environ 110 000 salariés, présente dans plus de 120 pays.
- **Danone** (agroalimentaire) : environ 100 000 salariés, présente dans plus de 120 pays.
- **Air Liquide** (gaz industriels) : environ 67 000 salariés, présente dans plus de 80 pays.
- **Société Générale** (banque) : environ 117 000 salariés, présente dans plus de 60 pays.
- **Alstom** (transport ferroviaire) : environ 75 000 salariés, présente dans plus de 60 pays.
- **ADP** (aérien) : gestion de 24 aéroports dans le monde.

On peut citer aussi les **fleurons technologiques** de l'**armement** comme **Dassault Aviation**, **Thales**, **Safran**, **Naval Group**.

La France est également un **leader mondial** du **transport maritime** et **ferroviaire**, avec un **réseau développé** et **innovant**.
Par exemple, le **port de Nantes - Saint-Nazaire** (région Pays-de-la-Loire) est une **plate-forme internationale stratégique** connectée à plusieurs modes de transport : **maritime**, **fluvial**, **ferroviaire**, **terrestre** et **aérien**.

Enfin, la France est aussi le **premier producteur agricole** de l'**Union européenne**, avec **une forte capacité d'exportation** (vins, céréales, fromages...).

Un acteur politique et diplomatique

La France est **membre fondateur** de l'**Union européenne**.

Elle dispose d'un **siège permanent** au **Conseil de sécurité** de l'O**NU** et participe aux grandes instances internationales comme le **G7**, le **G20** ou l'**OTAN**.

Elle possède une **puissance nucléaire** et une **armée moderne**, présente ou a été présente dans plusieurs opérations de **maintien de la paix** dans le monde (ex. : Liban, Mali).

Grâce à sa **diplomatie**, la France joue un rôle actif pour **la paix**, les **droits humains** et la **lutte** contre le **changement climatique**, notamment avec l'**Accord de Paris** signé en 2015.

Un rayonnement culturel et linguistique mondial

La France est la **première destination touristique mondiale** grâce à son **patrimoine historique**, **artistique** et **gastronomique**.

Bien que les **Français** ne représentent qu'**1 %** de la **population mondiale**, la **langue française** est parlée par plus de **321 millions** de personnes réparties dans **88 pays** (chiffres OIF).

Elle est au cœur de la **Francophonie**, une organisation qui réunit des pays partageant cette langue commune.

Elle agit pour renforcer la **solidarité**, l'**éducation** et les **échanges culturels** dans le monde.

Une puissance engagée

La France défend les **principes** de **liberté**, d'**égalité**, de **fraternité**, de **démocratie** et de **laïcité**.

Elle participe à la **solidarité internationale**, promeut l'**égalité** entre les **femmes** et les **hommes**, protège les **droits humains** et s'engage dans la **transition écologique**.

Lexique :

- **ONU** : Organisation des Nations Unies
- **Sièges permanents à l'ONU** : la France, les États-Unis, la Russie, Le Royaume-Uni et la Chine
- **OTAN** : Alliance militaire entre pays occidentaux
- **G7 / G20** : Groupes réunissant les grandes puissances économiques
- **Francophonie** : Ensemble des pays dont le français est présent
- **Accord de Paris** : Accord mondial sur le climat signé en 2015
- **La Défense** : Plus grand quartier d'affaires d'Europe, situé près de Paris
- **Airbus, Alstom, CMA-CGM, LVMH** : grandes entreprises françaises ou européennes, leaders dans leurs domaines
- **OIF** : Organisation Internationale de la Francophonie

Chapitre 8

CULTURE ET SOCIÉTÉ FRANÇAISE

La **culture française** est l'un des **piliers** de l'**identité nationale**. Elle reflète l'**histoire**, les **valeurs**, les **traditions** et la **créativité** du pays. La connaître permet de mieux comprendre la **société française** et d'en partager les **références**. Ce chapitre présente les principaux **repères culturels**, les **arts**, les **institutions** et les **symboles** qui animent la **vie culturelle** en France.

La littérature française

La **France** est un pays de **littérature.** Depuis des siècles, ses écrivains ont marqué **l'histoire, les idées** et la **culture** dans le monde.

La littérature française aborde tous les grands thèmes humains : **amour, justice, liberté, pauvreté, pouvoir, éducation**.

Parmi les auteurs les plus célèbres, on peut citer : **Victor Hugo**, **Molière, Voltaire**, **Zola, Camus**, **Rousseau**, **Balzac**, **Dumas**, **Sand**, **Rimbaud**.

Certains sont aussi **philosophes, dramaturges** ou **poètes**. Beaucoup d'entre eux sont étudiés à l'**école**.

La **lecture** en France est une pratique **valorisée dès l'enfance**. Les **bibliothèques**, les **librairies** et les **festivals du livre** sont nombreux dans toutes les régions.

Voltaire (1694–1778)

Voltaire est un philosophe important du XVIIIe siècle appelé « Siècle des Lumières ». Il a défendu la liberté de pensée et lutté contre l'intolérance. Il utilisait souvent l'ironie pour critiquer les abus du pouvoir.

Œuvres principales :

- ***Candide*** *: conte philosophique qui critique la guerre, la religion, l'optimisme excessif et les abus de pouvoir avec ironie.*
- ***Traité sur la tolérance*** *: appel à la justice et à la liberté religieuse, écrit après l'affaire Calas.*

Jean-Jacques Rousseau (1712–1778)

Jean-Jacques Rousseau est un philosophe majeur du XVIIIe siècle, qui a influencé la Révolution française et la pensée moderne. Il pense que l'homme est bon par nature mais corrompu par la société. Il insiste sur l'égalité, la liberté et l'éducation.

Œuvres principales :

- ***Du contrat social*** *: théorise que le pouvoir politique doit venir du peuple, garantissant la liberté de tous.*
- ***Émile ou De l'éducation*** *: décrit une méthode éducative fondée sur la liberté et l'apprentissage naturel.*
- ***Les Confessions*** *: autobiographie pionnière, dans laquelle il se livre avec une grande sincérité.*

Victor Hugo (1802–1885)

Victor Hugo est une figure majeure du XIXe siècle, écrivain, poète et homme engagé, reconnu dans le monde entier. Il a défendu la justice, la liberté et l'éducation tout au long de sa vie. Exilé sous Napoléon III, il est entré au Panthéon en 1885.

Œuvres principales :

- ***Les Misérables*** *: raconte le parcours de Jean Valjean, ancien prisonnier, dans une société marquée par l'injustice.*
- ***Notre-Dame de Paris*** *: raconte l'histoire de Quasimodo, sonneur de cloches à la cathédrale, dans le Paris du Moyen Âge.*
- ***Le Dernier jour d'un condamné*** *: réflexion poignante sur la peine de mort, qui influence les débats humanistes.*

Alexandre Dumas (1802–1870)

Alexandre Dumas est un romancier populaire du XIXe siècle, célèbre pour ses romans d'aventure. Il a créé des récits marqués par l'amitié, la bravoure et la vengeance. Fils d'un général antillais, il a aussi combattu le racisme.

Œuvres principales :

- ***Les Trois Mousquetaires*** *: raconte les exploits de d'Artagnan et ses compagnons au service du roi.*
- ***Le Comte de Monte-Cristo*** *: histoire d'un homme injustement emprisonné qui revient pour se venger.*

George Sand (1804–1876)

George Sand, de son vrai nom Aurore Dupin, est l'une des premières grandes femmes de lettres françaises. Elle a défendu la liberté, la justice sociale et la condition féminine. Connue pour sa vie libre et anticonformiste, elle a milité pour l'émancipation des femmes.

Œuvres principales :

- ***La Mare au Diable*** *: histoire simple et poétique d'un amour paysan.*

- ***Consuelo*** *: roman historique et initiatique sur une chanteuse lyrique confrontée à l'injustice et à la passion.*

Charles Baudelaire (1821–1867)

Charles Baudelaire est un poète majeur du XIXe siècle, connu pour la force lyrique, le style novateur et la profondeur de ses thèmes. Il a bouleversé la poésie française avec une vision moderne du monde, entre beauté et mélancolie.

Œuvre principale :

- ***Les Fleurs du mal*** *: recueil de poèmes publié en 1857 qui explore la beauté, la mort, l'ennui et la condition humaine.*

Émile Zola (1840–1902)

Émile Zola est un écrivain engagé du XIXe siècle. Il a dénoncé avec force les injustices sociales et décrit la vie des ouvriers, des pauvres et des exclus avec un grand réalisme. Il a défendu la vérité et la justice, notamment à travers son engagement dans l'affaire Dreyfus.

Œuvres principales :

- ***Germinal*** *: raconte les conditions de vie des mineurs et leur lutte pour la dignité.*
- ***L'Assommoir*** *: montre la misère urbaine et les ravages de l'alcool dans le Paris ouvrier.*
- ***J'accuse…!*** *: lettre ouverte en défense du capitaine Dreyfus, symbole de son engagement pour la vérité.*

Arthur Rimbaud (1854–1891)

Arthur Rimbaud est un poète précoce, rebelle et visionnaire, figure centrale de la poésie moderne. Il a marqué par son audace stylistique et ses thèmes de révolte, de liberté et de quête d'absolu. Après une courte carrière, il a quitté la poésie pour voyager en Afrique.

Œuvres principales :

- ***Le Bateau ivre*** *: poème symbolique où il exprime son désir de liberté et d'aventure.*
- ***Une saison en enfer*** *: texte autobiographique qui explore ses crises existentielles et artistiques.*
- ***Illuminations*** *: recueil de poèmes en prose aux visions poétiques nouvelles et énigmatiques.*

Simone de Beauvoir (1908–1986)

Simone de Beauvoir est une écrivaine et philosophe du XXe siècle. Figure majeure du féminisme, elle a analysé les inégalités entre hommes et femmes et défendu l'émancipation féminine.

Œuvres principales :

- ***Le Deuxième Sexe*** *:* essai fondateur du féminisme *moderne*.
- ***Les Mandarins*** *:* roman sur la vie intellectuelle et les choix moraux après la guerre.
- ***Mémoires d'une jeune fille rangée*** *:* récit autobiographique sur sa jeunesse bourgeoise et son éveil à la liberté.

Marguerite Duras (1914–1996)

Marguerite Duras est une écrivaine et cinéaste du XXe siècle, connue pour son style unique, très épuré, qui exprime avec force les sentiments les plus profonds.

Œuvres principales :

- ***L'Amant*** *: roman autobiographique sur une passion adolescente en Indochine, prix Goncourt 1984.*
- ***Hiroshima mon amour*** *: scénario de film sur la mémoire et l'amour impossible.*
- ***Moderato Cantabile*** *: roman sur l'ennui et le désir secret.*

Albert Camus (1913–1960)

Albert Camus est un écrivain, philosophe et journaliste du XXe siècle, prix Nobel de littérature en 1957. Ses œuvres posent des questions fondamentales sur le sens de la vie et le courage de l'être humain face à l'absurdité du monde.

Œuvres principales :

- ***L'Étranger*** *: raconte l'histoire d'un homme indifférent au monde, jugé pour son absence d'émotion.*
- ***La Peste*** *: métaphore de la résistance face au mal, inspirée de l'Occupation.*
- ***Le Mythe de Sisyphe*** *: réflexion philosophique sur l'absurdité de la vie et le courage de continuer malgré tout.*

Les philosophes français

La France a vu naître de nombreux philosophes majeurs dont les œuvres ont transformé la façon de penser le monde. Leurs idées sur la raison, la liberté, la vérité ou la justice sont au cœur de la culture française.

Une place particulière est occupée par **les philosophes des Lumières** au XVIIIe siècle. Ils ont combattu **l'intolérance, l'absolutisme et l'ignorance**, en promouvant **le progrès, la raison, la liberté et la connaissance**. Leurs écrits ont préparé les grands changements politiques et sociaux de la Révolution française.

La philosophie est une matière obligatoire au lycée. Elle encourage chacun à développer son esprit critique et à réfléchir sur les grandes questions humaines.

Voici **quelques-uns des philosophes** les plus influents de l'histoire française :

René Descartes (1596–1650)

René Descartes est un philosophe et mathématicien du XVIIe siècle, considéré comme le père de la philosophie moderne. Sa méthode fondée sur le doute et la raison a marqué durablement la pensée occidentale.

Œuvres principales :

- ***Discours de la méthode*** *: expose sa méthode de pensée rationnelle pour atteindre la vérité.*

- ***Méditations métaphysiques*** *: réflexion sur l'existence de Dieu, de l'âme et sur la certitude.*

Denis Diderot (1713–1784)

Denis Diderot est un philosophe et encyclopédiste du XVIIIe siècle, figure clé du siècle des Lumières. Il a défendu la liberté de pensée et dirigé L'Encyclopédie, pour rendre le savoir accessible à tous.

Œuvres principales :

- ***L'Encyclopédie*** *: projet collectif visant à rassembler et diffuser toutes les connaissances humaines.*
- ***Le Neveu de Rameau*** *: dialogue ironique sur la morale, la société et l'hypocrisie.*
- ***Jacques le fataliste*** *: roman philosophique qui interroge la liberté et le destin.*

Jean-Jacques Rousseau (1712–1778)

(Voir dans la section plus haut « La littérature française »)

Jean-Paul Sartre (1905–1980)

Jean-Paul Sartre est un philosophe du XXe siècle, principal représentant de l'existentialisme. Il pense que l'homme est libre et qu'il se définit par ses choix.

Œuvres principales :

- ***L'Être et le Néant*** *: ouvrage philosophique sur la liberté et la conscience.*
- ***Huis clos*** *: pièce de théâtre qui illustre l'idée que « l'enfer, c'est les autres ».*
- ***Les Mots*** *: récit autobiographique sur son enfance et son rapport à l'écriture.*

Simone de Beauvoir (1908–1986)

(Voir dans la section plus haut « La littérature française »)

La peinture française

La peinture française est un **art** reconnu dans le **monde entier**. Elle illustre les grandes époques de l'**histoire de France** et exprime ses **valeurs**, ses **paysages** et ses **idées**. Des églises médiévales aux galeries d'art moderne, elle reflète l'**évolution** du **regard** des **artistes** sur la **société**.

Claude Monet (1840–1926)

Claude Monet est un peintre majeur du XIXe siècle, fondateur de l'impressionnisme. Il a peint la lumière naturelle, les couleurs changeantes et les paysages en plein air, cherchant à saisir les sensations fugitives.

Il a vécu à Giverny, où il a créé les Nymphéas, exposés au musée de l'Orangerie à Paris.

Œuvres principales :

- ***Impression, Soleil levant*** *: tableau à l'origine du mot « impressionnisme ».*

- ***La Gare Saint-Lazare*** *: scènes urbaines baignées de lumière et de vapeur.*
- ***Les Nymphéas*** *: série de toiles sur les reflets de l'eau dans son jardin de Giverny.*

Eugène Delacroix (1798–1863)

Eugène Delacroix est un peintre romantique du XIXe siècle, célèbre pour son énergie expressive et ses couleurs vives.
Il a peint des scènes historiques et orientales avec une forte intensité.
Delacroix a rejeté le style classique pour privilégier l'émotion et le mouvement.

Son tableau ***La Liberté guidant le peuple***, représentant une scène de combat entre le peuple et l'armée du roi Charles X (révolution de 1830), est devenu un **symbole de la Révolution française** et des **valeurs républicaines**.

Œuvres principales :

- ***La Liberté guidant le peuple*** *: symbole de la révolution parisienne de 1830.*
- ***La Mort de Sardanapale*** *: scène orientale inspirée de Byron, célèbre pour sa composition tourmentée.*
- ***Femmes d'Alger dans leur appartement*** *: regard romantique sur l'Orient, riche en détails et en couleurs.*

Paul Cézanne (1839–1906)

Paul Cézanne est un **peintre postimpressionniste** du **XIXe siècle**, l'un des **précurseurs de l'art moderne**. Il a exploré la **structure des formes** et la **profondeur** dans ses paysages, influençant le **cubisme** et l'art du XXe siècle.

Œuvres principales :

- ***Les Joueurs de cartes*** *: scène silencieuse et monumentale de la vie populaire.*
- ***Montagne Sainte-Victoire*** *: série de paysages peints près d'Aix-en-Provence.*
- ***Nature morte aux pommes*** *: recherche sur les formes et les volumes dans la nature morte.*

Pierre-Auguste Renoir (1841–1919)

Pierre-Auguste Renoir est un **peintre impressionniste** connu pour ses scènes de **joie de vivre**, ses **portraits chaleureux** et ses **paysages lumineux**. Il a peint avec des couleurs vives et des formes douces, célébrant la **beauté**, la **jeunesse** et les **moments simples** de la vie.



Œuvres principales :

- ***Le Déjeuner des canotiers*** *: scène conviviale au bord de la Seine.*
- ***La Balançoire*** *: scène de jardin baignée de lumière.*
- ***Jeunes filles au piano*** *: célébration de la musique et de la tendresse familiale.*

Édouard Manet (1832–1883)

Édouard Manet est un **précurseur de l'impressionnisme**, à la croisée du **réalisme** et de la **modernité** picturale. Il a osé représenter des scènes de la vie contemporaine avec une touche libre et des sujets parfois provocants.

Œuvres principales :

- ***Le Déjeuner sur l'herbe*** *: œuvre controversée mêlant nu classique et scène moderne.*
- ***Olympia*** *: portrait audacieux d'une femme nue, regard direct et assumé.*
- ***Un Bar aux Folies Bergère*** *: reflet de la vie parisienne à travers le regard d'une serveuse.*

Henri Matisse (1869–1954)

Henri Matisse est un **peintre du XXe siècle**, chef de file du **fauvisme**. Il est connu pour ses **couleurs intenses**, ses **formes libres** et un art tourné vers la **lumière**. Il a aussi pratiqué la **découpe de papiers** et décoré la **chapelle de Vence**.

Œuvres principales :

- ***La Danse*** *: cercle joyeux de corps en mouvement.*
- ***La Musique*** *: scène harmonieuse autour de la création artistique.*
- ***Intérieur rouge*** *: recherche d'équilibre entre couleur, espace et décor.*

La sculpture française

La sculpture française s'est illustrée par sa capacité à représenter à la fois le **mouvement**, la **matière** et l'**émotion**. Présente dans les **églises**, les **places publiques**, les **musées** ou les **jardins**, elle fait partie du **paysage culturel quotidien**.

Depuis les **statues religieuses** du **Moyen Âge** jusqu'aux œuvres modernes, elle a accompagné l'évolution de l'**esthétique**, du **symbolisme** et de la **pensée française**.

César Baldaccini (1921–1998)

César est un sculpteur contemporain du XXe siècle, lié au Nouveau Réalisme. Il est connu pour ses compressions, expansions et le trophée des « César du cinéma » créé en 1975.

Œuvres principales :

- ***Les Compressions*** *: blocs compacts de voitures ou d'objets métalliques.*
- ***Les Expansions*** *: formes en mousse ou résine qui coulent et se figent.*
- ***Le trophée César*** *: sculpture emblématique remise chaque année au cinéma français.*

Auguste Rodin (1840–1917)

Auguste Rodin est un sculpteur majeur du XIXe siècle, considéré comme le père de la sculpture moderne. Il a donné à la sculpture un réalisme expressif, en captant les émotions, les mouvements et les détails du corps humain.

Ses œuvres les plus célèbres sont exposées au musée Rodin à Paris.

Œuvres principales :

- ***Le Penseur*** *: figure emblématique de la réflexion humaine.*
- ***Le Baiser*** *: sculpture célébrant l'amour et la sensualité.*
- ***La Porte de l'Enfer*** *: vaste composition inspirée de Dante.*

Camille Claudel (1864–1943)

Camille Claudel est une sculptrice du XIXe siècle, formée auprès de Rodin, avec qui elle a collaboré. Son style mêle émotion et finesse, et son œuvre est aujourd'hui reconnue comme essentielle dans la sculpture française.

Œuvres principales :

- ***La Valse*** *: danse fluide et tragique entre deux corps.*
- ***L'Âge mûr*** *: allégorie du renoncement et de la douleur.*
- ***Sakountala*** *: scène de tendresse et de retrouvailles inspirée d'un mythe indien.*

Le théâtre français

Le **théâtre** est **un art vivant** et **essentiel** en France. Hérité de l'**Antiquité**, il s'est développé dans toutes les régions du pays.

Le théâtre français mêle **langue**, **idées** et **émotions**, et il est accessible à tous : dans les **écoles**, les **théâtres municipaux**, ou à la **télévision**.

Il permet de **réfléchir** à la société, de **rire** de ses travers et de **partager** les **valeurs républicaines**.

Il a produit de **grands auteurs classiques** comme **Molière**, **Racine** et **Corneille**, mais continue aussi à inspirer de **nouvelles formes** et de **nouvelles générations** d'artistes.

Molière (1622–1673)

Molière est l'un des plus grands auteurs de théâtre français. Il a marqué durablement la langue et la scène par ses comédies incisives. Ses pièces, pleines d'humour et de critique sociale, dénoncent l'hypocrisie, l'avarice ou encore les faux dévots.

Œuvres principales :

- ***L'Avare*** *: portrait d'un homme obsédé par l'argent.*
- ***Le Malade imaginaire*** *: comédie sur la peur de la maladie et les abus de la médecine.*
- ***Tartuffe*** *: critique de l'hypocrisie religieuse à travers un faux dévot manipulateur.*

Pierre Corneille (1606–1684)

Pierre Corneille est l'un des fondateurs du théâtre classique français.
Il célèbre le devoir, l'honneur et la grandeur morale dans ses tragédies.

Œuvres principales **:**

- ***Le Cid*** *: conflit entre l'amour et l'honneur.*
- ***Horace*** *: tragédie du devoir patriotique et familial.*
- ***Cinna*** *: réflexion sur la clémence politique.*

Jean Racine (1639–1699)

Jean Racine est un grand tragédien classique, maître dans l'exploration des passions humaines, des conflits intérieurs et de la fatalité tragique.

Œuvres principales :

- ***Phèdre*** *: amour interdit, remords et destin tragique.*
- ***Andromaque*** *: amours contrariés et tensions politiques après la guerre de Troie.*
- ***Bérénice*** *: renoncement à l'amour par devoir impérial.*

Le théâtre contemporain

Le **théâtre français** continue d'évoluer aujourd'hui avec des formes variées : théâtre **de texte**, théâtre **visuel**, **improvisation**, **performances**, théâtre **engagé**.

Il aborde des **questions** de **société** : l'**environnement**, les **inégalités**, ou l'**identité**.

▶ Voici quelques **acteurs et actrices contemporains** qui ont marqué la scène française par leur talent et leur engagement :

- **André Dussollier** est une grande voix du théâtre classique. Il a joué dans : *Novecento*, *Le Roman d'un trader*, *Récits de Samouraïs*.
- **Juliette Binoche** est une actrice engagée, célèbre dans le monde entier. Elle revient régulièrement au théâtre. Elle a joué dans : *Fragments*, *Antigone*, *Les Visages et les Corps*.
- **Fabrice Luchini** est connu pour ses lectures de textes classiques avec humour et brio. Il a joué dans : *Poésie ?* (seul en scène), *Le Point sur Robert*, *La Fontaine et le Confinement*.

- **Isabelle Huppert** est une actrice à la présence magnétique. Elle a joué dans : *Mary Stuart*, *La Ménagerie de verre*.
- **Guillaume Gallienne** est comédien de la Comédie-Française. Il a joué dans : *Les Garçons et Guillaume, à table !*, *Lucrèce Borgia*, *Les Innocents coupables*.
- **Philippe Torreton** est un acteur engagé, souvent dans des rôles forts. Il a joué dans : *Cyrano de Bergerac*, *Jacques et son maître*, *Molière malgré moi*.
- **Adèle Haenel** est une actrice libre et exigeante, active sur la scène contemporaine. Elle a joué dans : *Les Particules élémentaires*, *Médée*.
- **Alex Lutz** navigue entre comédie et émotion, et touche un public large. Il a joué dans : *Le Roi Lear*, *Lutz au théâtre*, *Bigre*.
- **Vincent Lindon** est un acteur engagé, souvent dans des rôles forts. Il a joué dans : *Illusions*, *Par les villages*, *Plaidoiries*.
- **Sandrine Kiberlain** est une actrice populaire et sensible. Elle alterne entre cinéma et théâtre. Elle a joué dans : *Music-Hall*, *Le Pays lointain*.

Ces artistes rendent le théâtre **vivant**, **engagé** et **accessible** à tous les **publics**.

Le théâtre contemporain en France est un espace de **liberté d'expression**, de **créativité** et de **réflexion collective**.

Le cinéma français

La France est le **berceau** du **cinéma.** En **1895**, les **frères Lumière** inventent le **cinématographe** et organisent la première projection publique à Paris.

Le cinéma devient un art à la fois **populaire** et **exigeant**, mêlant **création d'auteur** et **succès grand public**.

Pour votre oral

La sélection suivante présente les films, acteurs et actrices emblématiques du cinéma français. Choisissez quelques références que vous connaissez bien et que vous aimez. Partagez vos préférences et expériences personnelles avec naturel.

Les premiers films (1895–1930)

- ***La Sortie de l'usine Lumière*** (*1895*) : Il s'agit du premier film documentaire, qui capte une scène de la vie quotidienne.
- ***Le Voyage dans la Lune*** (*1902*) : avec Georges Méliès – Premier film de science-fiction, combinant effets spéciaux et aventure fantastique.

L'âge d'or du cinéma français (1930–1960)

- ***La Grande Illusion*** (*1937*) : un film avec **Jean Gabin –** Drame humaniste sur la fraternité pendant la Première Guerre mondiale.

- ***Les Enfants du Paradis*** *(1945)* : avec **Arletty –** film romantique sur le théâtre et l'amour au XIXe siècle.
- ***Les Vacances de Monsieur Hulot*** *(1953)* : avec Jacques Tati – Comédie visuelle sur les maladresses d'un vacancier discret.
- ***Le Salaire de la peur*** *(1953)* : avec Yves Montand et Charles Vanel – Film de suspense haletant sur une mission dangereuse dans un pays d'Amérique latine.

Films emblématiques (1950–1990)

- ***Les 400 Coups*** *(1959)* : avec Jean-Pierre Léaud – Portrait sensible d'un adolescent en quête de liberté, film fondateur de la Nouvelle Vague.
- ***À bout de souffle*** *(1960)* : avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg **–** Polar moderne au style libre et novateur, symbole du cinéma des années 60.
- ***Le Gendarme de Saint-Tropez*** *(1964)* : avec Louis de Funès **–** Aventures comiques d'un gendarme dans une station balnéaire.
- ***Fantômas*** *(1964)* : avec Jean Marais et Louis de Funès – Série de comédies policières populaires mêlant humour, action et mystère.
- ***La Grande Vadrouille*** *(1966)* : avec Louis de Funès et Bourvil – Comédie culte sur l'aide à des aviateurs britanniques pendant l'Occupation.
- ***Le Grand Blond avec une chaussure noire*** *(1972)* : avec Pierre Richard **–** Comédie d'espionnage décalée portée par un maladroit lunaire.
- ***Jean de Florette*** *(1986)* : avec Gérard Depardieu et Yves Montand – Tragédie rurale sur l'eau, l'héritage et la survie en Provence.
- ***Cyrano de Bergerac*** *(1990)* : avec Gérard Depardieu – Adaptation brillante de la pièce classique, centrée sur l'amour, l'éloquence et la dignité.

Les grands succès populaires depuis 1990

Comédies culte

- ***Les Visiteurs*** *(1993)* : avec Jean Reno et Christian Clavier – Comédie culte sur le choc entre le Moyen Âge et le monde moderne.
- ***Le Dîner de cons*** *(1998)* : avec Jacques Villeret et Thierry Lhermitte **–** Comédie à succès sur la bêtise, l'arrogance et la moquerie sociale.
- ***Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*** *(2001)* : avec Audrey Tautou **–** Comédie poétique sur une jeune femme rêveuse et généreuse dans le quartier de Montmartre.
- ***Les Tuche*** *(2011–2021)* : avec Jean-Paul Rouve – Saga humoristique sur l'ascension sociale d'une famille du Nord.
- ***Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?*** *(2014)* : avec Christian Clavier – Comédie populaire sur les mariages mixtes, les différences culturelles et les préjugés.

- ***Intouchables*** *(2011)* : avec Omar Sy et François Cluzet – Amitié inattendue entre un aristocrate handicapé et son aide-soignant venu des quartiers populaires.

Drames marquants

- ***La Haine*** *(1995)* : avec Vincent Cassel – Drame puissant en noir et blanc sur les violences urbaines et les tensions sociales.
- ***120 battements par minute*** *(2017)* : avec Nahuel Pérez Biscayart – Film engagé sur la lutte contre le sida dans les années 1990.
- ***Portrait de la jeune fille en feu*** *(2019)* : avec Noémie Merlant et Adèle Haenel – Histoire d'amour entre deux femmes, dans un contexte artistique au XVIIIe siècle.
- ***Les Misérables*** *(2019)* : avec Damien Bonnard, Alexis Manenti et Djebril Zonga – Drame social sur les relations tendues entre policiers et habitants des banlieues.

Polars réalistes :

- ***Un prophète*** (2009) avec Tahar Rahim — Plongée dans l'univers de la prison et l'apprentissage du pouvoir.
- ***De rouille et d'os*** *(2012)* avec Marion Cotillard — drame social entre précarité et reconstruction.
- ***BAC Nord*** (*2020*) : avec Gilles Lellouche – Film policier urbain sur la police dans les quartiers nord de Marseille.
- ***Anatomie d'une chute*** *(2023)* : de Justine Triet, avec Sandra Hüller – Film policier sur un procès et ses mystères, Palme d'or à Cannes.

Le **cinéma français** continue de **briller** à l'international, avec des récompenses à **Cannes**, aux **Oscars** et dans de nombreux **festivals**.

Acteurs et actrices marquants

Légendes du cinéma français

- **Jean Gabin** : *La Grande Illusion*, *Pépé le Moko*, *Le Quai des brumes*.
- **Brigitte Bardot** : *Et Dieu... créa la femme*, *Le Mépris*, *Viva Maria!*
- **Lino Ventura** : *Les Tontons flingueurs*, *Le Clan des Siciliens*, *L'Armée des ombres*.
- **Mireille Darc** : *Pouic-Pouic*, *Les Barbouzes*, *Le Grand Blond avec une chaussure noire*.
- **Alain Delon** : *Plein Soleil*, *Le Samouraï*, *La Piscine*.
- **Catherine Deneuve** : *Les Parapluies de Cherbourg*, *Belle de jour*, *Indochine*.
- **Isabelle Adjani** : *L'Été meurtrier*, *Camille Claudel*, *La Reine Margot*.

Acteurs

- **Daniel Auteuil** : *Jean de Florette*, *Le Huitième Jour*, *La Fille sur le pont*
- **Vincent Cassel** : *La Haine*, *Black Swan*, *L'Empereur de Paris*
- **Kad Merad** : *Les Choristes*, *Bienvenue chez les Ch'tis*

- **Dany Boon** : *Bienvenue chez les Ch'tis*, *Rien à déclarer*, *Supercondriaque*
- **Jean Dujardin** : *OSS 117*, *The Artist*, *Les Infidèles*
- **François Damiens** : *Épouse-moi mon pote*, *Sous le même toit*
- **Omar Sy** : *Chocolat*, *Intouchables*, *Lupin*
- **Tahar Rahim** : *Un Prophète*, *Les Hommes du feu*, *The Serpent*
- **Gilles Lellouche** : *Le Grand Bain*, *Sink or Swim*, *BAC Nord*
- **François Civil** : *Le Chant du loup*, *The Three Musketeers*
- **Pierre Niney** : *Yves Saint Laurent*, *Boîte noire*

Actrices

- **Josiane Balasko** : *Les Bronzés*, *Le Père Noël est une ordure*, *Gazon Maudit*
- **Michèle Bernier** : *Meilleur Espoir féminin*, *Maman*, *Le Déclin de l'empire masculin*
- **Isabelle Huppert** : *Madame Bovary*, *La Pianiste*, *Elle*
- **Charlotte Gainsbourg** : *L'Effrontée*, *Antichrist*, *Melancholia*
- **Sophie Marceau** : *La Boum*, *Braveheart*, *LOL*
- **Emmanuelle Béart** : *Manon des Sources*, *Un Cœur en hiver*, *Mission: Impossible*
- **Mathilde Seigner** : *Une hirondelle a fait le printemps*, *Camping*, *Palais Royal!*
- **Alexandra Lamy** : *À la folie... pas du tout*, *Jamais le premier soir*, *Tout le monde debout*
- **Mélanie Laurent** : *Inglourious Basterds*, *Le Concert*
- **Marion Cotillard** : *La Vie en Rose*, *Inception*
- **Bérénice Bejo** : *OSS 117 : Le Caire, nid d'espions*, *The Artist*, *Le Passé*
- **Léa Seydoux** : *La Vie d'Adèle*, *Mission: Impossible*
- **Adèle Exarchopoulos** : *La Vie d'Adèle*, *Sous les étoiles*
- **Virginie Efira** : *Benedetta*, *Revoir Paris*
- **Camille Lou** : *Les Tuche 3*, *Pourris gâtés*, *J'ai menti*

Festivals et accès à la culture

Le **Festival de Cannes** est un symbole du prestige du cinéma français. Grâce **aux tarifs réduits, nombreuses salles, et aux chaînes de télévision**, le cinéma est accessible à tous. Il contribue à la diffusion des valeurs républicaines, à la diversité culturelle et au débat citoyen.

Les musées français

La **France** compte des milliers de **musées**, petits ou grands, dans toutes les régions.

On y découvre des **œuvres d'art**, des **objets historiques**, ou des **trésors** du **patrimoine**.

Visiter un musée, c'est **comprendre** le **passé**, **s'ouvrir** au **monde** et **partager** une **culture commune**.

De nombreux musées sont **gratuits certains jours**, pour que chacun puisse en profiter.

Pour votre oral

La liste suivante présente les principaux musées français.
Concentrez-vous sur ceux que vous connaissez ou que vous aimeriez visiter : parler de votre propre expérience, de vos goûts ou de vos centres d'intérêt sera plus naturel et convaincant pendant l'entretien.

Le musée du Louvre

Situé à Paris, dans le 1er arrondissement, le **Louvre** est le **plus grand musée d'art du monde**.

Ancien **palais royal**, devenu musée en *1793*, il présente des œuvres de l'**Égypte**, de la **Grèce antique**, de **Rome**, du **Moyen Âge**, et de la **peinture européenne**.

On y trouve notamment :

- ***La Joconde*** de Léonard de Vinci
- ***La Vénus de Milo*** (statue grecque antique)
- ***Le Sacre de Napoléon*** de David
- ***La Liberté guidant le peuple*** de Delacroix

Son entrée est marquée par une **pyramide de verre**, devenue un symbole de Paris.

Il attire **des millions de visiteurs chaque année** venus du monde entier.

Le musée d'Orsay

Le **musée d'Orsay** se situe sur la rive gauche de la Seine, dans le 7e arrondissement de Paris.
Il occupe une ancienne gare transformée en musée en 1986.

Il est consacré à l'**art du XIXe siècle**, en particulier à l'**impressionnisme** et au **symbolisme**.
Il présente des œuvres majeures de **Monet**, **Manet**, **Degas**, **Renoir**, **Van Gogh, Gauguin**...

Ce musée montre l'évolution de l'art à une époque de grands changements sociaux et artistiques.

Le Centre Pompidou

Aussi appelé **Beaubourg**, le Centre Pompidou se situe dans le 4e arrondissement de Paris.

Il est reconnaissable à son **architecture originale**, avec des **tuyaux colorés** visibles à l'extérieur.

Inauguré en *1977*, il abrite le **Musée national d'art moderne**, consacré aux **XXe et XXIe siècles**.

On y trouve des œuvres de **Picasso**, **Matisse**, **Duchamp**, **Kandinsky**, etc.

Le centre propose aussi des **expositions temporaires**, un **cinéma**, une **bibliothèque** et des **spectacles vivants**.

C'est un lieu vivant, accessible à tous, dédié à la **création contemporaine**.

Le Muséum national d'Histoire naturelle

Le **Muséum national d'Histoire naturelle** est situé à Paris, dans le 5e arrondissement, au cœur du **Jardin des Plantes**. Il est dédié à la **science**, à la **nature** et à l'**histoire de la vie** sur Terre.

On y découvre des **squelettes de dinosaures**, des **animaux naturalisés**, des **minéraux rares**, et des expositions sur l'**évolution**, la **biodiversité** et la **planète vivante**.

Très fréquenté par les familles et les élèves, il rend la science **vivante et accessible**.

Il reflète aussi l'importance de la **curiosité scientifique** dans la culture française.

Le musée Rodin

Le **musée Rodin** est situé à Paris, dans le 7e arrondissement, dans l'ancien hôtel Biron. Il est entièrement consacré à l'œuvre du **sculpteur Auguste Rodin**.

Il présente ses œuvres dans les salles et les jardins, parmi lesquelles :

- ***Le Penseur*** : figure puissante de la réflexion humaine.
- ***Le Baiser*** : sculpture d'un couple enlacé, symbole d'amour et de sensualité.
- ***La Porte de l'Enfer*** : grand bas-relief inspiré de Dante, peuplé de figures dramatiques.

C'est un lieu **intimiste et inspirant**, qui permet de découvrir l'univers d'un grand artiste dans un cadre exceptionnel.

Le musée des Arts et Métiers

Ce musée se situe dans le 3e arrondissement de Paris. Il est consacré à l'**histoire des inventions**, des **sciences** et des **techniques**.

On peut y voir des **machines à vapeur**, des **instruments de mesure**, le **pendule de Foucault**, ou encore les débuts de l'**aviation**.

Il montre comment l'**ingéniosité humaine** a transformé la société.

Ce musée rappelle que la culture française valorise aussi la **création technique** comme partie intégrante de la culture.

Monuments et Sites Emblématiques

La France possède de nombreux **sites remarquables** classés ou protégés, qui reflètent sa **richesse historique**, son **patrimoine architectural** et ses **paysages uniques**.

Ces lieux sont **très visités**, connus dans le monde entier et souvent symboliques de l'identité française.

La Tour Eiffel

La Tour Eiffel est l'un des monuments les plus célèbres du monde.

Elle a été construite à **Paris** pour l'**Exposition universelle de 1889**, par l'ingénieur **Gustave Eiffel**.

Haute de **330 mètres** (avec les antennes), elle est entièrement faite **d'acier** et attire des **millions** de **visiteurs** chaque année.

Depuis ses plateformes, on peut admirer une **vue panoramique** de la capitale.

La Tour Eiffel est devenue un **symbole fort** de la **France**, représentant à la fois l'**innovation**, l'**industrie** et l'**architecture moderne**.

Le Mont-Saint-Michel

Situé en **Normandie**, entre terre et mer, le **Mont-Saint-Michel** est un site **médiéval** exceptionnel.

Il s'agit d'une **abbaye** construite au Moyen Âge sur un îlot rocheux, entourée de remparts. Le lieu est **classé au patrimoine mondial de l'UNESCO**.

Il est célèbre pour ses **marées impressionnantes**, parmi les plus grandes d'Europe. Lors des grandes marées, l'eau entoure entièrement l'îlot, créant un spectacle unique.

Ce monument est l'un des plus visités en France et représente un **lieu** de **mémoire**, de **spiritualité** et d'**ingéniosité architecturale**.

Vocabulaire :

- Médiéval : qui date ou appartient au Moyen Âge
- Abbaye : bâtiment religieux dirigé par un abbé ou une abbesse, où vivent des moines ou des moniales.

La gastronomie française

La **gastronomie française** est reconnue dans le monde entier pour sa **qualité**, sa **diversité** et son **art de vivre**. Elle reflète les **traditions régionales**, le **partage** et la **convivialité**. Le repas à la française est inscrit au **patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**.

Entrées populaires

La gastronomie française commence souvent par des entrées variées et savoureuses. Voici quelques exemples emblématiques :

- **Soupe à l'oignon** : gratinée avec du pain et du fromage fondu.
- **Salade niçoise** (Provence) : salade complète avec thon, œufs, olives et légumes.
- **Quiche lorraine** (Lorraine) : tarte salée à base de crème, œufs et lardons.
- **Escargots au beurre persillé** : escargots cuisinés avec beurre, ail et persil.
- **Œuf à la coque** : œuf cuit 3 minutes, servi avec des mouillettes (pain grillé en bâtonnets).
- **Salade césar** (adaptation française) : salade avec poulet grillé, croûtons et parmesan.
- **Pâté en croûte** : charcuterie cuite dans une pâte, souvent servie froide.
- **Œufs mimosa** : œufs durs garnis d'un mélange de jaune et de mayonnaise.
- **Carottes râpées** : salade fraîche souvent agrémentée de citron et d'herbes.

Plats emblématiques

Voici quelques plats qui incarnent la richesse du terroir français :

- **Bœuf bourguignon** (Bourgogne) : viande mijotée au vin rouge avec légumes.
- **Pot-au-feu** : plat traditionnel de viande de bœuf et de légumes bouillis.
- **Blanquette de veau** : ragoût tendre de veau cuisiné avec une sauce crémeuse.
- **Poulet basquaise** (Pays basque) : poulet mijoté avec tomates, poivrons et piment doux.
- **Cassoulet** (Sud-Ouest) : haricots blancs, confit de canard, saucisse.
- **Gratin dauphinois** (Dauphiné) : gratin de pommes de terre à la crème.
- **Hachis parmentier** : purée de pommes de terre et viande hachée gratinée.
- **Tartiflette** (Alpes) : pommes de terre, reblochon fondu, lardons.

Spécialités régionales

Chaque région propose des recettes uniques, reflets de son histoire et de ses produits. Voici quelques spécialités régionales emblématiques :

- **Galette bretonne** (Bretagne) : crêpe salée à base de farine de sarrasin.
- **Crêpes** (Bretagne) : fines pâtes sucrées ou salées.
- **Bouillabaisse** (Marseille) : plat de poissons servis avec un bouillon épicé, croûtons et sauce rouille.
- **Choucroute** (Alsace) : chou fermenté accompagné de saucisses et de pommes de terre.

Fromages et vins

Le fromage et le vin sont des piliers incontournables du repas à la française.

- Plus de **1 000 variétés de fromages** : camembert, roquefort, comté, brie, reblochon, bleu d'Auvergne, saint-nectaire, abondance, munster, tome de Savoie…
- **Vins réputés** : Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Vallée du Rhône, Alsace, Provence…
- Ils accompagnent souvent le repas et sont des symboles de **l'art de vivre à la française**.

Desserts connus

Le repas se termine souvent par une note sucrée emblématique :

- **Crème brûlée** : dessert à la vanille avec une fine couche de caramel.
- **Paris-Brest** : pâtisserie en forme de roue, fourrée à la crème pralinée.
- **Tarte Tatin** : tarte aux pommes caramélisées à l'envers.
- **Profiteroles** : choux garnis de glace et nappés de chocolat.
- **Mousse au chocolat** : dessert léger et intense en chocolat.

- **Île flottante** : blanc d'œuf sur crème anglaise.
- **Madeleines** (Lorraine) : petits gâteaux moelleux.
- **Clafoutis** (Limousin) : gâteau aux cerises (ou autres fruits), entre flan et pâtisserie.
- **Millefeuille** : pâtisserie composée de plusieurs couches de pâte feuilletée et de crème pâtissière.

Les médias et la culture quotidienne

Plus qu'un simple moyen d'information, **les médias** façonnent **la culture et le quotidien** en France. De **la presse écrite**, aux **programmes télévisés** et aux **émissions de radio**, ils sont le reflet des traditions, des débats et des divertissements qui rythment la vie des Français.

Conseil pour votre préparation

Cette liste présente un panorama des médias français. Il n'est pas nécessaire de tout apprendre. Pour votre oral, sélectionnez quelques exemples que vous connaissez ou qui vous intéressent particulièrement (un journal, un animateur, une émission). Utilisez vos propres mots, de façon naturelle.

Presse

Les Français lisent la presse pour s'informer sur l'actualité nationale et internationale. La presse écrite, avec ses versions papier et en ligne, reflète une grande diversité d'opinions et d'engagements.

Voici les journaux les plus connus :

- **Le Monde** (1944) : quotidien de référence reconnu pour sa rigueur.
- **Le Figaro** (1826) : plus ancien quotidien national encore en activité, de tendance conservatrice.
- **Libération** (1973) : journal engagé à gauche, proche du monde culturel.
- **La Croix** (1880) : journal d'inspiration chrétienne traitant aussi de sujets de société.
- **L'Humanité** (1904) : journal historiquement lié au mouvement ouvrier.
- **Le Parisien** (1944) : quotidien régional très lu, avec une édition nationale.
- **Ouest-France** (1944) : quotidien régional le plus diffusé en France.
- **Mediapart** (2008) : journal en ligne indépendant spécialisé dans le journalisme d'investigation.

Télévision

La télévision reste un média majeur, offrant un large éventail d'émissions d'information, de divertissement et de culture, qui ont marqué l'histoire et le quotidien des Français.

Les principales chaînes :

- **TF1** : première chaîne généraliste privée.
- **France 2** et **France 3** : chaînes publiques d'information et de culture.
- **Arte** : chaîne franco-allemande dédiée à la culture, l'art et au documentaire.
- **France 24** : chaîne d'information internationale en continu.
- **M6** : chaîne privée, très suivie pour ses émissions de divertissement et ses séries.

Les journalistes les plus connus :

- **Elise Lucet** : spécialisée dans le journalisme d'investigation ("Cash Investigation", France 2).
- **Laurent Delahousse** : présentateur du journal télévisé du week-end sur France 2.
- **Anne-Sophie Lapix** : journaliste et animatrice du *20 Heures* sur France 2.
- **Jean-Jacques Bourdin** : Ancien intervieweur très écouté sur RMC et BFMTV.
- **David Pujadas** : ancien présentateur du *20 Heures* de France 2, aujourd'hui sur LCI.
- **Léa Salamé** : journaliste politique et co-animatrice de *Quelle Époque !* sur France 2 et de la matinale de France Inter.
- **Edwy Plenel** : fondateur de Mediapart, spécialisé dans l'investigation journalistique.
- **Jean-Pierre Pernaut** : figure historique du *13 Heures* sur TF1, connu pour sa couverture des territoires français.

Parmi les animateurs de télévision populaires :

- **Michel Drucker** : animateur de *Vivement Dimanche* sur France 3.
- **Nagui** : animateur de *N'oubliez pas les paroles* et *Taratata* sur France 2.
- **Cyril Hanouna** : animateur de *Touche Pas à Mon Poste!* sur C8.
- **Sophie Davant** : ancienne animatrice de *Affaire Conclue*, désormais sur Europe 1.
- **Karine Le Marchand** : animatrice de *L'Amour est dans le pré* sur M6.
- **Anne-Élisabeth Lemoine** : animatrice de *C à vous* sur France 5.
- **Stéphane Bern** : animateur de *Secrets d'Histoire* sur France 2, spécialiste du patrimoine.

Quelques programmes populaires :

- ***Le 20 Heures*** (JT de TF1 et France 2)
- ***Touche Pas à Mon Poste!*** (C8)
- ***Koh-Lanta*** (TF1)
- ***Affaire Conclue*** (France 2)
- ***Quotidien*** (TMC)

Programmes et émissions emblématiques

À travers les décennies, certaines émissions de télévision ont marqué durablement la culture populaire française.

Années 1950-1970

- **Cinq colonnes à la une** (1960) : premiers grands reportages télévisés.
- **La Caméra explore le temps** (1957-1966) : reconstitutions historiques à succès.

Années 1970-1990

- **Apostrophes** (1975-1990) : émission littéraire animée par Bernard Pivot.
- **Le Grand Échiquier** (1972-1990) : grand plateau culturel de Jacques Chancel.
- **Téléfoot** (1977) : première émission dédiée au football à la télévision française.

Années 1990-2010

- **Nulle part ailleurs** (1987-2001) : talk-show culte sur Canal+.
- **Envoyé Spécial** (1990) : magazine d'investigation sur France 2.
- **Qui veut gagner des millions ?** (2000) : grand jeu télévisé sur TF1.

Années 2010-2020

- **Quotidien** (2016) : émission d'actualité et de divertissement sur TMC.
- **Cash Investigation** (2012) : enquêtes économiques et sociétales sur France 2.
- **The Voice** (2012) : concours de chant populaire sur TF1.

Radio

La radio continue d'occuper une place importante dans le quotidien des Français, avec une grande diversité de stations généralistes, musicales ou thématiques.

Les principales stations :

- **France Inter** : radio publique généraliste. Le journal matinal y est co-animé par Nicolas Demorand.
- **RTL** : radio privée et populaire. L'émission d'humour *Les Grosses Têtes* y est animée par Laurent Ruquier, successeur de Philippe Bouvard.
- **Europe 1** : radio d'information et de divertissement.
- **NRJ** : radio musicale orientée pop et hits.
- **RMC** : radio d'information, de sport et de débats. L'émission *Les Grandes Gueules* y est co-animée par Alain Marschall et Olivier Truchot.

Quelques émissions radiophoniques emblématiques :

- **Les Grosses Têtes** (depuis 1977) : émission d'humour et de culture générale sur RTL.
- **Le Masque et la Plume** (depuis 1955) : débats critiques sur le cinéma, la littérature et le théâtre sur France Inter.
- **La Bande Originale** : émission culturelle animée par Nagui sur France Inter.

Animateurs populaires de radio :

- **Nicolas Demorand** : co-animateur de la matinale sur France Inter.
- **Manu Payet** : animateur de la matinale *Manu dans le 6/9* sur NRJ.
- **Laurent Ruquier** : animateur de *Les Grosses Têtes* sur RTL.
- **Alain Marschall** et **Olivier Truchot** : co-animateurs des *Grandes Gueules* sur RMC.
- **Pascal Praud** : animateur de *L'Heure des Pros* sur CNews et de chroniques sur Europe 1.
- **Yves Calvi** : ancien animateur de *RTL Matin* sur RTL et *L'info du vrai* sur Canal+, désormais sur BFMTV.
- **Philippe Bouvard** : créateur et animateur historique de *Les Grosses Têtes* sur RTL.

Cinéma et festivals

Le cinéma occupe une place centrale dans la culture française, avec de nombreux films diffusés à la télévision, en salles et lors de festivals.

- **Festival de Cannes** : l'un des plus prestigieux festivals de cinéma au monde.
- **Festival d'Angoulême** : consacré au cinéma francophone.
- **Festival d'Annecy** : dédié au cinéma d'animation.
- **Festival de Clermont-Ferrand** : spécialisé dans le court-métrage.

Accès à la culture au quotidien

La culture est accessible à tous grâce à :

- Des **médiathèques** dans les villes et villages.
- Des **musées gratuits** certains dimanches.
- Des **spectacles vivants** dans les théâtres municipaux.
- L'**éducation artistique à l'école** (théâtre, musique, cinéma, arts plastiques).

La France soutient la **diversité culturelle** et le **droit à l'accès à la culture pour tous**.

Les humoristes français

Les **humoristes** occupent une **place centrale** dans la **culture française** : ils observent, dénoncent, caricaturent et font rire avec un regard propre à leur époque. De **Coluche** à **Florence Foresti**, en passant par **Louis de Funès**, **Gad Elmaleh** ou **Blanche Gardin**, leurs spectacles, films et parodies offrent un miroir unique de la société.

Conseil pour votre préparation

Comme pour les médias français. Il n'est pas nécessaire de tout apprendre. Pour votre oral, sélectionnez quelques exemples que vous connaissez et que vous pourrez citer facilement.

Précurseurs et grands classiques

- **Fernand Raynaud** : humoriste populaire des années 1950-1960, connu pour ses sketches sur la vie quotidienne comme *Le 22 à Asnières*, *Restons calmes*, *Le plombier*.

- **Bourvil** : comédien humoriste très populaire au cinéma, notamment avec *La Grande Vadrouille, Le Corniaud, Les Cracks*.
- **Louis de Funès** : légende de l'humour et acteur incontournable du cinéma français, connu pour ses rôles dans *Le Gendarme de Saint-Tropez*, *La Grande Vadrouille, Fantômas* et *La Folie des grandeurs*.
- **Raymond Devos** : maître des jeux de mots et des calembours, célèbre pour ses sketches absurdes comme *Parler pour ne rien dire*, *Sens dessus dessous* et *Le plaisir des sens*.
- **Pierre Desproges** : célèbre pour son humour noir et ses réflexions cyniques, connu pour ses chroniques dans *Le Tribunal des flagrants délires*, *La Minute nécessaire de Monsieur Cyclopède* et *Chroniques de la haine ordinaire*.
- **Thierry Le Luron** : imitateur satirique incontournable, célèbre pour ses imitations de François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing, et ses spectacles *Le Luron du dimanche* et *Thierry Le Luron en liberté*.

Génération 1970 à 2000 : diversité et popularité

- **Jean Yanne** : acteur et humoriste satirique, connu pour *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil*, *Moi y'en a vouloir des sous* et *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ*.
- **Guy Bedos** : figure majeure de l'humour engagé, connu pour ses one-man-shows et ses rôles dans *Un éléphant ça trompe énormément* et *Nous irons tous au paradis*.
- **Coluche** : humoriste engagé et fondateur des Restos du Cœur, connu pour *Coluche en liberté*, *L'histoire d'un mec* et son rôle dramatique dans *Tchao Pantin*.
- **Michel Leeb** : humoriste populaire dans les années 1980-1990, célèbre pour ses spectacles *Leeb Show*, *Hilare au Louvre* et *Michel Leeb au Casino de Paris*.
- **Roland Magdane** : humoriste physique et énergique, célèbre pour *Magdane craque*, *Attention c'est show* et *Magdane Best-of*.
- **Les Nuls** (Alain Chabat, Chantal Lauby, Bruno Carette, Dominique Farrugia) : collectif comique des années 1990, créateurs de *Les Nuls L'émission*, *La Cité de la peur* et *Objectif Nul*.
- **Les Inconnus** : trio comique culte des années 1990, célèbres pour *Bioman*, *Tournez Ménages*, *Les Trois Frères* et *Auteuil, Neuilly, Passy*.
- **Pierre Palmade** : humoriste et auteur de théâtre, connu pour *Ils s'aiment*, *Pierre Palmade joue ses sketches* et *Le Comique*.
- **Muriel Robin** : humoriste de scène et comédienne, célèbre pour *Ils s'aiment*, *Muriel Robin au Bataclan* et *Et pof !*.
- **Anne Roumanoff** : humoriste à l'humour tendre et acéré, connue pour *Aimons-nous les uns les autres*, *Anne Roumanoff fait la fête* et *Tout va presque bien*.
- **Laurent Gerra** : humoriste et imitateur, célèbre pour *Sans modération*, *Laurent Gerra flingue la télé* et *Le meilleur de Laurent Gerra*.

- **Jean-Marie Bigard** : humoriste connu pour son langage cru et ses sketchs populaires, célèbre pour *Nous les hommes* et *La Chauve-Souris*.
- **Élie Semoun** : humoriste révélé avec *Les Petites Annonces d'Élie*, également connu pour ses spectacles *Merki* et *À partager*.
- **Gad Elmaleh** : humoriste et comédien populaire, célèbre pour *L'autre c'est moi*, *Papa est en haut*, *Chouchou* et *Décalages*.
- **Jamel Debbouze** : humoriste et acteur, fondateur du *Jamel Comedy Club*, connu pour *Astérix & Obélix : Mission Cléopâtre*, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* et *Indigènes*.
- **Franck Dubosc** : humoriste et comédien, célèbre pour *Camping*, *Disco*, *Fiston* et *À l'état sauvage*.
- **Dany Boon** : humoriste et réalisateur, créateur de *Bienvenue chez les Ch'tis*, également connu pour *Supercondriaque*, *La Ch'tite famille* et *Rien à déclarer*.
- **Michèle Laroque** : actrice et humoriste, connue pour *Ils s'aiment*, *Brillantissime*, *Ma vie en rose* et *Le Placard*.

Génération 2000 à 2020

- **Éric Judor et Ramzy Bedia** : duo comique décalé révélé à la télévision, connus pour *La Tour Montparnasse Infernale*, *Seuls Two*, *H* et *Platane*.
- **Florence Foresti** : humoriste et actrice populaire, révélée dans *On a tout essayé*, célèbre pour *Mother Fucker*, *Foresti Party* et *Hollywoo*.
- **Omar Sy** : humoriste et acteur, d'abord avec le duo *Omar et Fred*, connu pour *Intouchables*, *Lupin* et *Chocolat*.
- **Manu Payet** : humoriste, animateur et comédien, connu pour *Radio Stars*, *Tout pour être heureux*, *Stand-up* et *Emmanuel*.
- **Thomas Ngijol** : humoriste à l'humour engagé, connu pour *Case départ*, *Le Crocodile du Botswanga*, *Fastlife* et *L'œil du tigre*.
- **Jonathan Cohen** : humoriste et comédien, créateur de *La Flamme*, *Le Flambeau*, *Serge le Mytho* et *En Place*.
- **Artus** : humoriste révélé par *On n'demande qu'à en rire*, connu pour *Artus au Zénith*, *Je te veux moi non plus*, *Un ticket pour l'enfer* et *Permis de construire, et son film phénomène Un p'tit truc en plus*.
- **Blanche Gardin** : humoriste et scénariste, connue pour *Je parle toute seule*, *Bonne nuit Blanche*, *Il faut que je vous parle* et *France.tv : Déshabillez-vous*.
- **Kev Adams** : humoriste à succès chez les jeunes, connu pour *SODA*, *Les Profs*, *Alad'2* et *Maison de retraite*.
- **Nora Hamzawi** : humoriste et chroniqueuse, connue pour *Nora Hamzawi sur scène*, *Vivement dimanche*, *Les enfants sont formidables* et *Chroniques sur France Inter*.
- **Kyan Khojandi** : humoriste et scénariste, créateur de *Bref.*, également connu pour *Bloqués*, *Pulsions* et *Les Grands Moyens*.

- **Ahmed Sylla** : humoriste et comédien, connu pour *L'Ascension*, *Ahmed Sylla avec un grand A*, *Super-héros malgré lui* et *Chacun pour tous*.
- **Alex Lutz** : humoriste et acteur, connu pour *Catherine et Liliane*, *Guy*, *Alex Lutz au théâtre* et *Bigre*.
- **Le Palmashow** (Grégoire Ludig et David Marsais) : duo comique connu pour *Very Bad Blagues*, *La Folle Histoire de Max et Léon*, *Ce soir c'est Palmashow* et *Les Vedettes*.
- **François-Xavier Demaison** : humoriste et acteur, connu pour *Demaison s'évade*, *Demaison quitte la scène*, *Coluche, l'histoire d'un mec* et *Le Petit Spirou*.
- **Virginie Hocq** : humoriste belge expressive et populaire, connue pour *C'est tout moi*, *Pas d'inquiétude*, *Sur le fil* et *Non Stop*.
- **Camille Lellouche** : humoriste et comédienne, connue pour *Camille en vrai*, *Mais je t'aime* avec Grand Corps Malade, *Grand Central* et *Mon inconnue*.

Nouvelle génération (2010 – 2025)

- **Paul Mirabel** : humoriste au style nonchalant et décalé, connu pour *Zèbre et Par Amour*.
- **Fary** : stand-upper au ton élégant et engagé, célèbre pour *Fary is the new black*, *Hexagone* et *Aime-moi si tu peux*.
- **Haroun** : humoriste subtil et engagé, reconnu pour *Seuls*, *Haroun au Bataclan*, *Internet etc.* et *Blanc et hétéro*.
- **Roman Frayssinet** : humoriste au style absurde et philosophique, connu pour *Alors*, *La vérité sort de la bouche du zèbre* et *En route vers l'absurde*.

Les musiciens français

La **musique instrumentale**, **orchestrale**, **électronique** ou **improvisée** est un autre pilier de la **culture française**. De **Rameau** à **Jean-Michel Jarre**, de **Debussy** à **Daft Punk**, les **musiciens français** ont marqué les grandes périodes musicales, **innové** dans la création sonore, **influencé** la scène mondiale, et forgé une **identité musicale** riche, entre **tradition** et **modernité**.

Compositeurs classiques

- **Jean-Baptiste Lully** (1632–1687) : compositeur baroque à la cour de Louis XIV, auteur notamment de *Armide*, *Atys*, *Te Deum*.
- **Jean-Philippe Rameau** (1683–1764) : grand compositeur baroque, connu pour ses opéras (*Hippolyte et Aricie*, *Castor et Pollux*, *Les Indes galantes*) et ses œuvres pour clavecin.
- **Hector Berlioz** (1803–1869) : figure majeure du romantisme français, célèbre pour *Symphonie fantastique*, *Les Troyens*, *La Damnation de Faust*.
- **Gabriel Fauré** (1845–1924) : compositeur romantique, auteur du célèbre *Requiem*, *Pavane*, *Élégie*.

- **Georges Bizet** (1838–1875) : compositeur d'opéra, connu pour *Carmen*, *Les Pêcheurs de perles*, *L'Arlésienne*.
- **Camille Saint-Saëns** (1835–1921) : auteur du *Carnaval des animaux*, *Samson et Dalila*, *Danse macabre*.
- **Claude Debussy** (1862–1918) : maître de l'impressionnisme musical, célèbre pour *Clair de lune*, *Prélude à l'après-midi d'un faune*, *La Mer*.
- **Maurice Ravel** (1875–1937) : connu dans le monde entier pour *Boléro*, *Pavane pour une infante défunte*, *Daphnis et Chloé*.

Musique contemporaine

- **Olivier Messiaen** (1908–1992) : compositeur et organiste, explorateur du son et du rythme (*Quatuor pour la fin du temps*, *Turangalîla-Symphonie*, *Catalogue d'oiseaux*).
- **Pierre Boulez** (1925–2016) : chef d'orchestre et compositeur, figure de l'avant-garde (*Le Marteau sans maître*, *Pli selon pli*, *Répons*).
- **Henri Dutilleux** (1916–2013) : compositeur contemporain, connu pour *Métaboles*, *Timbres, espace, mouvement*, *Ainsi la nuit*.
- **Betsy Jolas** (1926) : compositrice contemporaine majeure, jouée internationalement (*D'un opéra de voyage*, *Musique d'hiver*, *Liring Ballade*).

Jazz et musiques improvisées

- **Stéphane Grappelli** (1908–1997) : violoniste de jazz, partenaire de Django Reinhardt (*J'attendrai*, *Sweet Georgia Brown*, *How High the Moon*).
- **Michel Petrucciani** (1962–1999) : pianiste de jazz virtuose, internationalement reconnu (*Looking Up*, *Cantabile*, *Estate*).
- **Didier Lockwood** (1956–2018) : violoniste de jazz, connu pour *Fasten Seat Belts*, *Out of the Blue*, *New World*.
- **Richard Galliano** : accordéoniste de jazz, influencé par Piazzolla et le musette (*Tango pour Claude*, *Opale Concerto*, *French Touch*).
- **Erik Truffaz** : trompettiste reconnu, mélange jazz, électro et groove (*Bending New Corners*, *The Dawn*, *Arkhangelsk*).

Musique électronique et actuelle

- **Jean-Michel Jarre** : pionnier de la musique électronique, connu pour *Oxygène*, *Équinoxe*, *Rendez-vous*, ainsi que pour ses concerts monumentaux organisés à travers le monde (Houston 1986, Paris-La Défense 1990, Moscou 1997).
- **Laurent Garnier** : figure de la techno française, DJ et compositeur (*Crispy Bacon*, *The Man with the Red Face*, *Acid Eiffel*).
- **Daft Punk** : duo iconique de la French Touch, connu pour *Around the World*, *One More Time*, *Get Lucky*.

- **Justice** : duo électro-rock connu pour *D.A.N.C.E.*, *Genesis*, *Audio, Video, Disco*.
- **David Guetta** : DJ international, pionnier du lien entre électro et pop (*Titanium*, *Play Hard*, *When Love Takes Over*).
- **Madeon, Fakear, Rone** : figures récentes de l'électro française (*Icarus*, *La Lune Rousse*, *Bye Bye Macadam*).

Musique de film

- **Georges Delerue** : compositeur pour Truffaut, Godard (*Le Mépris*, *Hiroshima mon amour*, *Jules et Jim*).
- **Michel Legrand** : auteur des musiques des *Parapluies de Cherbourg*, *Les Demoiselles de Rochefort*, *L'Affaire Thomas Crown*.
- **Maurice Jarre** : compositeur de musiques de films, père de Jean-Michel Jarre (*Lawrence d'Arabie*, *Le Docteur Jivago*, *La Route des Indes*).
- **Vladimir Cosma** : connu pour ses musiques de comédies françaises (*La Boum*, *Le Dîner de cons*, *L'Aile ou la Cuisse*).
- **Éric Serra** : compositeur pour le cinéma, collaborateur de Luc Besson (*Le Grand Bleu*, *Léon*, *Le Cinquième Élément*).
- **Alexandre Desplat** : compositeur contemporain, oscarisé, auteur de musiques pour *The Grand Budapest Hotel*, *The Shape of Water*, *Harry Potter et les Reliques de la Mort*.

Les chanteurs français

La **chanson** est au cœur de la **culture française**. Elle accompagne les grandes époques, les mouvements sociaux, les émotions collectives et intimes. Du réalisme de **Édith Piaf** à l'électro de **Christine and the Queens**, des textes engagés de **Renaud** aux refrains populaires de **Johnny Hallyday**, chaque **génération** a ses **voix** et ses **mélodies**.

Pionniers et grands classiques (années 1930 – 1959)

- **Charles Trenet** : surnommé « le fou chantant », il a marqué la chanson française avec *La Mer*, *Y'a d'la joie*, *Douce France*.
- **Édith Piaf** : icône de la chanson réaliste, connue pour *La Vie en rose*, *Non, je ne regrette rien*, *L'Hymne à l'amour*.
- **Yves Montand** : acteur et chanteur, célèbre pour *Les feuilles mortes* et *À Paris*.
- **Tino Rossi** : voix douce et romantique, connu pour *Petit papa Noël*, *Marinella*.
- **Lucienne Delyle** : chanteuse populaire d'après-guerre, connue pour *Mon amant de Saint-Jean*.
- **Bourvil** : acteur comique et chanteur tendre, célèbre pour *Salade de fruits* et *La Tendresse*.

- **Charles Aznavour** : auteur-compositeur et interprète majeur, connu pour *La Bohème*, *Emmenez-moi*, *Je m'voyais déjà*. Il a chanté en plusieurs langues et est resté actif durant plus de 70 ans.

Génération yéyé et chanson littéraire (années 1960 – 1979)

- **Brigitte Bardot** : actrice et chanteuse occasionnelle, connue pour *Harley Davidson*, *La Madrague*.
- **Serge Gainsbourg** : provocateur et poète, connu pour *La Javanaise*, *Je t'aime... moi non plus*, *Initials B.B.*
- **Jacques Brel** : chanteur francophone d'origine belge, intense et passionné, célèbre pour *Amsterdam*, *Ne me quitte pas*, *Le Plat Pays*.
- **Barbara** : grande voix poétique, connue pour *L'Aigle noir*, *Nantes*, *Dis, quand reviendras-tu ?*
- **Georges Brassens** : poète libertaire, maître du verbe, célèbre pour *Les Copains d'abord*, *Chanson pour l'Auvergnat*.
- **Léo Ferré** : chanteur anarchiste et lyrique, auteur de *Avec le temps*, *C'est extra*, *Jolie Môme*.
- **Brigitte Fontaine** : figure expérimentale et singulière de la chanson française, connue pour *Comme à la radio*, *Le nougat*.
- **Claude François** : idole de la jeunesse, connu pour *Cette année-là*, *Alexandrie Alexandra*, *Comme d'habitude*.
- **Johnny Hallyday** : figure du rock français, connu pour *Que je t'aime*, *Allumer le feu*, *Gabrielle*.
- **France Gall** : voix fraîche du yéyé, chansons écrites par Gainsbourg et Michel Berger, connue pour *Poupée de cire, poupée de son*, *Résiste*.
- **Michel Sardou** : chanteur populaire aux textes puissants, connu pour *Les Lacs du Connemara*, *La Maladie d'amour*, *Je vais t'aimer*.

Génération variété et chanson engagée (années 1980 – 1999)

- **Alain Souchon** : auteur à la plume sensible et ironique, connu pour *Foule sentimentale*, *Allô maman bobo*.
- **Maxime Le Forestier** : voix engagée et douce, connu pour *San Francisco*, *Mon frère*.
- **Bernard Lavilliers** : voix grave et chansons engagées, connu pour *Noir et blanc*, *Les mains d'or*.
- **Michel Jonasz** : univers jazzy et nostalgique, connu pour *La boîte de jazz*, *Joueurs de blues*.
- **Michel Fugain** : fondateur du Big Bazar, connu pour *Une belle histoire*, *Fais comme l'oiseau*.
- **Serge Lama** : voix puissante, connu pour *Je suis malade*, *Les ballons rouges*.

- **Marc Lavoine** : voix douce et romantique, connu pour *Elle a les yeux revolver*, *Toi mon amour*.
- **Jean-Jacques Goldman** : auteur-compositeur populaire, connu pour *Envole-moi*, *Il suffira d'un signe*, *Je te donne*.
- **Mylène Farmer** : univers sombre et mystérieux, connue pour *Désenchantée*, *Libertine*, *Sans contrefaçon*.
- **Francis Cabrel** : poète discret, célèbre pour *Je l'aime à mourir*, *La Corrida*, *Encore et encore*.
- **Renaud** : chanteur engagé et tendre, connu pour *Mistral gagnant*, *Laisse béton*, *Manu*.
- **Michel Berger** : auteur prolifique, connu pour *Quelques mots d'amour*, *Seras-tu là ?*, *La groupie du pianiste*.
- **Véronique Sanson** : voix singulière, piano et émotion, connue pour *Besoin de personne*, *Rien que de l'eau*.
- **Patrick Bruel** : acteur et chanteur, succès dans les années 1990 avec *Casser la voix*, *Place des grands hommes*.
- **Zazie** : textes modernes et féminins, connue pour *Zen*, *Je suis un homme*, *Rue de la paix*.
- **Florent Pagny** : voix puissante, répertoire populaire, connu pour *Savoir aimer*, *Ma liberté de penser*.
- **Alain Bashung** : figure culte du rock français, connu pour *Osez Joséphine*, *La nuit je mens*.
- **Indochine** : groupe pop-rock culte depuis les années 1980, connu pour *L'Aventurier*, *J'ai demandé à la lune*.
- **Téléphone** : groupe de rock français emblématique, connu pour *Ça (c'est vraiment toi)*, *New York avec toi*.

Chanson contemporaine, pop et rap (années 2000 – 2014)

- **Mathieu Chedid (M)** : artiste multi-instrumentiste et excentrique, connu pour *Je dis aime*, *Machistador*.
- **Stromae** : chanteur francophone d'origine belge, mélange électro et chanson, succès international avec *Alors on danse*, *Papaoutai*, *Formidable*.
- **Christine and the Queens** : univers pop et performance, connue pour *Saint Claude*, *Tilted*.
- **Raphaël** : voix douce et mélancolique, succès avec *Caravane*, *Ne partons pas fâchés*.
- **Zaz** : voix rauque, style manouche et pop, connue pour *Je veux*.
- **Amel Bent** : révélée par la Nouvelle Star, connue pour *Ma philosophie*.
- **Diam's** : rappeuse engagée, succès dans les années 2000 avec *La Boulette*, *Confessions nocturnes*.

- **Grand Corps Malade** : slameur, textes poétiques et sensibles, connu pour *Les Voyages en train*, *Patients*.
- **Orelsan** : rappeur à textes, connu pour *Basique*, *La fête est finie*, *L'odeur de l'essence*.
- **Cœur de Pirate** : chanteuse francophone d'origine québécoise, connue pour *Comme des enfants*.
- **MC Solaar** : pionnier du rap français, textes poétiques et élégants, connu pour *Bouge de là*, *Solaar pleure*.
- **IAM** : groupe marseillais, figure majeure du rap français, connu pour *Je danse le mia*, *Demain c'est loin*.
- **NTM** : duo légendaire du rap engagé, connu pour *Laisse pas traîner ton fils*, *Ma Benz*.
- **Soprano** : Chanteur et rappeur marseillais, connu pour ses textes positifs et fédérateurs. Il est l'une des personnalités préférées des Français et un symbole de réussite et de tolérance.

Nouvelle génération (2015 – 2025)

- **Christophe Maé** : pop ensoleillée, connu pour *On s'attache*, *Il est où le bonheur ?*.
- **Louane** : révélée par *The Voice* et *La Famille Bélier*, connue pour *Avenir*, *Jour 1*.
- **Clara Luciani** : voix grave et élégance pop, succès avec *La Grenade*, *Respire encore*.
- **Vianney** : guitare et spontanéité, connu pour *Pas là*, *Je m'en vais*.
- **Eddy de Pretto** : entre chanson et rap, thèmes sur l'identité, connu pour *Kid*, *Fête de trop*.
- **Hoshi** : pop engagée et personnelle, connue pour *Ta marinière*, *Amour censure*.
- **Pomme** : douceur et introspection, connue pour *Je sais pas danser*, *Les séquoias*.
- **Suzane** : électro et paroles féministes, connue pour *Il est où le SAV ?*
- **Juliette Armanet** : piano et disco chic, connue pour *Le dernier jour du disco*.
- **Zaho de Sagazan** : révélation récente, voix grave et textes profonds.
- **Tiakola** : chanteur-rappeur en pleine ascension.
- **Lomepal** : rap et introspection, connu pour *Trop beau*, *Yeux disent*.
- **Aya Nakamura** : star de la pop urbaine, succès international avec *Djadja*, *Copines*, *Dégaine, cérémonie d'ouverture des JO de Paris 2024*.
- **Slimane** : Chanteur à la voix puissante, il a représenté la France avec succès à l'Eurovision 2024 avec son titre *Mon Amour*.
- **Jul** : Rappeur marseillais, il est le plus gros vendeur de disques de l'histoire du rap en France et une icône de la culture populaire actuelle.

Grands festivals en France

La France accueille chaque année de nombreux **festivals culturels** de renommée **nationale** et **internationale**.

- **Festival de Cannes** : l'un des plus prestigieux festivals de **cinéma** au monde, organisé chaque année en mai, il récompense les meilleurs films avec la **Palme d'or**.
- **Festival d'Avignon** : consacré au **théâtre** et au spectacle vivant, il se tient en juillet dans la ville d'Avignon.
- **Les Vieilles Charrues** (Carhaix, Bretagne) : l'un des plus grands festivals de **musique actuelle** en Europe.
- **Nuits Sonores** (Lyon) : festival de **musique électronique et indépendante**, organisé chaque printemps.
- **Francofolies** (La Rochelle) : festival consacré à la **chanson francophone contemporaine**.
- **Hellfest** (Clisson) : festival majeur dédié à la musique **métal** et aux musiques extrêmes.
- **Main Square Festival** (Arras) : festival de **rock et pop internationale**, dans un cadre historique.
- **Festival Interceltique de Lorient** : rassemblement autour des **cultures celtiques**, mêlant musique, danse et traditions.
- **Chorégies d'Orange** : festival d'**opéra** se tenant dans le **théâtre antique d'Orange**, un des plus anciens festivals lyriques.
- **Festival de Jazz de Nice** : l'un des plus anciens festivals de jazz au monde, organisé chaque été sur la Côte d'Azur.
- **Rock en Seine** (Paris) : grand festival de **rock alternatif** et musiques actuelles, à la fin de l'été.

Le sport en France

Le sport occupe une place importante dans la société française. Il contribue à la **santé**, à l'**éducation**, à la **cohésion sociale** et au **rayonnement international** du pays. Il est pratiqué dans les **écoles**, les **clubs**, les **stades** et dans la vie quotidienne.

Disciplines populaires

Football

- **Coupe du monde 1998** en **France** : **Victoire de la France** face au **Brésil**
- **Coupe du monde 2018** en **Russie** : Victoire de la France face à la Croatie
- **Coupe du monde** 2022 au Qatar : La France est en finale face à l'Argentine qui remporte la coupe.

- **Autres Grands moments** : Finale de Coupe du monde en 2006 contre l'Italie, Euro 1984 et 2000.
- **Stades emblématiques** : Stade de France, Parc des Princes, Stade Vélodrome, Groupama Stadium.
- **Clubs phares** : Paris Saint-Germain (PSG), Olympique de Marseille (OM), Olympique Lyonnais (OL).
- **Sportifs actuels** :
  - *Kylian Mbappé*
  - *Eduardo Camavinga*
  - *Mike Maignan*
  - *William Saliba*
  - *Warren Zaïre-Emery*
  - *Bradley Barcola*
  - *Ousmane Dembélé*
  - *Aurélien Tchouaméni*
  - *Jules Koundé*
  - *Théo Hernandez*
  - *Randal Kolo Muani*
  - *Marcus Thuram*
- **Figures historiques** :
  - *Zinédine Zidane*
  - *Michel Platini*
  - *Thierry Henry*
  - *Didier Deschamps*
  - *Jean-Pierre Papin*
  - *Just Fontaine*
  - *Raymond Kopa*
  - *Marcel Desailly*
  - *Lilian Thuram*
  - *Patrick Vieira*
  - *Bixente Lizarazu*
  - *Alain Giresse*
  - *Dominique Rocheteau*
  - *Éric Cantona*
  - *Youri Djorkaeff*
  - *Emmanuel Petit*
  - *Laurent Blanc*
  - *Fabien Barthez*
  - *Antoine Griezmann*
  - *Olivier Giroud*
  - *Hugo Lloris*
  - *Raphaël Varane*

Rugby

- **Grands moments :**
  - **Finales de Coupe du monde :** 1987, 1999, 2011
  - **Tournoi des Six Nations :** 28 titres remportés, notamment victoire en mars 2026 contre l'Angleterre, avant derniers titres en 2025, 2022, 2010,2007
- **Stades emblématiques :** Stade de France (Saint Denis), Stade Ernest-Wallon (Toulouse), Stade Mayol (Toulon), Matmut Atlantique (Bordeaux).
- **Sportifs actuels :** Antoine Dupont, Romain Ntamack, Damian Penaud, Gaël Fickou, Grégory Alldritt, Julien Marchand, Cyril Baille, Charles Ollivon, Melvyn Jaminet, Thomas Ramos.
- **Figures historiques :** Sébastien Chabal, Serge Blanco, Philippe Sella, Fabien Galthié, Jean-Pierre Rives, Raphaël Ibanez, Thierry Dusautoir, Frédéric Michalak, Christophe Dominici, Jean-Baptiste Lafond

Tennis

- **Grands moments :**
  - Victoire de **Yannick Noah** à **Roland-Garros 1983** (dernier Français titré).
  - Victoire de **Lucas Pouille** en **Coupe Davis 2017**.
  - Finales en **Grands Chelems** ou en **Fed Cup** d'Amélie Mauresmo, Mary Pierce, Jo-Wilfried Tsonga, Richard Gasquet.
- **Infrastructures :** Stade Roland-Garros (Paris).
- **Sportifs actuels :** Caroline Garcia, Gaël Monfils, Ugo Humbert, Adrian Mannarino, Diane Parry, Arthur Fils, Luca Van Assche.
- **Figures historiques :** Yannick Noah, Amélie Mauresmo, Mary Pierce, Henri Leconte, Guy Forget, Jo-Wilfried Tsonga, Richard Gasquet, Fabrice Santoro. **René Lacoste**, champion des années 1920 et fondateur de la marque éponyme.

Le tournoi de **Roland Garros** tient son nom de l'aviateur français de la Première Guerre mondiale.

Basket-ball

- **Grands moments :**
  - Médaille d'argent aux **Jeux Olympiques de Tokyo 2020** (troisième médaille olympique après 1948 et 2000).
  - Victoire à l'**EuroBasket 2013**.
- **Infrastructures :** Accor Arena (Paris), LDLC Arena (Lyon), Palais des Sports de Pau.
- **Sportifs actuels :** Victor Wembanyama, Rudy Gobert, Evan Fournier, Nicolas Batum, Nando De Colo, Elie Okobo, Moustapha Fall, Yakuba Ouattara.
- **Figures historiques :** Tony Parker, Boris Diaw, Mickaël Piétrus, Antoine Rigaudeau, Ronny Turiaf, Florent Piétrus.

Handball

- **Grands moments :**
  - Multiples titres : champions du monde (**1995**, **2001**, **2009**, **2011**, **2015**, **2017**), champions olympiques (**2008**, **2012**), champions d'Europe (**2006**, **2010**, **2014**).
- **Infrastructures :** Accor Arena (Paris), Sud de France Arena (Montpellier), Palais des Sports Jean Weille (Nancy).
- **Sportifs actuels :** Ludovic Fabregas, Dika Mem, Nedim Remili, Valentin Porte, Melvyn Richardson, Kentin Mahé.
- **Figures historiques :** Nikola Karabatic, Didier Dinart, Jackson Richardson, Bertrand Gille, Jérôme Fernandez, Guillaume Gille, Thierry Omeyer, Daniel Narcisse.

Cyclisme

- **Grands moments :**
  - Victoires françaises au **Tour de France**, notamment **Bernard Hinault** (dernier vainqueur français en 1985).
  - Titres mondiaux récents : **Julian Alaphilippe** (2020, 2021).
- **Infrastructures :** Route du Tour de France (change chaque année), vélodromes nationaux (St-Quentin-en-Yvelines).
- **Sportifs actuels :** Julian Alaphilippe, David Gaudu, Romain Bardet, Thibaut Pinot (retraité fin 2023).
- **Figures historiques :** Bernard Hinault, Laurent Jalabert, Richard Virenque, Raymond Poulidor, Louison Bobet.

Judo

- **Grands moments :**
  - Domination française depuis les années 1990.
  - Multiples titres aux **Jeux olympiques** et **championnats du monde**.
- **Infrastructures :** Institut du Judo (Paris), INSEP (Paris).
- **Sportifs actuels :** Teddy Riner, Clarisse Agbégnénou, Shirine Boukli, Luka Mkheidze, Romane Dicko, Sarah-Léonie Cysique.
- **Figures historiques :** David Douillet, Lucie Décosse, Angelo Parisi, Frédérique Jossinet, Jean-Luc Rougé, Céline Lebrun.

Natation

- **Grands moments :**
  - Multiples médailles aux **Jeux Olympiques** et **championnats du monde** (années 2000 à aujourd'hui).
  - Émergence de nouveaux talents comme **Léon Marchand**.
- **Infrastructures :** Centre aquatique olympique (Saint-Denis), INSEP (Paris), piscines municipales labellisées "France Natation".
- **Sportifs actuels :** Léon Marchand, Marie Wattel, Maxime Grousset, Yohann Ndoye Brouard, Anastasiia Kirpichnikova.
- **Figures historiques :** Florent Manaudou, Camille Muffat, Laure Manaudou, Alain Bernard, Yannick Agnel, Hugues Duboscq.

Athlétisme

- **Grands moments :**
  - Titres olympiques et mondiaux dans le décathlon, la perche et le sprint.
  - Triple médaille olympique de **Marie-José Pérec** (1992, 1996).

- **Infrastructures :** Stade Charléty (Paris), Stadium de Toulouse, CREPS régionaux.
- **Sportifs actuels :** Kevin Mayer, Wilhem Belocian, Sasha Zhoya, Mélodie Aït-Saïd, Renaud Lavillenie (encore actif), Pascal Martinot-Lagarde.
- **Figures historiques :** Marie-José Pérec, Renaud Lavillenie, Jean Galfione, Christine Arron, Eunice Barber, Stéphane Diagana, Alain Mimoun (marathon).

Boxe

- **Grands moments :**
  - Titre olympique de **Tony Yoka** (2016) et **Estelle Mossely** (2016).
  - Carrière légendaire de **Marcel Cerdan**, champion d'Europe et du monde dans les années 1940.
- **Infrastructures :** INSEP (Paris), Palais des Sports (Paris), salles de boxe locales affiliées à la Fédération Française de Boxe.
- **Sportifs actuels :** Tony Yoka, Estelle Mossely, Souleymane Cissokho, Sofiane Oumiha, Mourad Aliev.
- **Figures historiques :** Marcel Cerdan, Jean-Marc Mormeck, Fabrice Tiozzo, Brahim Asloum, Gilbert Delé.

Formule 1

- **Grands moments :**
  - 4 titres mondiaux pour **Alain Prost** (1985, 1986, 1989, 1993).
  - Victoires en Grand Prix à Monaco, Magny-Cours et plus récemment au Castellet.
- **Infrastructures :** Circuit Paul Ricard (Le Castellet), circuits urbains ponctuels, anciens circuits de Reims-Gueux et Charade.
- **Sportifs actuels :** Esteban Ocon, Pierre Gasly.
- **Figures historiques :** Alain Prost, René Arnoux, Jean Alesi, Patrick Tambay.

Moto

- **Grands moments :**
  - Victoires françaises en **MotoGP**, **Endurance** (24 Heures du Mans moto, Bol d'Or) et **rallye raid** (Paris-Dakar).
  - Domination historique de la France en **Supermotard** et en **championnats d'endurance FIM**.
- **Infrastructures :** Circuit Bugatti (Le Mans), Circuit Paul Ricard (Le Castellet), Circuit de Magny-Cours, nombreux circuits régionaux pour motocross et supermotard.
- **Sportifs actuels :** Fabio Quartararo (champion du monde MotoGP 2021), Jules Cluzel, Mike Di Meglio, Randy de Puniet.

- **Figures historiques :** Christian Sarron, Jean-Michel Bayle, Patrick Pons, Stéphane Peterhansel.

Rallye

- **Grands moments :**
  - Multiples titres mondiaux en **WRC (Championnat du monde des rallyes)**, notamment grâce à **Sébastien Loeb** et **Sébastien Ogier**.
  - Succès français dans le **Rallye Monte-Carlo** et le **Dakar (anciennement Paris-Dakar)**.
- **Infrastructures :** Spéciales routières dans le Var, en Corse, dans les Vosges. Centre de pilotage rallye à Lohéac, circuits rallycross (Dreux, Essay).
- **Sportifs actuels :** Sébastien Ogier, Yohan Rossel, Adrien Fourmaux.
- **Figures historiques :** Sébastien Loeb, Jean Ragnotti, Didier Auriol, Guy Fréquelin, Bruno Saby.

Voile

- **Grands moments :**
  - Victoires françaises dans des courses mythiques : **Vendée Globe**, **Route du Rhum**, **Transat Jacques-Vabre**.
  - Performances marquantes lors de records de tours du monde en solitaire.
- **Infrastructures :** Ports de départ emblématiques (Les Sables-d'Olonne, Saint-Malo), Cité de la Voile Éric Tabarly (Lorient).
- **Sportifs actuels :** Charlie Dalin, Thomas Ruyant, Clarisse Crémer, Jérémie Beyou.
- **Figures historiques :** François Gabart, Armel Le Cléac'h, Michel Desjoyeaux, Florence Arthaud.

Surf

- **Grands moments :**
  - Entrée officielle du **surf aux Jeux Olympiques** à Tokyo 2020.
  - Étapes françaises majeures du **Championship Tour** de la World Surf League à **Hossegor**.
- **Infrastructures :** Plages de **Hossegor**, **Biarritz**, **Lacanau**, **La Torche** ; écoles de surf sur toutes les côtes françaises.
- **Sportifs actuels :** Johanne Defay, Justin Becret, Kauli Vaast, Vahine Fierro.
- **Figures historiques :** Éric Terrien (pionnier du stand-up paddle), Hélène Macquart, Didier Piter.

Escrime

- **Grands moments :**
  - Nombreuses médailles aux **Jeux Olympiques** et **championnats du monde**, notamment en fleuret, sabre et épée.
  - La France est une des nations les plus titrées de l'histoire de l'escrime olympique.
- **Infrastructures :** CREPS, clubs traditionnels comme le Cercle d'Escrime de Paris, INSEP.
- **Sportifs actuels :** Enzo Lefort, Ysaora Thibus, Romain Cannone.
- **Figures historiques :** Laura Flessel, Brice Guyart, Philippe Omnès, Jean-François Lamour.

Escalade

- **Grands moments :**
  - Entrée de l'escalade aux **Jeux Olympiques** à Tokyo 2020.
  - Performances remarquées lors des championnats du monde d'escalade.
- **Infrastructures :** Salles d'escalade comme Arkose, Climb Up, Vertical'Art ; falaises naturelles (Fontainebleau, Verdon, Céüse).
- **Sportifs actuels :** Oriane Bertone, Mejdi Schalck.
- **Figures historiques :** Anouck Jaubert, Mickaël Mawem.

Badminton

- **Grands moments :**
  - Progrès constants en compétitions européennes et mondiales.
  - Participation régulière aux **Jeux Olympiques** depuis les années 1990.
- **Infrastructures :** Gymnases municipaux, CREPS, pôles espoirs (notamment à Talence, Strasbourg).
- **Sportifs actuels :** Thom Gicquel, Delphine Delrue, Christo Popov, Toma Junior Popov.
- **Figures historiques :** Pi Hongyan, Brice Leverdez.

Courses hippiques

- **Grands moments :**
  - Le **Prix de l'Arc de Triomphe**, l'une des plus prestigieuses courses de plat au monde, se déroule chaque automne à l'hippodrome de Longchamp.
  - Le **Quinté+**, **Tiercé** et autres paris PMU rythment quotidiennement l'actualité sportive.

- **Infrastructures :** Hippodrome de Longchamp (Paris), Vincennes (trot), Deauville, Chantilly, Cagnes-sur-Mer.
- **Sportifs actuels :** Christophe Soumillon, Mickaël Barzalona, Éric Raffin.
- **Figures historiques :** Yves Saint-Martin, Jean-René Gougeon, Philippe Masson, Pierre Levesque.

Autres grands événements sportifs

- **Prix de l'Arc de Triomphe** : course hippique de renommée mondiale organisée chaque année à l'hippodrome de Longchamp (Paris).
- **Jeux Olympiques de Paris 2024** : Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été un événement majeur, accueillant des athlètes du monde entier et marquant l'histoire du sport en France.
- **Marathon de Paris** : l'un des plus grands marathons d'Europe, réunissant chaque année plus de 50 000 coureurs dans les rues de la capitale.
- **Tour de France** : compétition cycliste emblématique chaque mois de juillet.
- **Roland-Garros** : tournoi de tennis prestigieux organisé chaque printemps à Paris 16e .
- **Finale de la Coupe de France de football** : rassemble chaque année les meilleurs clubs du pays.
- **24 Heures du Mans** : course automobile d'endurance mythique organisée chaque année dans la Sarthe depuis 1923.

Sport et cohésion sociale

Le **sport** est un vecteur d'**intégration** et de **vivre ensemble**. Il favorise :

- L'accès des jeunes à des valeurs comme le **respect**, l'**effort** et l'**esprit d'équipe**.
- L'engagement bénévole dans les **associations sportives** locales.
- La participation à des **événements ouverts à tous**, comme les **courses populaires** ou les **initiations gratuites**.

Le sport reflète aussi la **diversité** de la société française à travers ses athlètes issus de tous les horizons.

Chapitre 9

Les personnalités devenues françaises

Personnalités naturalisées françaises

La France **accueille** et **valorise** les **talents venus d'ailleurs**. En 2024, **103 661 personnes** ont acquis la **nationalité française**, dont **48 494 par naturalisation**. Les autres modes d'acquisition incluent les **déclarations par mariage**, les **ascendants de Français**, ou encore les **déclarations anticipées pour les mineurs**. Ces chiffres illustrent la **diversité des parcours d'intégration** et l'**ouverture de la République** à celles et ceux qui souhaitent s'y engager pleinement.

Sciences

- **Marie Curie** (1867–1934) **–** Pologne **–** Naturalisée par mariage : scientifique, double prix Nobel.
- **Georges Charpak** (1924–2010) – Pologne – Naturalisé en 1946 : physicien, prix Nobel de physique.
- **Haroun Tazieff** (1914–1998) – Pologne – Naturalisé en 1971 : vulcanologue, explorateur et écrivain scientifique.

Littérature

- **Romain Gary** (1914–1980) – Lituanie – Naturalisé en 1935 : écrivain, diplomate, double prix Goncourt.
- **Joseph Kessel** (1898–1979) **–** Argentine **–** Naturalisé en 1922 : écrivain, académicien, résistant.
- **Andrée Chedid** (1920–2011) – Égypte – Naturalisée en 1946 : poétesse et romancière.
- **Guillaume Apollinaire** (1880–1918) – Italie – Naturalisé en 1914 : poète, critique d'art, engagé pendant la Grande Guerre.
- **Amin Maalouf** (1949) – Liban – Naturalisé en 1998 : écrivain, académicien, auteur de *Léon l'Africain*.
- **Boualem Sansal** (né en 1949) – Algérie – Naturalisé en 2024 : écrivain, élu à l'Académie française en janvier 2026. Auteur de *2084 : la fin du monde*, il est une figure de la défense de la liberté de pensée et de la langue française.

Politique

- **Françoise Giroud** (1916–2003) – Suisse – Naturalisée : journaliste, femme politique, cofondatrice de *L'Express*.
- **Eva Joly** (1943) – Norvège – Naturalisée en 1972 : magistrate, eurodéputée, candidate à la présidentielle.
- **Manuel Valls** (1962) – Espagne – Naturalisé en 1982 : ancien Premier ministre.
- **Rama Yade** (1976) – Sénégal – Naturalisée à 13 ans : secrétaire d'État aux Droits de l'homme, figure politique des années 2000.
- **Najat Vallaud-Belkacem** (1977) – Maroc – Naturalisée à 18 ans : ministre des Droits des femmes puis de l'Éducation nationale.

Sport

- **Alain Mimoun** (1921–2013) – Algérie – Naturalisé en 1947 : champion olympique de marathon en 1956.
- **Tony Parker** (1982) – Belgique (père américain, mère néerlandaise) – Naturalisé : basketteur, quadruple champion NBA, premier Français à remporter ce titre.

Arts et divertissement

- **Joséphine Baker** (1906–1975) – États-Unis – Naturalisée en 1937 : chanteuse, résistante, militante des droits civiques. Entrée au Panthéon en 2021.
- **Léon Zitrone** (1914–1995) – Russie – Naturalisé en 1936 : journaliste et présentateur emblématique de la télévision française.
- **Manu Dibango** (1933–2020) – Cameroun – Naturalisé dans les années 1970 : saxophoniste, figure du jazz et de la world music.
- **Georges Moustaki** (1934–2013) – Égypte – Naturalisé en 1967 : auteur-compositeur-interprète, figure de la chanson française.
- **Dalida** (1933–1987) – Égypte (parents italiens) – Devenue française par mariage : chanteuse et actrice emblématique, icône populaire en France et à l'étranger.
- **Rachid Taha** (1958–2018) – Algérie – Naturalisé à l'adolescence : chanteur franco-maghrébin, pionnier du métissage musical.

Personnalités françaises issues de l'immigration

La France s'est construite au fil des siècles grâce à l'apport de **populations venues de tous horizons**. De nombreuses **personnalités nées en France de parents immigrés** illustrent la **richesse de cette diversité**. Leur **parcours**, dans des domaines aussi variés que les **sciences**, la **politique**, le **sport** ou les **arts**, témoigne d'une **intégration réussie** et d'une **contribution majeure** à la société française.

Sciences

- **Boris Cyrulnik** (1937) – France (parents russes) – Français par le droit du sol : neuropsychiatre, auteur et vulgarisateur scientifique.

Musique

- **Charles Aznavour** (1924–2018) – France (parents arméniens) – Français par le droit du sol : auteur-compositeur-interprète, icône de la chanson française, engagé pour la cause arménienne.
- **Serge Gainsbourg** (1928–1991) – France (parents russes) – Français par le droit du sol : auteur-compositeur-interprète, icône musicale.

Politique

- **Édith Cresson** (1934) – France (père espagnol naturalisé) – Française de naissance : première femme à occuper le poste de Premier ministre.
- **Malek Boutih** (1964) – France (parents algériens) – Français par le droit du sol : ancien président de SOS Racisme, ancien député.

Sport

- **Michel Platini** (1955) – France (père italien naturalisé, mère française) – Français de naissance : footballeur international, ancien sélectionneur et dirigeant sportif.
- **Yannick Noah** (1960) – France (père camerounais, mère française) – Français de naissance : vainqueur de Roland-Garros, chanteur populaire.
- **Zinédine Zidane** (1972) – France (parents algériens) – Français par le droit du sol : icône du football mondial, champion du monde 1998.
- **Maryse Éwanjé-Épée** (1964) – France (parents camerounais) – Française par le droit du sol : athlète, recordwoman du saut en hauteur.

Arts et divertissement

- **Isabelle Adjani** (1955) – France (père algérien, mère allemande naturalisée) – Française par sa mère : actrice multi-césarisée.
- **Kad Merad** (1964) – Algérie (père algérien, mère française) – Français de naissance : acteur et humoriste, connu pour ses rôles populaires au cinéma et à la télévision, notamment dans *Bienvenue chez les Ch'tis*.
- **Ramzy Bedia** (1972) – France (parents algériens) – Français par le droit du sol : humoriste et acteur, duo comique Éric & Ramzy.
- **Jamel Debbouze** (1975) – France (parents marocains) – Français par le droit du sol : humoriste et acteur, figure de la scène culturelle.
- **Omar Sy** (1978) – France (parents sénégalais et mauritaniens) – Français par le droit du sol : acteur césarisé pour *Intouchables*, figure du cinéma international.
- **Leïla Bekhti** (1984) – France (parents algériens) – Française par le droit du sol : actrice césarisée.

Chapitre 10

Repères essentiels

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 5. La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6. La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Art. 8. La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Art. 12. La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Art. 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14. Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessite de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15. La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Art. 16. Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

Art. 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Les jours fériés en France

En France, il existe **11 jours fériés** par an, dont certains sont **d'origine religieuse** et d'autres **liés à l'histoire nationale :**

- **1er janvier** : ***Nouvel An***
- **Lundi de Pâques** (date variable, mars/avril) – Fête chrétienne. C'est le lendemain du dimanche de Pâques, qui célèbre la résurrection de Jésus. Le dimanche de Pâques change chaque année, car c'est le 1er dimanche suivant la pleine lune après le 21 mars.
- **1er mai** : ***Fête du Travail*** (tradition du muguet) – Cette journée trouve ses racines dans les luttes ouvrières du XIXe siècle. **Offrir du muguet** est une tradition porte-bonheur.
- **8 mai** : Commémore la fin de la **Seconde Guerre mondiale** en Europe.
- **Jeudi de l'Ascension** (date variable, mai) – Fête chrétienne qui célèbre la montée au ciel de Jésus, 40 jours après Pâques.
- ***Lundi de Pentecôte*** (date variable, mai/juin) – Fête chrétienne qui célèbre la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, 50 jours après Pâques. *(Ce jour est parfois travaillé dans certaines entreprises)*
- **14 juillet** : ***Fête nationale* –** Commémoration de la **prise de la Bastille en 1789**.
- **15 août** : ***Assomption* –** Fête catholique qui célèbre la montée au ciel de la Vierge Marie, mère de Jésus.
- **1er novembre** : ***Toussaint*** – Fête catholique en hommage à tous les saints et aux défunts.
- **11 novembre** : ***Armistice de 1918* –** Commémore la fin de la **Première Guerre mondiale** le 11 novembre 1918.
- **25 décembre** : ***Noël*** – Fête chrétienne célébrant la naissance de Jésus-Christ. En France, c'est une fête familiale, marquée par l'échange de cadeaux, notamment pour les enfants.

Remarques :

- Pour la plupart des salariés, les jours fériés sont chômés (jours de repos). L'employeur peut toutefois prévoir dans le contrat de travail que certains d'entre eux soient travaillés, à l'exception du 1er mai qui est obligatoirement chômé.

- La **Journée de solidarité** est un jour de travail non rémunéré pour financer l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Elle était initialement fixée au Lundi de Pentecôte, mais les employeurs peuvent désormais choisir un autre jour.
- **L'Alsace** et **la Moselle** bénéficient de 2 jours fériés supplémentaires :
  → le *Vendredi Saint* (avant Pâques)
  → le jour de *Saint-Etienne* le *26 décembre* (lendemain de Noël)

Ces jours marquent à la fois des traditions religieuses, historiques et sociales en France.

La sécurité sociale

La **Sécurité sociale française** est un système de solidarité qui protège les individus contre les principaux risques de la vie : **maladie, famille, retraite, accident du travail, perte d'autonomie**, etc.

Elle repose sur le principe de la **cotisation sociale obligatoire** : les actifs (employés et employeurs) versent une partie de leurs revenus pour financer les prestations versées à ceux qui en ont besoin (malades, familles, retraités...).
C'est un **système de redistribution** et une **assurance collective**.

Les six branches de la Sécurité sociale :

La branche Maladie :

Couvre les frais de santé (soins médicaux, médicaments, arrêts de travail, maternité, invalidité, décès).
Gérée par la **Caisse nationale de l'Assurance Maladie (CNAM)**, avec un réseau de CPAM (caisses primaires d'assurance maladie) et de CARSAT (caisses régionales).

La branche Famille :

Verse les **prestations familiales**, les **aides au logement** et le **soutien à la parentalité**.
Gérée par la **Caisse nationale des Allocations Familiales** (CNAF) et les **CAF** locales.

La branche Accidents du travail – Maladies professionnelles (AT-MP) :

Indemnise les salariés victimes d'un **accident** ou d'une **maladie liée au travail**.
Également gérée par la **CNAM** et les CARSAT.

La branche Retraite :

Verse les **pensions de retraite** et suit les carrières des assurés.
Gérée par la **Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)**, avec les CARSAT en région.

La branche Autonomie :

Créée en **2021**, elle finance les aides pour les **personnes âgées en perte d'autonomie** et les **personnes en situation de handicap** (APA, PCH, EHPAD).
Gérée par la **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie** (CNSA).

La branche Recouvrement :

Assure la **collecte des cotisations sociales** et la gestion de la trésorerie du système.
Gérée par l'**Agence centrale des organismes de Sécurité sociale** (ACOSS) et les **URSSAF**.

Les URSSAF collectent aussi les cotisations des **travailleurs indépendants** (commerçants, artisans, professions libérales) intégrés au régime général.

Le Service National Universel (SNU)

Le Service National Universel (SNU) est un programme civique lancé en France en **2019**, pris en charge par l'État. Il s'adresse aux jeunes Français âgés de **15 à 17 ans** et vise à transmettre des valeurs fondamentales telles que **la solidarité, la citoyenneté, la laïcité** et **la protection de l'environnement**. Il a également pour objectif de renforcer **la cohésion nationale** et de développer **la culture de l'engagement**. Bien que sa généralisation soit encore débattue, le SNU reste aujourd'hui **facultatif**.

Le programme se déroule en **trois étapes principales** :

- **Un séjour de cohésion** de 12 jours en collectivité, généralement dans une autre région que celle d'origine
- **Une mission d'intérêt général** de 84 heures réalisée sur l'année dans une association, une collectivité ou un service public
- **Un engagement volontaire** : possibilité de poursuivre une mission plus longue (de 3 mois à 1 an)

Ce dispositif permet de découvrir **divers domaines d'engagement**, comme les **métiers de la défense, de la sécurité civile** ou du secteur associatif, et contribue à **l'insertion sociale et professionnelle** des jeunes.

L'Académie française

Fondée en **1635 par Richelieu**, elle est la gardienne de la **langue française**.

Sa mission ? Fixer les règles de la langue et rédiger le dictionnaire.

Ses membres sont appelés les **« Immortels »**. Ils sont 40, élus pour leur contribution à la **littérature française**.

Elle accueille des talents venus d'ailleurs, comme **Amin Maalouf** (Liban) ou **Boualem Sansal** (Algérie), élu en **janvier 2026**.

Chapitre 11

Questions-Réponses générales

La République française

1. Quelle est la devise de la France ?

- ✓ La devise de la France est "Liberté, Égalité, Fraternité".

2. Quels sont les principes et les valeurs de la République ?

- ✓ Les valeurs de la République sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et aussi la Laïcité.
- ✓ Ses principes sont que la République est une et indivisible, laïque, démocratique et sociale.

3. Quelles sont les valeurs de la République française et que représente chacune de ces valeurs ?

- ✓ Les quatre grandes valeurs sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité.
- ✓ La Liberté, c'est le droit d'avoir ses opinions, c'est la liberté de pensée, de croyance, d'expression et de se réunir.
- ✓ L'Égalité, c'est le principe que tous les citoyens ont les mêmes droits et devoirs, quelle que soit leur origine ou leur sexe.
- ✓ La Fraternité, c'est la solidarité entre tous les citoyens.
- ✓ Et la Laïcité, c'est la séparation entre l'État et les religions, qui garantit la liberté de croire ou de ne pas croire.

4. Qu'est-ce que la République ?

- ✓ La République est un régime politique dans lequel les dirigeants sont choisis par le peuple pour gouverner en son nom.
- ✓ Elle est fondée sur des valeurs comme la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.
- ✓ Par exemple, le Président de la République est élu par les citoyens français.

5. Que signifie l'expression « République indivisible, laïque, démocratique et sociale » ?

- ✓ C'est la définition de la République française inscrite dans l'article 1er de la Constitution.

- ✓ D'abord, "indivisible" signifie que la République est une et que la loi est la même pour tous sur tout le territoire.
- ✓ "Laïque" garantit que l'État est neutre face aux religions et garantit la liberté de conscience.
- ✓ "Démocratique" signifie que le pouvoir appartient au peuple qui l'exerce par le vote.
- ✓ Enfin, "sociale" indique que l'État a un devoir de solidarité envers tous les citoyens notamment à travers la Sécurité sociale.

6. Que symbolise la République indivisible ?

- ✓ La République indivisible symbolise l'unité de la nation française.
- ✓ Cela signifie que la loi est la même pour tous sur tout le territoire et que personne ne peut se réclamer d'une identité particulière (politique, ethnique, religieuse ou autre).

7. Que signifie la Liberté ?

- ✓ La liberté, c'est le droit pour chacun d'avoir ses propres opinions, de croire en ce que l'on veut et de s'exprimer librement.
- ✓ La seule limite, c'est de ne pas nuire à la liberté des autres.

8. La liberté est-elle absolue ?

- ✓ Non, la liberté n'est pas absolue.
- ✓ On peut s'exprimer librement, mais pas tout dire.
- ✓ Elle s'arrête là où commence celle des autres.
- ✓ Par exemple, on est libre d'exprimer ses opinions, mais on ne peut pas insulter les gens ni inciter à la haine.

9. Quelles sont les libertés garanties en démocratie en France ?

- ✓ En France, plusieurs libertés fondamentales sont garanties.
- ✓ Comme la liberté de pensée, la liberté d'expression, ou encore la liberté de croyance, la liberté de se réunir.

10. Que signifie l'Égalité ?

- ✓ L'égalité veut dire que la loi est la même pour tout le monde.
- ✓ Tous les citoyens sont égaux en droits et en devoirs, peu importe leur origine, leur sexe ou leur religion.

11. Que signifie « fraternité » dans la devise nationale ?

- ✓ La fraternité signifie la solidarité entre tous les citoyens français.
- ✓ Elle se concrétise par l'entraide, le respect mutuel et les systèmes sociaux comme la sécurité sociale qui permettent de soutenir ceux qui en ont besoin.

12. Depuis quand la France est-elle officiellement un État laïc ?

- ✓ La France est officiellement un État laïc depuis la loi de 1905 qui sépare les Églises de l'État.

13. Que signifie la laïcité concrètement ?

- ✓ La laïcité est le principe de séparation de l'État et des religions.
- ✓ La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes, mais ne reconnaît ni ne subventionne aucune religion.
- ✓ L'État est neutre face à la religion.

14. A-t-on le droit de porter des signes religieux dans les lieux publics en France ?

- ✓ Oui, chacun est libre de porter des signes religieux dans les lieux publics.
- ✓ La laïcité garantit la liberté religieuse.
- ✓ Mais il peut y avoir des limites pour préserver l'ordre public.

15. Que garantit la liberté religieuse ?

- ✓ La liberté religieuse est un principe fondamental de la République qui est protégée par la constitution.
- ✓ Chacun a le droit de pratiquer sa religion, de changer de religion ou de ne pas avoir de religion.

16. Qu'est-ce que la liberté de culte ?

- ✓ La liberté de culte est le droit pour chacun de pratiquer la religion de son choix ou de ne pas en avoir.
- ✓ En France, cette liberté est garantie par la laïcité : l'État protège toutes les religions sans en privilégier aucune.
- ✓ Chacun peut croire, prier et exercer son culte librement, dans le respect de l'ordre public.

17. Quelle est la loi qui encadre le port de signes religieux dans les écoles publiques ?

- ✓ C'est la loi du 15 mars 2004 qui interdit le port de signes religieux trop visibles dans les écoles, collèges et lycées publics.
- ✓ Cette loi protège les mineurs contre les pressions qu'ils peuvent subir.

18. Citez-moi les droits des citoyens français.

- ✓ Oui, les citoyens français ont des droits politiques, comme le droit de voter et de se présenter aux élections.
- ✓ Ils ont aussi des droits civils, comme la liberté et l'égalité, et des droits sociaux comme le droit à l'éducation et à la santé.

Autres réponses possibles : Le droit d'accès aux emplois publics, le droit au travail, le droit au logement.

19. Citez-moi les devoirs des citoyens français.

- ✓ Oui, les principaux devoirs sont de respecter la loi, de participer au financement des services publics en déclarant ses revenus et en payant ses impôts.
- ✓ Et de contribuer à la Défense nationale, par exemple en participant à la Journée de Défense et de Citoyenneté ou de défendre son pays en cas de conflit.

20. Pouvez-vous citer les symboles de la République ?

- ✓ Oui, les principaux symboles de la République française sont le drapeau tricolore, la devise "Liberté, Égalité, Fraternité", l'hymne national La Marseillaise, Marianne et la fête nationale du 14 juillet.

Autres réponses possibles : le sceau de la République, le Coq, le faisceau du Licteur.

21. Quelles sont les couleurs du drapeau français et que représentent-elles ?

- ✓ Oui, le drapeau français a trois couleurs : le bleu, le blanc et le rouge.
- ✓ Le bleu représente Paris, le blanc c'est la couleur du Roi, et le rouge symbolise le sang versé pendant la Révolution.
- ✓ Ce drapeau vient de la Révolution française de 1789.

22. Quel est l'hymne national français et qui l'a composé ?

- ✓ C'est La Marseillaise.
- ✓ Elle a été composée par Claude Joseph Rouget de Lisle en 1792, pendant la Révolution française.
- ✓ Il était officier du génie et a composé ce chant révolutionnaire en une nuit, pendant la guerre contre l'Autriche.
- ✓ Le chant s'appelait d'abord "Chant de guerre pour l'armée du Rhin" avant de devenir "la Marseillaise".
- ✓ Elle est devenue hymne national officiel en 1879.

23. Connaissez-vous quelques paroles de La Marseillaise ?

- ✓ Oui, je connais le refrain : "Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons ! Marchons, marchons, Qu'un sang impur, Abreuve nos sillons !"
- ✓ Le premier couplet commence par "Allons enfants de la patrie, Le jour de gloire est arrivé !".

24. Que symbolise la Marseillaise ?

- ✓ La Marseillaise est l'hymne national français depuis 1879.
- ✓ Elle symbolise la patrie, la liberté et la résistance face à l'oppression.
- ✓ Elle a été composée par Claude Joseph Rouget de l'Isle en 1792 pendant la Révolution française, elle exprime l'élan patriotique et l'amour de la liberté.
- ✓ Elle est chantée lors des grandes occasions nationales et sportives.

25. Qui est Marianne ?

- ✓ Marianne est un symbole de la République française.
- ✓ C'est une femme qui porte un bonnet phrygien et elle représente les valeurs de la République, comme la liberté.
- ✓ On voit souvent sa statue dans les mairies.

26. Pourquoi le 14 juillet est-il la fête nationale française ?

- ✓ C'est pour commémorer la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, qui marque le début de la Révolution française.

- ✓ Cette date a été choisie comme fête nationale lors de la Fête de la Fédération en 1790, et elle est devenue officielle en 1880.

27. Qu'est-ce que le sceau de la République ?

- ✓ C'est l'emblème officiel de l'État français, qu'on appelle aussi le "Grand Sceau de France".
- ✓ On l'utilise pour authentifier les actes très importants de l'État.
- ✓ Il représente une femme assise qui symbolise la Liberté, avec une couronne de laurier et qui tient un faisceau de licteur pour la Justice.

28. Que symbolise le coq gaulois ?

- ✓ Le coq est un emblème populaire de la France, mais il n'est pas un symbole officiel.
- ✓ Il représente la fierté, le courage et la vigilance du peuple français.
- ✓ On le retrouve sur les monuments aux morts, les mairies et les maillots de l'équipe de France de football.
- ✓ Il fait référence à l'origine gauloise de la France, car le mot latin « gallus » signifie à la fois "coq" et "Gaulois".

29. Qu'est-ce que le faisceau du Licteur ?

- ✓ C'est un symbole qu'on retrouve souvent sur les documents officiels de la République.
- ✓ Il représente l'autorité et l'unité.
- ✓ C'est un assemblage de branches liées autour d'une hache, avec un bouclier marqué "RF" pour République française.
- ✓ Il y a aussi des branches de chêne pour la justice et d'olivier pour la paix.

30. Quelle est la langue officielle de la France ?

- ✓ La langue officielle de la République française est le français.

31. En cas de conflit armé, qui peut être appelé à défendre la France ?

- ✓ En cas de guerre, tout citoyen peut être appelé à participer à la défense du pays.

32. Qu'est-ce que la Journée défense et citoyenneté (JDC) ?

- ✓ La JDC est une journée obligatoire pour tous les jeunes Français, filles et garçons, entre 16 et 25 ans.
- ✓ C'est une journée d'information sur les institutions et la défense nationale.
- ✓ Elle est l'étape qui vient juste après le recensement citoyen.

33. Qu'est-ce que le recensement citoyen ?

- ✓ Le recensement citoyen est une démarche obligatoire que tous les jeunes Français doivent effectuer auprès de leur mairie dans les 3 mois suivant leur 16e anniversaire.
- ✓ Cette démarche permet d'être inscrit sur les listes électorales et de participer à la JDC.

- ✓ Il permet d'obtenir une attestation nécessaire pour s'inscrire à des examens et au permis de conduire.

34. Qu'est-ce que la discrimination ?

- ✓ C'est le fait de traiter différemment une personne selon des critères comme le sexe, la religion, la couleur de peau, l'origine, l'apparence physique, l'opinion etc.

35. Qu'est-ce que le Défenseur des droits ?

- ✓ Le Défenseur des droits est une autorité indépendante créée en 2011 qui protège les droits des citoyens.
- ✓ Il peut être saisi gratuitement par toute personne qui estime que ses droits n'ont pas été respectés par une administration ou un service public.
- ✓ Il peut aussi aider à la défense des droits des enfants et des personnes discriminées.
- ✓ Le Défenseur des droits est une autorité morale et un médiateur.

36. Qui a la charge d'octroyer la nationalité française ?

- ✓ C'est le ministre de l'Intérieur qui a la charge d'accorder la nationalité française.
- ✓ Aujourd'hui c'est Monsieur Laurent Nuñez.

37. Qui peut accéder aux emplois publics ?

- ✓ Tous les citoyens français.

L'organisation politique de la France

38. Pouvez-vous me définir ce qu'est la démocratie ?

- ✓ Oui, la démocratie, c'est un régime politique où le pouvoir appartient au peuple.
- ✓ En France, cela se traduit par le fait que les citoyens ont le droit de voter pour élire leurs dirigeants, comme le Président de la République ou les députés.

39. Qu'est-ce que la séparation des pouvoirs ?

- ✓ C'est un principe fondamental des démocraties qui divise le pouvoir en trois pour éviter qu'une seule personne concentre tout.
- ✓ Il y a le pouvoir exécutif (qui applique les lois), le pouvoir législatif (qui vote les lois), et le pouvoir judiciaire (qui rend la justice).
- ✓ Chaque pouvoir doit être indépendant des autres pour garantir la liberté des citoyens.

40. Qu'est-ce que la Constitution de 1958 et à quoi sert-elle?

- ✓ C'est la Constitution actuelle de la France, c'est celle de la Cinquième République.
- ✓ Elle organise le fonctionnement de l'État en délimitant les pouvoirs du Président, du gouvernement et du Parlement.
- ✓ Elle a été rédigée sous l'autorité du général de Gaulle par Michel Debré en 1958.

- ✓ Son but était de renforcer le pouvoir de l'État et d'assurer la stabilité politique après les crises de la Quatrième République.
- ✓ C'est pourquoi elle donne des pouvoirs importants au Président de la République.

41. Dans quelle république sommes-nous ?

- ✓ Nous sommes dans la 5e république instaurée par Charles de Gaulle en 1958.

42. Quelles sont les institutions françaises ?

- ✓ Les principales institutions de la République sont le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement qui vote les lois, et la Justice.
- ✓ Il y a aussi d'autres institutions importantes comme le Conseil constitutionnel.

43. Qui détient le pouvoir exécutif en France ?

- ✓ Le pouvoir exécutif est partagé entre le Président de la République et le Gouvernement dirigé par le Premier ministre.
- ✓ Le Président nomme le Premier ministre, il dirige la politique étrangère et il est le chef des armées.
- ✓ Le Premier ministre conduit la politique de la Nation et dirige son gouvernement.

44. Comment est élu le président de la République ?

- ✓ Il est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans (quinquennat).
- ✓ C'est un scrutin majoritaire à deux tours : si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé entre les deux candidats arrivés en tête.

45. Quand a eu lieu la première élection présidentielle au suffrage universel direct ?

- ✓ La première élection présidentielle française au suffrage universel direct a eu lieu en 1965.
- ✓ Cette élection faisait suite à la réforme constitutionnelle de 1962 voulue par de Charles de Gaulle, qui a remplacé le système d'élection par un collège de grands électeurs.

46. Quels sont les pouvoirs du président de la République ?

- ✓ Le Président de la République a plusieurs pouvoirs importants.
- ✓ Par exemple, il nomme le Premier ministre, il est le chef des armées et c'est lui qui représente la France à l'étranger.
- ✓ Il promulgue aussi les lois qui ont été votées.

Autres réponses possibles : Il peut dissoudre l'Assemblée nationale, il préside le Conseil des ministres, il dispose du droit de grâce.

47. Où siège la présidence de la république ?

- ✓ Au palais de l'Elysée à Paris.

48. Quel est le président actuel ?

- ✓ Le président actuel est Monsieur Emmanuel Macron.

49. Quel était son prédécesseur ?

- ✓ Monsieur François Hollande.

50. Citer dans l'ordre les présidents de la 5e république.

- ✓ Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande, Emmanuel Macron.

51. Pouvez-vous me parler du gouvernement, qui le dirige et comment il fonctionne ?

- ✓ Oui, le gouvernement est dirigé par le Premier ministre, qui est nommé par le Président de la République.
- ✓ Il est généralement choisi parmi le parti politique ayant la majorité à l'Assemblée nationale.
- ✓ Le Premier ministre choisit ensuite les ministres.
- ✓ Ensemble, ils conduisent la politique du pays, proposent des projets de loi au parlement.

52. Quel est le premier ministre actuel ?

- ✓ Le Premier ministre est Monsieur Sébastien Lecornu. Il a été nommé par le Président Emmanuel Macron en septembre 2025.

53. Quels ont été ses trois prédécesseurs ?

- ✓ François Bayrou, Michel Barnier, Gabriel Attal.

54. Pouvez-vous citer quelques ministres du gouvernement actuel ?

- ✓ Laurent Nuñez, ministre de l'Intérieur
- ✓ Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique
- ✓ Gérald Darmanin, garde des Sceaux, ministre de la Justice
- ✓ Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens Combattants

Autres réponses possibles : Annie Genevard (ministre de l'Agriculture), Jean-Pierre Farandou (ministre du Travail et des Solidarités), Monique Barbut (ministre de la Transition écologique).

55. Citer 5 premiers ministres ou plus de la 5e république.

- ✓ Michel Rocard, Édith Cresson, Alain Juppé, Lionel Jospin, Jean-Pierre Raffarin.

Autres réponses possibles : Dominique de Villepin, François Fillon, Jean-Marc Ayrault, Edouard Philippe, Jean Castex, Élisabeth Borne.

56. Quelle a été la première femme 1er ministre ?

- ✓ Édith Cresson a été la première femme Premier ministre en 1991-1992 sous la présidence de François Mitterrand.

57. Qu'est-ce que le Conseil des ministres ?

- ✓ C'est une réunion présidée par le président de la République qui se tient tous les mercredis.
- ✓ Il réunit le Premier ministre et tous les autres ministres pour prendre les décisions importantes et adopter les lois.
- ✓ Le président y signe les décrets et les ordonnances.

58. Qu'est-ce que la cohabitation ?

- ✓ C'est une situation où le Président de la République et le Premier ministre appartiennent à des partis politiques opposés.
- ✓ Cela arrive quand le parti du Président perd les élections législatives et ne détient pas la majorité des députés à l'Assemblée nationale.

59. Qu'est-ce que le pouvoir législatif ?

- ✓ En France, il est détenu par le Parlement, qui est composé de l'Assemblée nationale (577 députés) et du Sénat (348 sénateurs).
- ✓ Ensemble, ils votent la loi et contrôlent l'action du gouvernement.

60. Qu'est-ce que le Parlement français et de quoi est-il composé ?

- ✓ Le Parlement représente le pouvoir législatif en France.
- ✓ Il est composé de deux assemblées, aussi appelées chambres : l'Assemblée nationale, ou "Chambre basse", qui compte 577 députés, et le Sénat, ou "Chambre haute", qui compte 348 sénateurs.
- ✓ Ensemble, ils votent la loi et contrôlent l'action du gouvernement.

61. C'est quoi un régime parlementaire ?

- ✓ C'est un régime politique où le Parlement, qui représente les citoyens, a un rôle central.
- ✓ Par exemple, en France, le Parlement vote les lois et peut contrôler le gouvernement.

62. C'est quoi l'Assemblée nationale ?

- ✓ L'Assemblée nationale est une des deux assemblées du Parlement.
- ✓ On l'appelle aussi la Chambre basse.
- ✓ Elle est composée des 577 députés qui sont élus par les citoyens pour 5 ans.
- ✓ Son rôle est de voter les lois et de contrôler le gouvernement.
- ✓ L'Assemblée nationale siège au Palais Bourbon à Paris.

63. Qu'est-ce qu'un député ?

- ✓ Un député est un représentant du peuple élu à l'Assemblée nationale.

- ✓ Il y a 577 députés en France, élus au suffrage universel direct pour 5 ans lors des élections législatives.
- ✓ Les députés votent les lois, contrôlent l'action du gouvernement et peuvent renverser le Premier ministre par une motion de censure.

64. C'est quoi le Sénat ?

- ✓ Le Sénat est la deuxième assemblée du Parlement, on l'appelle la Chambre haute.
- ✓ Il est composé de 348 sénateurs qui représentent les collectivités locales comme les communes ou les régions.
- ✓ Il participe au vote des lois, mais contrairement à l'Assemblée nationale, il ne peut pas renverser le gouvernement.
- ✓ Le Sénat siège au Palais du Luxembourg à Paris.

65. Qu'est-ce qu'un sénateur ?

- ✓ Un sénateur est un représentant des collectivités territoriales élu au Sénat.
- ✓ Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par les grands électeurs pour un mandat de 6 ans.
- ✓ Ils votent les lois avec les députés mais ne peuvent pas renverser le gouvernement, contrairement à l'Assemblée nationale.

66. Combien y a-t-il de sénateurs en France ?

- ✓ Il y a 348 sénateurs en France.
- ✓ Ils sont élus pour 6 ans et le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans.
- ✓ Le Sénat siège au Palais du Luxembourg à Paris.

67. Comment sont élus les députés et les sénateurs ?

- ✓ Les députés sont élus au suffrage universel direct par les citoyens pour 5 ans.
- ✓ Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par les "grands électeurs" pour 6 ans.

68. Qui sont les présidents actuels de l'Assemblée nationale et du Sénat ?

- ✓ La présidente actuelle de l'Assemblée nationale est Madame Yaël Braun-Pivet, et le président actuel du Sénat est Monsieur Gérard Larcher.

69. Qui est le président du Sénat et quel est son rôle en cas de vacance du pouvoir ?

- ✓ Le président du Sénat est Monsieur Gérard Larcher.
- ✓ En cas de décès ou de démission du Président de la République, il assure l'intérim jusqu'à une nouvelle élection.

70. Qui peut dissoudre l'Assemblée nationale ?

- ✓ C'est le Président de la République qui peut dissoudre l'Assemblée nationale.
- ✓ Cette décision provoque de nouvelles élections législatives.
- ✓ Le Président ne peut pas dissoudre le Sénat.

- ✓ Cette dissolution permet de résoudre des crises politiques ou de renouveler la majorité parlementaire.

71. Quelle est la différence entre un décret et une loi en France ?

- ✓ Une loi est un texte qui est voté par le Parlement, c'est-à-dire l'Assemblée nationale et le Sénat.
- ✓ Un décret, c'est une décision qui est prise par le pouvoir exécutif, comme le Président de la République ou le Premier ministre, pour appliquer une loi.

72. Qu'est-ce que l'article 49.3 de la Constitution ?

- ✓ C'est un article qui permet au Premier ministre d'engager la responsabilité de son gouvernement sur un projet de loi.
- ✓ Le texte est alors adopté sans vote, sauf si une motion de censure est votée.

73. Qu'est-ce qu'une motion de censure ?

- ✓ C'est le principal outil de contrôle de l'Assemblée nationale sur le gouvernement.
- ✓ Quand les députés ne sont pas d'accord avec la politique du Premier ministre, ils peuvent voter une motion de censure.
- ✓ Si elle obtient la majorité absolue, le gouvernement tombe et le Premier ministre doit remettre sa démission au Président de la République.

74. Qui exerce le pouvoir judiciaire ?

- ✓ Le pouvoir judiciaire est exercé par les juges, dans les tribunaux et les cours de justice.
- ✓ Leur rôle est d'assurer le respect des lois et de protéger les droits et libertés des citoyens.

75. Qui détient le pouvoir judiciaire en France ?

- ✓ Le pouvoir judiciaire est exercé par les juges qui rendent la justice dans les tribunaux et les cours de justice.
- ✓ La Justice est indépendante du pouvoir politique.
- ✓ Elle règle les litiges entre les citoyens et sanctionne les infractions à la loi.
- ✓ Elle protège les droits et libertés des citoyens en faisant respecter les lois.

76. Quelle est la différence entre la justice civile et la justice pénale ?

- ✓ La justice civile règle les litiges entre les personnes, par exemple pour des problèmes de famille ou de contrats.
- ✓ La justice pénale, elle, s'occupe des infractions à la loi, comme les vols ou les agressions, et peut donner des peines comme des amendes ou de la prison.

77. C'est quoi l'ordre judiciaire et comment fonctionne-t-il ?

- ✓ L'ordre judiciaire, c'est la partie de la justice qui s'occupe des conflits entre les personnes et qui sanctionne les infractions à la loi.

- ✓ Il est divisé en deux branches : la justice civile pour les litiges comme les problèmes de famille ou de contrats, et la justice pénale pour les infractions comme les vols ou les agressions.
- ✓ Les affaires sont jugées une première fois, c'est les tribunaux de première instance comme le tribunal judiciaire pour le civil, le tribunal de police ou la cour d'assises pour le pénal.
- ✓ Il y a ensuite les cours d'appel qui peuvent réviser les décisions si on n'est pas d'accord, et au sommet la Cour de cassation qui peut "casser" les décisions des cours d'appel si la loi n'a pas été correctement appliquée.

78. Qu'est-ce que la Cour de cassation ?

- ✓ C'est la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français.
- ✓ Son rôle n'est pas de juger les affaires une troisième fois, mais de vérifier que les tribunaux ont correctement appliqué la loi.
- ✓ Elle est là pour garantir que la loi est la même pour tous sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Si ce n'est pas le cas, elle peut "casser" (annuler) la décision et renvoyer l'affaire devant une autre cour.

79. Qu'est-ce que le Conseil constitutionnel ?

- ✓ Le Conseil constitutionnel est une institution créée en 1958 qui veille au respect de la Constitution.
- ✓ Il vérifie que les lois votées par le Parlement respectent la Constitution avant leur adoption.
- ✓ Il contrôle aussi la régularité des élections présidentielles et législatives, et valide les résultats.
- ✓ Il protège les droits fondamentaux des citoyens.

80. Qui nomme les membres du Conseil constitutionnel ?

- ✓ Les 9 membres du Conseil constitutionnel sont nommés pour 9 ans : 3 par le Président de la République, 3 par le président de l'Assemblée nationale, et 3 par le président du Sénat.
- ✓ En plus de ces 9 membres, les anciens présidents de la République peuvent aussi siéger à vie, on les appelle les "Sages".

81. Qu'est-ce que le Conseil d'État ?

- ✓ Le Conseil d'État a deux rôles principaux.
- ✓ D'abord, il conseille le gouvernement sur l'élaboration des textes de loi.
- ✓ Ensuite, il est la plus haute juridiction administrative.
- ✓ Il est chargé de juger les conflits entre les citoyens et l'administration.
- ✓ C'est l'équivalent de la Cour de cassation pour l'ordre administratif.

82. Qu'est-ce que le Conseil économique, social et environnemental (CESE) ?

- ✓ Le CESE est une assemblée consultative qui représente la société civile : syndicats, associations, entreprises.

- ✓ Il conseille le gouvernement et le Parlement sur les questions économiques, sociales et environnementales.
- ✓ Il peut aussi organiser des consultations citoyennes et favorise le dialogue entre les différents acteurs de la société.
- ✓ C'est la troisième assemblée de la République, après le Sénat et l'Assemblée nationale.

83. Quel ministre gère les relations entre les institutions religieuses et l'état ?

- ✓ C'est le ministre de l'Intérieur qui est responsable des relations entre l'État et les institutions religieuses (les cultes).
- ✓ Aujourd'hui c'est Monsieur Laurent Nuñez.

84. Quelles sont les élections en France ?

- ✓ Oui, en France il y a plusieurs types d'élections.
- ✓ On a les élections présidentielles, les élections législatives pour les députés, les élections municipales pour les maires, les élections départementales et régionales, et aussi les élections européennes.

85. Quels sont les différents types d'élections en France ?

- ✓ Il y a les élections présidentielles pour élire le Président de la République, les élections législatives pour les députés, les élections sénatoriales (au suffrage indirect) pour les sénateurs, les élections régionales, départementales, municipales et les élections européennes pour les députés au Parlement européen.

86. Qui peut voter aux élections ?

- ✓ Ce sont tous les citoyens français, hommes et femmes, qui ont le droit de voter à partir de l'âge de 18 ans.

87. Quelles sont les conditions pour voter en France ?

- ✓ Il faut remplir plusieurs conditions : être français, avoir au moins 18 ans, être inscrit sur les listes électorales de sa commune et ne pas avoir perdu ses droits civiques.
- ✓ Une condamnation pénale peut faire perdre temporairement le droit de vote.

88. Quelles sont les conditions pour se présenter à l'élection présidentielle ?

- ✓ Pour se présenter à l'élection présidentielle, il faut avoir la nationalité française, avoir au moins 18 ans, avoir tous ses droits civiques et obtenir la signature d'au moins 500 élus (maires, députés, sénateurs, etc.) de différentes villes.

89. Qu'est-ce que le suffrage universel direct ?

- ✓ C'est un système où tous les citoyens votent directement pour élire leurs représentants, remplaçant le suffrage indirect par des grands électeurs.
- ✓ En France, le Président de la République est élu au suffrage universel direct depuis 1962.

- ✓ Les députés sont aussi élus au suffrage universel direct lors des élections législatives.

90. Qu'est-ce que le suffrage universel indirect ?

- ✓ C'est un système où les citoyens élisent des représentants (appelés "grands électeurs") qui vont ensuite élire d'autres représentants.
- ✓ En France, les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par les grands électeurs qui sont les conseillers municipaux, départementaux, régionaux, députés et sénateurs.
- ✓ Avant 1962, le Président de la République était aussi élu de cette manière.

91. Qu'est-ce qu'un référendum ?

- ✓ Un référendum est un vote où les citoyens répondent directement par "oui" ou "non" à une question importante.
- ✓ En France, c'est le Président de la République qui peut organiser un référendum pour faire approuver une réforme par le peuple.
- ✓ Par exemple, le quinquennat a été adopté par référendum en 2000 sous Jacques Chirac.

92. Savez-vous ce qu'est l'ENA ?

- ✓ Oui, l'ENA, c'était l'École Nationale d'Administration. C'était une grande école pour former les hauts fonctionnaires de l'État. Elle a été remplacée récemment (2022) par l'INSP (Institut National du Service Public).

Les collectivités locales

93. Qu'est-ce que la décentralisation en France ?

- ✓ La décentralisation est le transfert de certains pouvoirs de l'État vers les collectivités locales comme les communes, les départements et les régions.
- ✓ Elle permet aux élus locaux de prendre des décisions adaptées à leur territoire.
- ✓ Par exemple, les régions s'occupent des lycées, les départements des collèges, et les communes des écoles primaires.

94. Quelles sont les différentes collectivités territoriales en France ?

- ✓ Une collectivité territoriale est une structure administrative qui gère les affaires publiques au niveau local.
- ✓ Les trois principales collectivités territoriales sont les communes, les départements et les régions.
- ✓ Il y a aussi les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) et les COM (Collectivités d'Outre-Mer).

95. Qu'est-ce qu'une commune ?

- ✓ La commune est la plus petite collectivité territoriale en France.
- ✓ Elle est dirigée par un maire et un conseil municipal élus pour 6 ans.
- ✓ La commune s'occupe de l'état civil, des écoles primaires, de la voirie communale, des espaces verts et de la sécurité locale avec la police municipale.

96. Qu'est-ce que le Conseil municipal ?

- ✓ Le Conseil municipal est l'assemblée qui dirige la commune.
- ✓ Il est composé de conseillers municipaux élus pour 6 ans lors des élections municipales.
- ✓ Le conseil municipal élit le maire et ses adjoints, vote le budget communal et prend les décisions pour la gestion de la commune.

97. Parlez-moi des élections municipales

- ✓ Oui, lors des élections municipales, les citoyens de la commune votent pour élire les conseillers municipaux.
- ✓ C'est ensuite le conseil municipal qui élit le maire et ses adjoints.
- ✓ Elles ont lieu tous les 6 ans au suffrage universel direct.
- ✓ Les prochaines élections auront lieu en mars 2026.

98. Qu'est-ce que l'Hôtel de Ville ?

- ✓ C'est la mairie principale d'une ville importante.

99. Qui est le maire de votre ville ?

- ✓ [Dans ma ville, le maire s'appelle [Prénom Nom].
- ✓ Il/Elle occupe ce poste depuis [année].
- ✓ Il/Elle cumule aussi le mandat de député(e) (si c'est le cas).]

100. Qu'est-ce qu'un département ?

- ✓ Le département est une collectivité territoriale dirigée par le président du conseil départemental.
- ✓ Il s'occupe de l'action sociale comme le RSA et l'aide aux personnes âgées, de la construction et de l'entretien des collèges, et de la gestion des routes départementales.

101. Quel est le rôle du département ?

- ✓ Le département intervient dans plusieurs domaines comme l'action sociale, comme la gestion du RSA et l'aide aux personnes âgées ou handicapées.
- ✓ Il s'occupe aussi des collèges, de leur construction et de leur entretien.
- ✓ Enfin, il est responsable des infrastructures comme les routes départementales.

102. Qu'est-ce que le Conseil départemental ?

- ✓ Le Conseil départemental est l'assemblée qui dirige le département.
- ✓ Il est composé de conseillers départementaux élus pour 6 ans.

- ✓ Ces conseillers votent le budget départemental et gèrent les compétences comme l'action sociale, les collèges et les routes départementales.

103. Combien y a-t-il de départements en France ?

- ✓ La France compte 101 départements : 96 en métropole et 5 en outre-mer.

104. Citer 3 départements français.

- ✓ Hauts-de-Seine, Calvados, Bouches du Rhône.

Autres réponses possibles : Essonne, Tarn-et-Garonne, Morbihan.

105. Qu'est-ce qu'une région ?

- ✓ La région est la plus grande collectivité territoriale en France.
- ✓ Elle est dirigée par le président du conseil régional élu pour 6 ans.
- ✓ La région s'occupe du développement économique, de la construction des lycées, des transports publics régionaux et de la formation professionnelle.

106. Quel est le rôle de la région ?

- ✓ La région a plusieurs rôles importants.
- ✓ Elle s'occupe par exemple du développement économique pour aider les entreprises, de la construction et de l'entretien des lycées, de la gestion des transports publics comme les trains régionaux, et de la formation professionnelle.

107. Qu'est-ce que le Conseil régional ?

- ✓ Le Conseil régional est l'assemblée qui dirige la région.
- ✓ Il est composé de conseillers régionaux élus au suffrage universel direct pour 6 ans lors des élections régionales.
- ✓ Il vote le budget régional et met en œuvre les politiques de la région comme les lycées et les transports.

108. Que sont les élections régionales ?

- ✓ Les élections régionales permettent d'élire les conseillers régionaux qui dirigent la région.
- ✓ Elles ont lieu tous les 6 ans au suffrage universel direct avec un scrutin de liste.
- ✓ Les électeurs votent pour une liste de candidats dirigée par un chef de file qui peut devenir président de région.

109. Combien y a-t-il de régions en France ?

- ✓ La France compte 18 régions : 13 en métropole et 5 en outre-mer.

110. Citer 4 à 5 régions de France.

- ✓ Ile de France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Occitanie.

Autres réponses possibles : Provences Alpes Cote d'Azur, Hauts-de-France, le Grand Est.

111. Qui est le président ou la présidente de la région Ile-de-France ?

- ✓ La présidente de la région Île-de-France est Madame Valérie Pécresse.

112. Quelle est la capitale de la région Centre-Val de Loire ?

- ✓ La capitale de la région Centre-Val de Loire est Orléans.

113. Quelle est la capitale de la région Bretagne ?

- ✓ La capitale de la région Bretagne est Rennes.

114. Quelle est la capitale de la région Normandie ?

- ✓ La capitale de la région Normandie est Rouen.

115. Quelle est la capitale de la région Grand Est ?

- ✓ La capitale de la région Grand Est est Strasbourg.

116. Quelle est la capitale de la région Bourgogne-Franche-Comté ?

- ✓ La capitale de la région Bourgogne-Franche-Comté est Dijon.

117. Quelle est la capitale de la région Hauts-de-France ?

- ✓ La capitale de la région Hauts-de-France est Lille.

118. Quelle est la capitale de la région Auvergne-Rhône-Alpes ?

- ✓ La capitale de la région Auvergne-Rhône-Alpes est Lyon.

119. Quelle est la capitale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

- ✓ La capitale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est Marseille.

120. Quelle est la capitale de la région Nouvelle-Aquitaine ?

- ✓ La capitale de la région Nouvelle-Aquitaine est Bordeaux.

121. Citez des régions françaises et leur capitale régionale.

- ✓ On peut citer l'Île-de-France avec Paris, Auvergne-Rhône-Alpes avec Lyon, Provence-Alpes-Côte d'Azur avec Marseille, Nouvelle-Aquitaine avec Bordeaux, Hauts-de-France avec Lille, Grand Est avec Strasbourg.

Autres réponses possibles : Bretagne avec Rennes, Normandie avec Rouen, Occitanie avec Toulouse.

122. Citer 3 départements français d'outre-mer.

- ✓ Guyane, Martinique, Mayotte.

Autres réponses possibles : La Guadeloupe, La Réunion.

123. Combien y a-t-il de territoires d'outre-mer ?

- ✓ La France compte 12 territoires d'outre-mer : 5 DROM et 7 COM.

124. Pouvez-vous citer les collectivités d'outre-mer ?

- ✓ Oui, les 7 COM sont : la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises, et Wallis-et-Futuna.

Histoire

125. Qui était Charles Martel ?

- ✓ Charles Martel était un chef militaire des Francs au 8e siècle.
- ✓ Il est célèbre pour sa victoire à Poitiers en 732 où il a stoppé l'avancée des armées musulmanes en Europe.
- ✓ Il est aussi le grand-père de Charlemagne.

126. Citer 3 Rois de France.

- ✓ Clovis 1er, Charlemagne, François 1er.

Autres réponses possibles : Henri IV, Louis XIV, Louis XVI.

127. Citer des Reines de France.

- ✓ Adélaïde d'Aquitaine au 10e siècle, Catherine de Médicis au 16e siècle, Marie-Antoinette d'Autriche au 18e siècle, épouse de Louis XVI.

Autre réponse possible : Aliénor d'Aquitaine.

128. Savez-vous ce qu'est la guerre de 100 ans ?

- ✓ Oui, c'est un conflit qui a opposé le Royaume de France au Royaume d'Angleterre à la fin du Moyen Âge (entre le 14e et 15e siècle).
- ✓ Il a duré en réalité 116 ans.
- ✓ Elle commence lorsque le roi d'Angleterre a réclamé la couronne de France.
- ✓ Jeanne d'Arc a joué un rôle important en menant les troupes françaises contre les Anglais.
- ✓ Le conflit s'est terminé par la victoire de la France.

129. Qui est Jeanne d'Arc ?

- ✓ Jeanne d'Arc est une figure très importante de l'histoire de France.
- ✓ C'était une jeune paysanne qui, pendant la guerre de Cent Ans au 15ème siècle, a mené les troupes françaises contre les Anglais pour libérer une partie du territoire français.
- ✓ Elle est considérée comme une héroïne nationale qui incarne le courage.
- ✓ Elle a été brulée vive après avoir été accusée de sorcellerie par l'Eglise.

130. Qui a remporté la guerre de Cent Ans ?

- ✓ C'est la France qui a remporté la guerre de Cent Ans en 1453.
- ✓ Jeanne d'Arc a joué un rôle important en menant les troupes françaises contre les Anglais et en libérant Orléans.

131. Quel est le traité qui a mis fin à la guerre de 100 ans ?

- ✓ C'est le traité de Picquigny signé en 1475 qui a mis fin à la guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre.

132. Qui était François Ier ?

- ✓ François Ier a été roi de France au XVIe siècle.
- ✓ Il est connu pour sa victoire à la bataille de Marignan en 1515 contre les Suisses.
- ✓ Il a fait construire de prestigieux châteaux comme celui de Chambord.
- ✓ Il a encouragé les arts et les sciences en France.

133. C'est quoi la bataille de Marignan ?

- ✓ C'est une victoire importante de la France sous François 1er en 1515, contre les Suisses à Marignan près de Milan.

134. Savez-vous ce que sont les guerres de Religion ?

- ✓ Oui, les guerres de Religion en France ont eu lieu au 16ème siècle.
- ✓ C'était un long conflit de 36 ans entre les catholiques et les protestants, qui s'est terminé avec l'Édit de Nantes signé par le roi Henri IV.

135. Qui était Henri IV ?

- ✓ Henri IV a été roi de France de 1589 à 1610.
- ✓ C'est le premier roi de la dynastie des Bourbons.
- ✓ Il est célèbre pour avoir proposé et signé l'Édit de Nantes en 1598, qui a mis fin aux guerres de Religion entre les catholiques et les protestants.

136. Qu'est-ce que l'édit de Nantes (1598) ?

- ✓ L'Édit de Nantes a été signé par Henri IV en 1598.
- ✓ C'est un texte qui met fin aux guerres de Religion en accordant des droits aux protestants tout en réaffirmant le catholicisme comme religion du royaume.

137. Qui était Louis XIII ?

- ✓ Louis XIII a été roi de France au XVIIe siècle.
- ✓ Il a régné avec l'aide de son ministre le Cardinal de Richelieu qui a renforcé le pouvoir royal.
- ✓ Ensemble, ils ont lutté contre les protestants et les grands seigneurs du royaume pour centraliser le pouvoir.
- ✓ Il est le père de Louis XIV.

138. Qui était Richelieu ?

- ✓ Le Cardinal de Richelieu a été le principal ministre du roi Louis XIII au XVIIe siècle.
- ✓ C'est lui qui a dirigé la France et a renforcé le pouvoir du roi en luttant contre les grands seigneurs du royaume et les protestants.
- ✓ On peut dire qu'il a préparé le règne de Louis XIV.
- ✓ Il a créé l'Académie française et développé la marine française.
- ✓ Il a contribué à faire de la France la première puissance européenne.

139. Qui était Mazarin ?

- ✓ Le cardinal Mazarin était le principal ministre du roi Louis XIV au début de son règne, au XVIIe siècle.
- ✓ Il a succédé à Richelieu.
- ✓ Il a dû faire face à une révolte des nobles et des bourgeois contre le pouvoir royal, appelée la Fronde.

140. Qu'est-ce que la monarchie absolue ?

- ✓ C'est un régime où le roi détient tous les pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) comme par exemple Louis XIV qu'on nommait le Roi Soleil.

141. Qui était Louis XIV ?

- ✓ Louis XIV a été le roi de France de 1643 à 1715.
- ✓ Il a régné pendant 72 ans, c'est le plus long règne de l'histoire de France.
- ✓ Il a imposé la monarchie absolue et fait construire le Château de Versailles.
- ✓ On l'appelait le Roi-Soleil car cela symbolisait sa puissance.
- ✓ Il voulait briller comme le soleil sur son royaume et l'Europe.

142. Pourquoi appelle-t-on Louis XIV le Roi Soleil ?

- ✓ C'est un surnom qui symbolise sa puissance.
- ✓ Louis XIV incarnait la monarchie absolue et voulait briller comme le soleil sur son royaume et l'Europe.

143. Qui a construit le château de Versailles ?

- ✓ Le Château de Versailles a été construit sous Louis XIV.
- ✓ Avec sa galerie des Glaces et ses jardins, c'est l'une des plus grandes réalisations de l'architecture française.

144. Qui était Colbert ?

- ✓ Jean-Baptiste Colbert a été ministre de l'Économie de Louis XIV au XVIIe siècle.
- ✓ Il a développé l'industrie et le commerce français selon une politique appelée le mercantilisme.
- ✓ Il a développé la marine de guerre française.
- ✓ C'est grâce à lui que la France est devenue une grande puissance économique.

145. Qu'est-ce que la révocation de l'édit de Nantes (1685) ?

- ✓ C'est la décision prise par Louis XIV en 1685 d'annuler l'Édit de Nantes.
- ✓ Cette révocation a interdit le protestantisme en France et obligé les protestants à se convertir au catholicisme ou à quitter le pays.

146. Qui était Louis XV ?

- ✓ Louis XV était un roi de France qui a régné au XVIIIe siècle.
- ✓ C'est l'arrière-petit-fils de Louis XIV.
- ✓ Son règne a été marqué par plusieurs guerres coûteuses, des difficultés financières et par le développement des idées des Lumières qui ont préparé la Révolution française.

147. Quelle a été l'influence de Voltaire ?

- ✓ L'influence de Voltaire a été très grande.
- ✓ Ses idées sur la liberté de penser, de s'exprimer et la tolérance ont inspiré la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

148. Qui était Louis XVI ?

- ✓ Louis XVI était le roi de France au moment de la Révolution.
- ✓ Il a régné de 1774 à 1792.
- ✓ Louis XVI a été jugé pour trahison et exécuté à la guillotine le 21 janvier 1793.

149. Qui était Marie-Antoinette ?

- ✓ C'était l'épouse du roi Louis XVI.
- ✓ Marie-Antoinette d'Autriche a été jugée et exécutée en octobre 1793, quelques mois après son mari, pendant la Révolution française.

150. Savez-vous ce qu'est le tiers-état ?

- ✓ Oui, avant la Révolution française, la société était divisée en trois ordres, il y avait la noblesse, le clergé et le tiers-état.
- ✓ Le tiers-état représentait la grande majorité de la population, comme les paysans, les artisans ou les commerçants.
- ✓ C'est eux qui payaient la plupart des impôts.

151. Qu'a voulu le peuple à la Révolution ?

- ✓ Le peuple voulait la liberté, l'égalité et la fin des privilèges.
- ✓ Il réclamait une société plus juste où tous les citoyens auraient les mêmes droits et les mêmes devoirs.
- ✓ Par exemple, avant la Révolution, les nobles ne payaient pas d'impôts alors que le tiers-état payait tout.

152. C'est quoi les États généraux à la Révolution française ?

- ✓ C'était une assemblée convoquée par le roi Louis XVI en mai 1789 pour essayer de résoudre la grave crise financière du pays.

- ✓ Elle réunissait les représentants des trois ordres de la société : le clergé, la noblesse et le tiers-état.
- ✓ C'est cet événement qui a marqué le début de la Révolution française.

153. Pouvez-vous me parler de la Révolution française ?

- ✓ Oui, la Révolution française est une période très importante qui a eu lieu de 1789 à 1799.
- ✓ Elle a commencé parce que le peuple s'est révolté contre la monarchie absolue et les inégalités.
- ✓ Les événements les plus connus sont la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, et l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
- ✓ C'est de cette période que viennent nos valeurs républicaines.

154. Que s'est-il passé en 1789 ?

- ✓ En 1789, c'est le début de la Révolution française avec la prise de la Bastille le 14 juillet.

155. Que s'est-il passé juste après la prise de la Bastille en 1789 ?

- ✓ Juste après la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, l'Assemblée nationale a voté l'abolition des privilèges.
- ✓ Puis elle a adopté la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 août 1789.

156. Qu'est-ce que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) ?

- ✓ C'est un texte essentiel de la Révolution française, voté en 1789.
- ✓ Il énonce les droits fondamentaux de l'homme, comme l'égalité, la liberté, la propriété ou la sûreté.
- ✓ C'est un texte qui est toujours une référence en France et dans le monde.
- ✓ Elle est la base de notre Constitution actuelle.

157. Qui était Olympe de Gouges ?

- ✓ Olympe de Gouges était une femme de lettres du XVIIIe siècle.
- ✓ Elle a écrit la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791 pour réclamer l'égalité entre hommes et femmes.
- ✓ Elle a été guillotinée en 1793 pendant la Révolution française.

158. Qu'est-ce que la bataille de Valmy (1792) ?

- ✓ La bataille de Valmy a eu lieu en 1792 pendant la Révolution française.
- ✓ C'est une victoire importante de l'armée française contre l'armée prussienne (Allemagne).

159. En quelle année a été fondée la première République ?

- ✓ La Première République a été proclamée en septembre 1792, après la destitution du Roi Louis XVI.

- ✓ Elle a duré jusqu'en 1804 et a connu plusieurs phases : la Convention, le Directoire, puis le Consulat avec Napoléon Bonaparte.

160. Quel régime politique a succédé à la monarchie absolue après la Révolution ?

- ✓ C'est la Première République qui a succédé à la monarchie absolue.
- ✓ Elle a été proclamée en septembre 1792.

161. Comment le roi Louis XVI est-il mort ?

- ✓ Le roi Louis XVI a été jugé pour trahison et guillotiné en janvier 1793, pendant la Révolution française.

162. Que s'est-il passé en 1793 en France ?

- ✓ 1793 est l'année de la Terreur pendant la Révolution française.
- ✓ Le roi Louis XVI a été guillotiné en janvier, suivi de la reine Marie-Antoinette en octobre.
- ✓ Robespierre et ses compagnons révolutionnaires dirigeaient la France et ont éliminé leurs opposants politiques.
- ✓ C'est une période de violence révolutionnaire intense.

163. C'est quoi le Directoire ?

- ✓ Le Directoire est un régime de la Première République qui a gouverné de 1795 à 1799.
- ✓ Il était dirigé par cinq directeurs, entre la Convention et le Consulat de Napoléon.

164. Savez-vous ce qu'est la période du Consulat ?

- ✓ Oui, le Consulat est la période qui se situe juste après la Révolution française, de 1799 à 1804.
- ✓ C'est à ce moment-là que Napoléon Bonaparte a pris le pouvoir et est devenu Premier Consul.

165. C'est quoi le Premier Empire ?

- ✓ Le Premier Empire est la période de 1804 à 1815, durant laquelle Napoléon Bonaparte est devenu Empereur des Français sous le nom de Napoléon Ier.
- ✓ C'est une période marquée par de nombreuses guerres en Europe, mais aussi par des réformes importantes comme la création du Code civil.

166. Qui était Napoléon Ier ?

- ✓ Napoléon Bonaparte a été Empereur des Français de 1804 à 1815.
- ✓ Il a pris le pouvoir par un coup d'État en 1799 puis s'est proclamé empereur.
- ✓ Il est connu pour son code civil qui est encore la base de notre droit aujourd'hui, et pour ses nombreuses victoires militaires.

167. Qu'est-ce que la bataille d'Austerlitz (1805) ?

- ✓ La bataille d'Austerlitz a eu lieu en 1805 sous Napoléon Ier.

- ✓ C'est une victoire importante de l'armée française contre les armées autrichienne et russe.

168. Connaissez-vous la période de la Restauration ?

- ✓ Oui, la Restauration est la période de 1814 à 1830, juste après Napoléon Ier, durant laquelle la monarchie a été restaurée en France.
- ✓ Les rois de cette période étaient Louis XVIII et Charles X, les frères de Louis XVI.

169. Qu'est-ce que la révolution de 1830 (les Trois Glorieuses) ?

- ✓ Les Trois Glorieuses sont trois journées révolutionnaires qui ont eu lieu les 27, 28 et 29 juillet 1830.
- ✓ Cette révolution a renversé le roi Charles X et porté au pouvoir Louis-Philippe Ier, instaurant la monarchie de Juillet.

170. Qu'est-ce que la monarchie de Juillet (1830–1848) ?

- ✓ La monarchie de Juillet est la période où Louis-Philippe Ier a régné de 1830 à 1848.
- ✓ Elle a commencé après la révolution de 1830 et s'est terminée avec la révolution de 1848 qui a proclamé la Deuxième République.

171. Quel a été le dernier roi de France ?

- ✓ Le dernier roi a été Louis-Philippe Ier.
- ✓ Son règne, qu'on appelle la monarchie de Juillet, a duré de 1830 à 1848.

172. Qu'est-ce que la révolution de 1848 ?

- ✓ La révolution de 1848 a été menée par le peuple de Paris, qui s'est soulevé contre la politique de Louis-Philippe Ier qui refusait d'élargir le droit de vote.
- ✓ Cet événement a conduit à la proclamation de la Deuxième République par Alphonse de Lamartine, qui a dirigé le gouvernement provisoire et instauré le suffrage universel masculin.
- ✓ C'est Louis-Napoléon Bonaparte, le neveu de Napoléon Ier, qui a profité de la situation pour se faire élire premier président de la République.

173. Qu'est-ce que la Deuxième République (1848–1852) ?

- ✓ La Deuxième République a duré de 1848 à 1852.
- ✓ Louis-Napoléon Bonaparte a été le premier président de la République élu au suffrage universel masculin.
- ✓ Il a fait un coup d'État en 1851 pour conserver le pouvoir.

174. Quel a été le premier président de la France ?

- ✓ Oui, le premier président de la République française était Louis-Napoléon Bonaparte.
- ✓ Il a été élu en 1848, pendant la Deuxième République, et c'était la première fois qu'un président était élu au suffrage universel masculin.

175. Qui était Victor Schoelcher ?

- ✓ Victor Schoelcher était un homme politique français du XIXe siècle.
- ✓ Il a lutté pour l'abolition de l'esclavage et a rédigé le décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848.

176. C'est quoi le Second Empire ?

- ✓ C'est la période de 1852 à 1870, durant laquelle Louis-Napoléon Bonaparte, le neveu de Napoléon Ier, est devenu Empereur sous le nom de Napoléon III.

177. Qui était Napoléon III ?

- ✓ Son vrai nom c'est Louis-Napoléon Bonaparte, c'est le neveu de Napoléon Ier, il a été empereur de 1852 à 1870.
- ✓ Il a d'abord été le premier président de la République en 1848 (IIe République) avant de faire un coup d'État pour devenir empereur (Second Empire).
- ✓ Il est connu pour la transformation de Paris avec le baron Haussmann et pour avoir lancé la colonisation française.
- ✓ Son règne s'est terminé avec la défaite contre la Prusse (Allemagne) en 1870.

178. Qu'est-ce que la guerre de 1870 ?

- ✓ C'est une guerre entre la France de Napoléon III et la Prusse (Allemagne) dirigée par Bismarck qui a eu lieu en 1870-1871.
- ✓ L'armée française est écrasée et Napoléon III est fait prisonnier à Sedan.
- ✓ Cette défaite a entraîné la chute du Second Empire et la proclamation de la Troisième République.

179. Que s'est-il passé en 1870 en France ?

- ✓ C'est l'année de la défaite de la France contre la Prusse (Allemagne).
- ✓ Napoléon III est fait prisonnier, ce qui entraîne la chute du Second Empire et la proclamation de la Troisième République.
- ✓ Cette défaite a eu comme conséquence la perte de l'Alsace-Lorraine pour la France.

180. Qu'est-ce que la Commune de Paris (1871) ?

- ✓ La Commune de Paris est une révolte qui a éclaté en 1871, après la défaite de la France contre la Prusse (Allemagne).
- ✓ Les Parisiens, principalement des ouvriers, des artisans et des républicains qui voulaient défendre Paris, se sont sentis trahis par le gouvernement d'Adolphe Thiers, qui avait signé une paix humiliante avec les Prussiens.
- ✓ Ils ont alors créé leur propre gouvernement, appelé "la Commune", pour instaurer une république sociale.
- ✓ Adolphe Thiers, le premier président de la Troisième République, a finalement écrasé ce mouvement dans le sang, craignant qu'il ne déstabilise le pays tout entier.

181. Qu'est-ce que la Troisième République (1870–1940) ?

- ✓ La Troisième République a duré de 1870 à 1940 et a été dirigée par une série de présidents comme Adolphe Thiers ou Raymond Poincaré.
- ✓ C'est à cette époque que la République s'est installée de façon stable.
- ✓ Elle a été marquée par les lois de Jules Ferry sur l'école obligatoire et la liberté de la presse.

182. Qui était Gambetta ?

- ✓ Léon Gambetta était un homme politique républicain du XIXe siècle.
- ✓ Il s'est illustré pendant la guerre de 1870 en organisant la résistance depuis un ballon.
- ✓ Il a joué un rôle important dans l'établissement définitif de la République en France après 1870 avec la Troisième République.

183. Qui était Jean Jaurès ?

- ✓ Jean Jaurès était un homme politique socialiste de la IIIe République.
- ✓ Il défendait la paix et les droits des ouvriers.
- ✓ Il a fondé le journal L'Humanité en 1904.
- ✓ Il s'est opposé à la Première Guerre mondiale, ce qui lui a coûté la vie, puisqu'il a été assassiné en 1914.

184. Qu'est-ce que l'affaire Dreyfus ?

- ✓ L'affaire Dreyfus est un scandale judiciaire qui a divisé la France à la fin du XIXe siècle.
- ✓ Alfred Dreyfus, officier juif, a été accusé à tort d'espionnage au profit de l'Allemagne et condamné au bagne.
- ✓ L'écrivain Émile Zola a défendu son innocence avec son célèbre article "J'Accuse...!".
- ✓ Son innocence a été reconnue plus tard, mais l'affaire a révélé un fort antisémitisme en France.

185. Qu'est-ce que la Première Guerre mondiale (1914–1918) ?

- ✓ La Première Guerre mondiale a été un conflit généralisé qui s'est déroulé de 1914 à 1918 et qui a opposé les Alliés (la France, le Royaume-Uni, la Russie, les États-Unis et le Canada) contre les empires centraux (l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Empire Ottoman).
- ✓ Cette guerre a fait des millions de morts (entre 15 et 22 millions) et a été marquée par la guerre de tranchées.
- ✓ Elle a débuté en juillet 1914 et elle s'est terminée par la victoire des Alliés avec l'armistice du 11 novembre 1918 signé par les Allemands.

186. C'est quoi le 11 novembre pour vous ?

- ✓ Le 11 novembre est un jour férié en France.
- ✓ C'est l'Armistice, on commémore la fin de la Première Guerre mondiale en 1918.

187. Quels pays étaient concernés par la Première Guerre mondiale ?

- ✓ C'était un conflit mondial.
- ✓ D'un côté il y avait les Alliés, comme la France, le Royaume-Uni et la Russie, le Canada et les Etats-Unis et de l'autre les empires centraux, comme l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman.
- ✓ C'est un conflit majeur qui a causé entre 15 et 22 millions de morts.

188. Qu'est-ce que la bataille de la Marne (1914) ?

- ✓ La bataille de la Marne est une bataille de la Première Guerre mondiale qui a eu lieu en septembre 1914, près de Paris.
- ✓ L'armée française, avec l'aide des taxis parisiens pour transporter les troupes, a réussi à arrêter l'avancée allemande et à sauver Paris.

189. Connaissez-vous la bataille de Verdun (1916) ?

- ✓ La bataille de Verdun a eu lieu de février à décembre 1916 pendant la Première Guerre mondiale.
- ✓ Elle a opposé les armées française et allemande dans une bataille d'usure qui a duré 10 mois.
- ✓ C'est l'une des batailles les plus longues et les plus meurtrières.
- ✓ Elle a fait plus de 700 000 victimes (morts et blessés).

190. Comment appelait-on les soldats français de la Première Guerre mondiale ?

- ✓ On les surnommait les 'Poilus'.

191. Qu'est-ce que la crise du 6 février 1934 ?

- ✓ Le 6 février 1934, il y a eu des manifestations d'extrême droite très violente à Paris contre le gouvernement.
- ✓ Ces émeutes ont fait plusieurs morts.
- ✓ Cet événement a plongé la République dans une crise profonde et a conduit les forces de gauche à s'unir pour former le Front populaire.

192. Qui était Léon Blum ?

- ✓ Léon Blum était le leader du parti socialiste, et le chef du Front populaire en 1936.
- ✓ Son gouvernement a mis en place d'importantes réformes sociales comme les congés payés, la semaine de 40 heures et les conventions collectives.

193. Qu'est-ce que la Seconde Guerre mondiale (1939–1945) ?

- ✓ La Seconde Guerre mondiale est un conflit qui a eu lieu de 1939 à 1945.
- ✓ Elle a opposé les Alliés (la France, le Royaume-Uni, l'Union soviétique, les États-Unis et le Canada) aux puissances de l'Axe (l'Allemagne nazie, l'Italie, le Japon).
- ✓ Ce conflit a fait énormément de morts (entre 70 et 85 millions), il a été marqué par l'Holocauste.
- ✓ Elle s'est terminé en Europe avec la défaite de l'Allemagne le 8 mai 1945 et la capitulation du Japon en septembre 1945.

194. Citez deux événements majeurs de la Seconde Guerre mondiale.

- ✓ Je peux citer l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, qui a marqué le début de la Résistance, et le débarquement de Normandie du 6 juin 1944.

Autres réponses possibles : l'invasion de la Pologne par l'Allemagne en septembre 1939, l'attaque de Pearl Harbor, les bombardements atomiques sur le Japon.

195. Quels pays étaient concernés par la Seconde Guerre mondiale ?

- ✓ C'était une guerre mondiale avec deux camps principaux : les Alliés, avec la France, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union Soviétique.
- ✓ Et les forces de l'Axe, avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon.
- ✓ Dans le camp des alliés, il y avait aussi le Canada, la Chine, l'Australie et une partie de l'Amérique du sud.

196. Quels étaient les Alliés de la France pendant la Seconde Guerre mondiale ?

- ✓ Les principaux Alliés de la France étaient le Royaume-Uni, les États-Unis et l'URSS (l'Union soviétique) ainsi que le Canada et l'Australie.
- ✓ Ces pays ont combattu ensemble les forces de l'Axe.

197. Quels étaient les ennemis de la France pendant la Seconde Guerre mondiale ?

- ✓ Les ennemis de la France étaient l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste et le Japon impérial, qui formaient l'Axe.

198. C'est quoi le 8 mai pour vous ?

- ✓ Le 8 mai est un jour férié qui commémore la victoire des Alliés par la capitulation de l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 08 mai 1945.

199. Que s'est-il passé pendant la Seconde Guerre mondiale ?

- ✓ Pendant la Seconde Guerre mondiale, la France a été envahie par l'Allemagne nazie.
- ✓ Le général de Gaulle a alors lancé l'appel à la Résistance depuis Londres.
- ✓ La France a finalement été libérée grâce aux Alliés et à la Résistance.
- ✓ C'est aussi durant cette guerre qu'a eu lieu la Shoah, le génocide des Juifs.
- ✓ C'est un conflit qui a causé énormément de victimes, entre 70 et 85 millions de morts.

200. Que s'est-il passé en 1940 en France ?

- ✓ En 1940, la France est envahie et vaincue par l'Allemagne.
- ✓ Le maréchal Pétain signe un armistice et met en place le régime de Vichy.
- ✓ Le général de Gaulle, depuis Londres, lance son Appel du 18 juin pour continuer la Résistance.
- ✓ La France a été divisée en zone occupée et zone libre.

201. Pouvez-vous me parler du régime de Vichy ?

- ✓ Oui, le régime de Vichy était un régime autoritaire dirigé par le maréchal Pétain de 1940 à 1944, pendant l'Occupation allemande.
- ✓ Il a collaboré avec les nazis et porte une responsabilité dans la déportation des Juifs français.

202. Qui était Philippe Pétain ?

- ✓ Philippe Pétain était un maréchal de France devenu chef de l'État français de 1940 à 1944.
- ✓ Héros de la Première Guerre mondiale à Verdun, il a signé l'armistice avec l'Allemagne et dirigé le régime de Vichy.
- ✓ Il a collaboré avec les nazis et a été condamné à mort après la guerre, puis gracié.

203. Qu'est-ce que la Résistance française ?

- ✓ La Résistance française était un mouvement de lutte contre l'Occupation allemande et le régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale.
- ✓ Elle regroupait des réseaux clandestins qui sabotaient les installations ennemies, aidaient les prisonniers et diffusaient des informations.
- ✓ Jean Moulin a unifié les différents mouvements de résistance.
- ✓ La Résistance était dirigée par le général de Gaulle.

204. Qui est Charles de Gaulle ?

- ✓ Charles de Gaulle était un militaire et homme d'État français.
- ✓ Il a lancé l'appel du 18 juin 1940 depuis Londres pour résister à l'Occupation, a dirigé la France libre, et est devenu le premier président de la Ve République en 1958.

205. Qui était Jean Moulin ?

- ✓ Jean Moulin était un héros de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.
- ✓ Il a unifié les différents mouvements de résistance en créant le Conseil national de la Résistance en 1943.
- ✓ Il a été arrêté et torturé par la Gestapo.

206. Quand a eu lieu et à quel endroit le débarquement des alliés durant la Seconde Guerre mondiale ?

- ✓ Le débarquement a eu lieu le 6 juin 1944 sur les plages de Normandie.

207. Qu'est-ce que le débarquement de Normandie (1944) ?

- ✓ Le débarquement de Normandie, appelé "Jour J" ou "D-Day", a eu lieu le 6 juin 1944.
- ✓ C'est une très grande opération militaire des Alliés pour libérer l'Europe de l'Ouest de l'occupation nazie.
- ✓ Des troupes britanniques, américaines, canadiennes et françaises ont débarqué sur les plages normandes.
- ✓ Cela a marqué le début de la libération de la France.

208. Qu'est-ce que la Libération de Paris (1944) ?

- ✓ La Libération de Paris est la bataille qui a conduit à la fin de l'occupation allemande de la ville de Paris, en août 1944.
- ✓ L'insurrection a été menée par la Résistance française, aidée par la 2e division blindée du général Leclerc.
- ✓ La ville a été officiellement libérée le 25 août 1944.

209. Que commémore le 27 janvier ?

- ✓ Le 27 janvier est la Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité.
- ✓ Cette date correspond à la libération du camp d'Auschwitz par les troupes soviétiques en 1945.
- ✓ Elle rend hommage aux victimes de la Shoah et des autres génocides pour que ces crimes ne se reproduisent jamais.

210. Que s'est-il passé en 1945 en France ?

- ✓ L'année 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- ✓ La France est libérée.
- ✓ Les femmes obtiennent le droit de vote et de se présenter aux élections.
- ✓ La Sécurité sociale a été créée.
- ✓ Charles de Gaulle dirige le gouvernement provisoire.

211. Qu'est-ce que la Déclaration de 1944 sur les droits des femmes ?

- ✓ C'est l'Ordonnance du 21 avril 1944, signée par le gouvernement provisoire du général de Gaulle.
- ✓ Elle a établi l'égalité politique entre les hommes et les femmes en accordant le droit de vote aux femmes françaises.

212. Qu'est-ce que la Quatrième République (1946–1958) ?

- ✓ La Quatrième République a duré de 1946 à 1958.
- ✓ C'était un régime parlementaire où l'Assemblée nationale avait beaucoup de pouvoir, mais les gouvernements étaient instables et changeaient souvent.

213. Qui était Pierre Mendès France ?

- ✓ C'était un homme politique important de la Quatrième République.
- ✓ Il a été président du Conseil (1er ministre) en 1954.
- ✓ Il est connu pour avoir mis fin à la guerre d'Indochine en 1954 et pour sa volonté de moderniser la France.

214. Qu'est-ce que les Trente Glorieuses ?

- ✓ Les Trente Glorieuses désignent la période de forte croissance économique et de prospérité que la France a connue après la Seconde Guerre mondiale, entre 1945 et 1973.
- ✓ Cette période est marquée par le plein emploi et l'amélioration du niveau de vie.

- ✓ Par exemple, la Sécurité sociale a été créée en 1945.

215. À quelle période s'est déroulée la décolonisation française ?

- ✓ La décolonisation française s'est déroulée principalement entre 1950 et 1962, après la Seconde Guerre mondiale.
- ✓ La France a progressivement accordé l'indépendance à ses colonies.

216. Que s'est-il passé en 1958 en France ?

- ✓ En 1958, il y a eu une crise politique grave provoquée par la situation en Algérie.
- ✓ Charles de Gaulle a été rappelé au pouvoir pour résoudre cette situation.
- ✓ Il a fait adopter une nouvelle constitution qui a mis fin à la IVe République en créant la Ve République et qui a renforcé les pouvoirs du président de la République pour assurer la stabilité politique.

217. Qu'est-ce que la Cinquième République (depuis 1958) ?

- ✓ La Cinquième République a été instaurée par Charles de Gaulle en 1958.
- ✓ C'est un régime semi-présidentiel où le pouvoir est partagé entre le Président et le Parlement.
- ✓ Elle met fin à l'instabilité de la Quatrième République.

218. Combien de Républiques a connu la France ?

- ✓ La France a connu cinq Républiques.
- ✓ Nous sommes actuellement dans la Cinquième République, instaurée par Charles de Gaulle en 1958.
- ✓ I re : 1792–1804 II e : 1848–1852 III e : 1870–1940 IV e : 1946–1958 V e : depuis 1958

219. Que s'est-il passé en 1962 en France ?

- ✓ En 1962, il y a eu les accords d'Évian qui ont mis fin à la guerre d'Algérie et accordé l'indépendance à l'Algérie.
- ✓ La même année, Charles de Gaulle a fait adopter par référendum l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

220. Que commémore le 19 mars ?

- ✓ Le 19 mars est la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie.
- ✓ Cette date correspond aux accords d'Évian signés le 19 mars 1962 qui ont mis fin à la guerre d'Algérie.
- ✓ Elle honore tous ceux qui ont perdu la vie dans ce conflit.

221. C'est quoi 1968 pour vous ?

- ✓ Mai 1968 est un mouvement de contestation en France avec des manifestations étudiantes et des grèves ouvrières.
- ✓ Cela a conduit à des réformes importantes comme l'augmentation du SMIC et plus d'autonomie pour les universités.

222. Qui était Valéry Giscard d'Estaing ?

- ✓ Valéry Giscard d'Estaing a été président de la République de 1974 à 1981.
- ✓ Il a modernisé la France en abaissant le droit de vote de 21 à 18 ans, en autorisant l'IVG avec la loi Veil, en mettant en place le divorce par consentement mutuel et libéralisant l'audiovisuel.
- ✓ Il représentait le centre-droit libéral.

223. Citer 4 femmes importantes qui ont marqué la France.

- ✓ Jeanne d'Arc, Marie Curie, Simone Veil, Edith Crésson.

224. Que s'est-il passé en 1981 en France ?

- ✓ En 1981, François Mitterrand a été élu président de la République.
- ✓ C'est la première fois qu'un candidat de gauche devenait président sous la Ve République.
- ✓ Son gouvernement dirigé par Pierre Mauroy a mis en place des réformes importantes : l'abolition de la peine de mort, la cinquième semaine de congés payés, la retraite à 60 ans et la nationalisation de certaines entreprises.

225. Qui était François Mitterrand ?

- ✓ François Mitterrand a été président de la République de 1981 à 1995, le plus long mandat de la Ve République (14 ans).
- ✓ Premier président de gauche sous la Ve République, il a aboli la peine de mort et instauré plusieurs réformes sociales comme la retraite à 60 ans.
- ✓ Son mandat a été marqué par la cohabitation avec des Premiers ministres de droite.

226. Qui était Édith Cresson ?

- ✓ Édith Cresson a été Premier ministre de 1991 à 1992 sous François Mitterrand.
- ✓ Elle est la première femme à avoir occupé ce poste sous la Ve République.

227. Que commémore le 10 mai ?

- ✓ Le 10 mai, c'est la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
- ✓ Cette date a été choisie en référence à la loi Taubira qui a reconnu la traite négrière et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité en 2001.
- ✓ Elle rend hommage aux victimes de l'esclavage.

228. Qui était Jacques Chirac ?

- ✓ Jacques Chirac a été président de la République de 1995 à 2007.
- ✓ Il a mis fin au service militaire obligatoire et a fait adopter la réforme du quinquennat en 2000, qui a ramené la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans.
- ✓ Il s'est opposé à la guerre en Irak en 2003.
- ✓ Il a aussi été maire de Paris pendant 18 ans et Premier ministre sous Giscard d'Estaing.
- ✓ Il représentait la droite gaulliste.

229. Citer quelques faits marquants de la 5e république.

- ✓ La séparation des trois pouvoirs en 1958, l'élection du Président de la République au suffrage universel direct en 1962, Mai 1968 qui a marqué la société française, la loi Veil sur l'IVG en 1975, l'abolition de la peine de mort en 1981, et le passage au quinquennat présidentiel en 2000 à l'initiative de Jacques Chirac.

L'Europe

230. Qu'est-ce que l'Union européenne ?

- ✓ C'est une union économique et politique de 27 pays européens.
- ✓ Son but est de promouvoir la paix, la démocratie et la prospérité en Europe.
- ✓ Elle permet la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux entre les pays membres.

231. À quoi sert l'Union Européenne ?

- ✓ L'Union européenne sert à maintenir la paix entre les pays membres, permettre la libre circulation des citoyens et des marchandises, renforcer la solidarité entre les États, lutter contre le changement climatique, et défendre les valeurs européennes.

232. Quelles sont les valeurs et les principes de l'Union européenne ?

- ✓ L'Union européenne repose sur plusieurs valeurs comme la liberté, l'égalité, la démocratie, l'état de droit, la paix et la solidarité.

233. Combien de pays composent l'Union européenne ?

- ✓ L'Union européenne est composée de 27 pays membres.

234. À quoi correspond la journée du 9 mai ?

- ✓ Le 9 mai est la Journée de l'Europe.
- ✓ Elle commémore la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, qui est considérée comme le point de départ de l'Union européenne.

235. Qu'est-ce que le traité de Rome (1957) ?

- ✓ Le traité de Rome a été signé en 1957 par six pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.
- ✓ Il a créé la Communauté Économique Européenne (CEE), l'ancêtre de l'Union européenne.
- ✓ C'est le traité fondateur qui a lancé la construction européenne.

236. Quels sont les pays fondateurs de l'Union européenne ?

- ✓ Les six pays fondateurs en 1957 sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

237. Qu'est-ce que le traité de Maastricht (1992) ?

- ✓ C'est ce traité qui a officiellement créé l'Union européenne et mis en place la citoyenneté européenne.
- ✓ Il a aussi adopté la monnaie unique, l'euro.
- ✓ Le traité de Maastricht a été signé en 1992 et est entré en vigueur en 1993.

238. Qu'est-ce que le traité de Lisbonne (2007) ?

- ✓ Le traité de Lisbonne a été signé en 2007 pour améliorer le fonctionnement de l'Union européenne.
- ✓ Il a renforcé le pouvoir du Parlement européen et a permis de mieux coordonner la politique étrangère de l'UE pour qu'elle puisse parler d'une seule voix.

239. Quels sont les symboles de l'Union européenne ?

- ✓ Les symboles de l'Union européenne sont : le drapeau européen, l'hymne européen qui est "l'Ode à la joie", la devise européenne qui est "Unie dans la diversité", la monnaie unique l'Euro, et la Journée de l'Europe qui est le 9 mai.

240. Quelle est la devise de l'Union européenne ?

- ✓ La devise de l'Union européenne est : "Unie dans la diversité".

241. Quel est l'hymne européen ?

- ✓ L'hymne européen est "l'Ode à la joie", qui vient de la 9ème symphonie de Beethoven.

242. Pouvez-vous décrire le drapeau européen ?

- ✓ Oui, le drapeau européen a un fond bleu sur lequel il y a un cercle de douze étoiles dorées.
- ✓ Les étoiles représentent l'unité, l'harmonie et la solidarité entre les peuples d'Europe.

243. Où se trouvent les principaux sièges des institutions européennes ?

- ✓ Le Parlement européen siège à Strasbourg en France.
- ✓ La Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne siègent à Bruxelles en Belgique.

244. Quel est le rôle du Parlement européen ?

- ✓ Le Parlement européen représente les citoyens des pays membres.
- ✓ Son rôle est de voter les lois européennes et le budget de l'Union.

245. Que sont les élections européennes ?

- ✓ Les élections européennes permettent d'élire les députés français au Parlement européen.
- ✓ Elles ont lieu tous les 5 ans au suffrage universel direct.
- ✓ Les députés européens représentent les citoyens français à Strasbourg et participent au vote des lois européennes.

- ✓ Les prochaines élections européennes auront lieu en juin 2029.

246. Quel est le rôle de la Commission européenne ?

- ✓ La Commission européenne a pour rôle de proposer des lois, de gérer les politiques communes et de s'assurer que les traités européens sont bien respectés par les pays membres.

247. Qui est Ursula von der Leyen ?

- ✓ Ursula von der Leyen est la présidente de la Commission européenne depuis 2019.
- ✓ D'origine allemande, c'est elle qui dirige le pouvoir exécutif de l'Union européenne, elle propose les lois européennes et veille à leur application dans les 27 pays membres.

248. C'est quoi le Conseil de l'Union européenne ?

- ✓ Le Conseil de l'Union européenne, et aussi appelé Conseil des ministres de l'UE, est est une institution qui représente les gouvernements des 27 États membres.
- ✓ Il est composé des ministres concernés de chaque pays (ex: les ministres des Finances pour les questions économiques).
- ✓ Il vote les lois européennes avec le Parlement européen.

249. Qu'est-ce que la Banque centrale européenne (BCE) ?

- ✓ C'est la banque qui est responsable de la monnaie unique, l'euro.
- ✓ Son objectif principal est de maintenir la stabilité des prix dans la zone euro.
- ✓ Elle fixe notamment les taux d'intérêt et supervise les banques.

250. Qui est Christine Lagarde ?

- ✓ Christine Lagarde est la présidente de la Banque centrale européenne (BCE) depuis 2019.
- ✓ Cette Française dirige la politique monétaire de la zone euro.
- ✓ Elle s'occupe notamment de maintenir la stabilité des prix et de superviser le système bancaire européen.

251. Qu'est-ce que la citoyenneté européenne ?

- ✓ Depuis 1992, les citoyens français sont aussi citoyens européens.
- ✓ Cette citoyenneté permet de voter aux élections du Parlement européen et aux élections locales dans n'importe quel pays de l'UE.
- ✓ Elle donne aussi le droit de circuler, travailler, étudier ou vivre librement dans tous les pays membres de l'Union.

252. En quelle année les citoyens français sont-ils devenus européens ?

- ✓ Les citoyens français sont aussi devenus citoyens européens en 1992, avec le traité de Maastricht.

253. C'est quoi l'espace Schengen ?

- ✓ L'espace Schengen est une zone de libre circulation qui regroupe 27 pays européens.
- ✓ Les voyageurs n'ont pas de contrôles aux frontières intérieures entre ces pays.

254. Qu'est-ce que l'euro et depuis quand est-il en circulation ?

- ✓ L'euro est la monnaie unique de l'Union européenne, utilisée par 20 pays de la zone euro.
- ✓ Il a été introduit en 2002 en remplacement des monnaies nationales comme le franc français.
- ✓ L'euro facilite les échanges commerciaux et les voyages entre les pays membres qui l'ont adopté.

255. Quels sont les critères d'adhésion à l'Union européenne ?

- ✓ Pour adhérer à l'Union européenne, un pays doit respecter les "critères de Copenhague".
- ✓ Il doit avoir une démocratie stable, respecter l'état de droit, avoir une économie de marché qui fonctionne et adopter la législation européenne, y compris l'euro.

256. Quel est le dernier pays à avoir quitté l'Union Européenne ?

- ✓ Le dernier pays à avoir quitté l'Union européenne est le Royaume-Uni en 2020.
- ✓ Cette sortie s'appelle aussi le Brexit.

257. Qu'est-ce que le Conseil de l'Europe ?

- ✓ C'est une organisation internationale créée en 1949, qui est indépendante de l'Union européenne.
- ✓ Son rôle principal est de défendre les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit en Europe.
- ✓ Elle compte 46 pays membres y compris la Turquie (après l'exclusion de la Russie en 2022).

258. Qu'est-ce que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ?

- ✓ La CEDH est une juridiction internationale basée à Strasbourg qui protège les droits fondamentaux en Europe.
- ✓ Elle peut être saisie par tout citoyen qui estime que son pays n'a pas respecté ses droits fondamentaux.
- ✓ Ses décisions sont contraignantes pour les États.

Géographie

259. Quels sont les pays qui ont une frontière avec la France métropolitaine ?

- ✓ La France a des frontières terrestres avec huit pays : la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, Andorre et Monaco.

260. Quels sont les mers et l'océan qui bordent la France ?

- ✓ La France est bordée par la Mer du Nord au nord-est, la Manche au nord, l'Océan Atlantique à l'ouest et au sud-ouest, et la Mer Méditerranée au sud.

261. Citer des fleuves de France.

- ✓ Il y a la Seine, le Rhône, la Garonne, le Rhin et la Loire (plus grand fleuve de France avec 1 012 km de longueur).

262. Citer les chaînes de montagnes de France.

- ✓ Il y a les Pyrénées, les Alpes, le Jura, les Vosges, le Massif central.

263. Quel est le point culminant en France ?

- ✓ C'est le Mont Blanc qui culmine à 4 810 mètres dans les Alpes entre la France et L'Italie.

264. Pouvez-vous citer quelques grandes villes de France ?

- ✓ Oui, on peut citer Paris, la capitale, mais aussi Lyon, Marseille, Toulouse et Lille.

265. Pouvez-vous citer des monuments français ?

- ✓ Oui, il y a la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, la cathédrale Notre-Dame de Paris, le Château de Versailles, le Mont-Saint-Michel, le Pont du Gard.

Autres réponses possibles : le musée du Louvre, l'Hôtel des Invalides, le Panthéon..

266. C'est quoi le Mont Saint-Michel ?

- ✓ Le Mont-Saint-Michel est un site médiéval très connu qui est situé en Normandie.
- ✓ C'est une abbaye construite au Moyen Âge sur un îlot rocheux, entourée de remparts.
- ✓ C'est un des sites les plus visités de France et il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

267. Avez-vous entendu parler du port de Nantes Saint-Nazaire ?

- ✓ Oui, c'est un grand port français où Saint-Nazaire est le port maritime et Nantes est connectée par voie fluviale.
- ✓ Ensemble, ils forment une plate-forme internationale stratégique connectée à plusieurs modes de transport : maritime, fluvial, ferroviaire, terrestre et aérien.

La place de la France dans le monde

268. Pouvez-vous parler de la place de la France dans le monde ?

- ✓ Oui, la France est la 7e puissance économique mondiale et la 2e de l'Union européenne.

- ✓ Elle dispose d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, est membre fondateur de l'Union européenne, et participe aux grandes instances internationales comme le G7 et le G20.
- ✓ C'est aussi la première destination touristique mondiale.
- ✓ La France est au cœur de la Francophonie, une organisation qui réunit des pays partageant la langue française commune.
- ✓ Il y a plus de 321 millions de personnes dans le monde qui parlent le français.

269. Qu'est-ce que la francophonie ?

- ✓ La francophonie désigne l'ensemble des pays, des régions et des personnes qui utilisent le français comme langue de communication, que ce soit comme langue maternelle, officielle ou d'usage.
- ✓ C'est une organisation internationale qui promeut la langue française et la diversité culturelle.

270. Qu'est-ce que l'OTAN ?

- ✓ L'OTAN c'est l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.
- ✓ C'est une Alliance militaire créée en 1949 entre plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord.
- ✓ Son but est de garantir la sécurité et la défense collective de ses membres.
- ✓ Si un pays est attaqué, les autres s'engagent à l'aider.
- ✓ L'OTAN compte aujourd'hui 32 pays membres, la France en fait partie.

271. Qu'est-ce que le G7 ?

- ✓ Le G7 réunit les sept grandes puissances économiques occidentales : États-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie et Canada.
- ✓ Ces pays se rencontrent chaque année pour coordonner leurs politiques économiques et discuter des grands enjeux mondiaux.

272. Qu'est-ce que le G20 ?

- ✓ Le G20 rassemble les 20 principales économies mondiales, représentant 80% du PIB mondial.
- ✓ Il inclut le G7 plus des pays émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie.
- ✓ Ces pays se réunissent pour traiter des questions économiques et financières globales.

273. Qu'est-ce que l'ONU ?

- ✓ L'Organisation des Nations Unies est une organisation internationale créée en 1945 après la Seconde Guerre mondiale.
- ✓ Son objectif principal est de maintenir la paix dans le monde.
- ✓ Elle compte 193 pays membres et son siège est à New York.
- ✓ La France y dispose d'un siège permanent au Conseil de sécurité.

274. Qu'est-ce que le Conseil de sécurité de l'ONU ?

- ✓ C'est l'organe le plus important de l'ONU, il est chargé du maintien de la paix internationale.
- ✓ Il compte 15 membres : 5 permanents avec droit de veto (États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France) et 10 membres temporaires élus pour 2 ans.
- ✓ Il peut autoriser l'usage de la force militaire.

275. Qu'est-ce que l'UNESCO et où est son siège ?

- ✓ L'UNESCO est l'organisation de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture.
- ✓ Elle protège le patrimoine mondial et fait la promotion de l'éducation et défend la diversité culturelle.
- ✓ Son siège est à Paris.
- ✓ Par exemple elle classe les sites du patrimoine mondial comme le Mont-Saint-Michel.

276. Qu'est-ce que l'OMS (Organisation mondiale de la santé) ?

- ✓ L'OMS est l'agence de l'ONU responsable de la santé publique mondiale.
- ✓ Son rôle est de coordonner les actions pour la santé publique, de lutter contre les épidémies et de proposer des recommandations pour l'amélioration de la santé dans le monde.
- ✓ On a vu son rôle pendant la pandémie de Covid-19.
- ✓ Son siège est à Genève en Suisse.

277. Qu'est-ce que l'UNICEF ?

- ✓ L'UNICEF est une agence de l'ONU qui se consacre à la protection de l'enfance.
- ✓ Elle agit dans le monde entier pour améliorer les conditions de vie des enfants, notamment en leur donnant accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation.
- ✓ Elle agit particulièrement dans les zones de conflit et les pays en développement.
- ✓ Son siège est à New York.

278. Qu'est-ce que le FMI (Fonds monétaire international) ?

- ✓ Le FMI est une institution financière internationale créée en 1944 qui aide les pays en difficulté financière en leur accordant des prêts en échange de réformes économiques.
- ✓ Son siège est à Washington.

279. Qu'est-ce que la Banque mondiale ?

- ✓ La Banque mondiale est une institution financière internationale qui lutte contre la pauvreté dans le monde.
- ✓ Elle finance des projets de développement dans les pays émergents : infrastructures, éducation, santé.
- ✓ Son siège est à Washington et elle travaille en complément du FMI.

280. Qu'est-ce que la CPI (Cour pénale internationale) ?

- ✓ La CPI est une juridiction internationale basée à La Haye, aux Pays-Bas.
- ✓ Elle a pour mission de juger les personnes accusées de crimes graves, comme les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide.
- ✓ Elle est indépendante de l'ONU.
- ✓ Elle peut poursuivre les dirigeants politiques et militaires.
- ✓ La France reconnaît sa compétence depuis 2000.

281. Qui est Antonio Guterres ?

- ✓ Antonio Guterres est l'actuel secrétaire général de l'ONU depuis 2017.
- ✓ C'est un homme politique portugais qui est le principal représentant diplomatique de l'Organisation des Nations Unies.

Culture et société française

282. Depuis quand l'école est obligatoire ?

- ✓ L'école est obligatoire depuis les lois de Jules Ferry dans les années 1880, qui ont rendu l'école primaire obligatoire, gratuite et laïque.

283. L'école est obligatoire à partir de quel âge et jusqu'à quel âge ?

- ✓ L'école est obligatoire de 3 à 16 ans en France.

284. Quelle est la plus ancienne université de France ?

- ✓ C'est l'Université de Paris, fondée au 12 e siècle, sur son site il y a aujourd'hui plusieurs universités dont la Sorbonne.

285. C'est quoi la sécurité sociale ?

- ✓ C'est un système de solidarité qui a été créé en 1945 et qui protège les personnes contre les principaux risques de la vie, comme la maladie, la famille ou la retraite.
- ✓ Elle fonctionne grâce aux cotisations sociales obligatoires des employés et des employeurs qui versent une partie de leurs revenus.

286. C'est quoi le service public et qui le finance ?

- ✓ Le service public, ce sont les services de l'État comme l'école, les hôpitaux, le logement ou encore les transports.
- ✓ Il est financé par les impôts et les cotisations que paient les citoyens et les entreprises.

287. Quelle est la loi qui a instauré la semaine de 35 h en France ?

- ✓ C'est la loi Aubry qui a instauré la semaine de 35 heures en France en 2000. Elle a été portée par Martine Aubry, qui était alors ministre du Travail.

288. C'est quoi le RSA ?

- ✓ Le RSA, c'est le Revenu de Solidarité Active.
- ✓ C'est une aide sociale qui garantit un revenu minimum aux personnes sans emploi ou avec de très faibles revenus.

289. Depuis quand les femmes peuvent-elles voter et qu'est-ce que la Déclaration de 1944 sur les droits des femmes ?

- ✓ Les femmes ont obtenu le droit de vote grâce à l'Ordonnance du 21 avril 1944, aussi appelée la Déclaration de 1944 sur les droits des femmes.
- ✓ Signé par le gouvernement provisoire du général de Gaulle, ce texte a établi l'égalité politique entre les hommes et les femmes en accordant le droit de vote aux femmes françaises.
- ✓ Elles ont pu exercer ce droit pour la première fois en 1945.

290. Connaissez-vous la loi Veil ?

- ✓ Oui, c'est une loi très importante du 17 janvier 1975, qui autorise l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) en France.
- ✓ Elle a été portée par Simone Veil, qui était alors ministre de la Santé.
- ✓ Cette loi a été une avancée majeure pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

291. Savez-vous ce qu'est la loi Taubira ?

- ✓ Oui, la loi Taubira du 17 mai 2013 autorise le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe.
- ✓ On l'appelle aussi "Mariage pour tous".
- ✓ Elle a été portée par Christiane Taubira sous François Hollande.

292. C'est quoi la parité homme-femme ?

- ✓ C'est le principe d'une égalité de représentation entre les femmes et les hommes, dans la vie politique et économique.
- ✓ La loi impose par exemple un nombre égal de femmes et d'hommes dans les élections ou dans les conseils d'administration des entreprises.
- ✓ L'objectif est aussi de lutter contre les inégalités de salaires.

293. Avons-nous atteint cette parité dans tous les domaines ?

- ✓ La loi a permis de grandes avancées pour la parité, par exemple en politique.
- ✓ Cependant, l'objectif est d'assurer une égalité réelle et il faut encore lutter contre les inégalités de salaires et de carrières, ce qui montre que ce n'est pas encore le cas partout.

294. Pouvez-vous citer quelques jours fériés et dire à quoi ils correspondent si vous le savez ?

- ✓ Oui, il y a le 1er janvier pour le Nouvel An, le 1er mai pour la Fête du Travail, le 8 mai qui commémore la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 14 juillet pour la fête nationale, le 11 novembre pour l'Armistice de 1918, et le 25 décembre pour Noël.

Autres réponses possibles : Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint.

295. Pouvez-vous citer quelques entrées en cuisine française ?

- ✓ Oui, on peut citer la soupe à l'oignon, la quiche lorraine, les escargots au beurre persillé, la salade niçoise.

Autres réponses possibles : le pâté en croûte, l'œuf à la coque.

296. Pouvez-vous citer quelques plats français ?

- ✓ Oui, on peut citer le bœuf bourguignon, le pot-au-feu, la blanquette de veau, le cassoulet, la tartiflette.

Autres réponses possibles : le gratin dauphinois, la choucroute.

297. Pouvez-vous citer quelques desserts ?

- ✓ Oui, on peut citer la crème brûlée, la tarte Tatin, les profiteroles, la mousse au chocolat, le millefeuille.

Autres réponses possibles : les madeleines, le clafoutis.

298. Citez trois grandes régions viticoles françaises.

- ✓ On peut citer Bordeaux, Bourgogne et Champagne.

Autres réponses possibles : Vallée du Rhône, Loire.

299. Pouvez-vous me citer quelques écrivains français ?

- ✓ Oui, on peut citer Victor Hugo, Molière, Voltaire, Émile Zola, Albert Camus.

Autres réponses possibles : Alexandre Dumas, George Sand, Marcel Proust.

300. Qui était Victor Hugo ?

- ✓ Victor Hugo était un écrivain français du XIXe siècle.
- ✓ Il a écrit de célèbres romans comme Les Misérables et Notre-Dame de Paris, et il était aussi un poète et un homme politique engagé pour la justice sociale.

301. Qui était Zola ?

- ✓ Émile Zola était un grand écrivain français du XIXe siècle.
- ✓ Il est l'auteur de "Germinal" et "L'Assommoir".
- ✓ Il est aussi célèbre pour son rôle dans l'affaire Dreyfus, où il a dénoncé l'injustice avec son article "J'Accuse...!" publié dans le journal L'Aurore.

302. Pouvez-vous citer quelques philosophes français ?

- ✓ Oui, on peut citer Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, René Descartes, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir.

Autres réponses possibles : Denis Diderot, Albert Camus, Montesquieu.

303. Qui était Montesquieu ?

- ✓ Montesquieu était un philosophe français du XVIIIe siècle des Lumières.
- ✓ Il est l'auteur de "L'Esprit des lois" où il développe la théorie de la séparation des pouvoirs.
- ✓ Cette idée a inspiré la Constitution française et américaine.
- ✓ Il distingue le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire pour éviter la tyrannie.

304. Qui était Rousseau ?

- ✓ Jean-Jacques Rousseau était un philosophe français du XVIIIe siècle des Lumières.
- ✓ Il est l'auteur du "Contrat social" où il développe l'idée que le pouvoir vient du peuple.
- ✓ Il a aussi écrit "Émile" sur l'éducation.
- ✓ Ses idées ont inspiré la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme.

305. Qui était Diderot ?

- ✓ Denis Diderot était un philosophe français du XVIIIe siècle des Lumières.
- ✓ Il est surtout connu pour avoir été le directeur de l'Encyclopédie, une œuvre monumentale qui a rassemblé toutes les connaissances de l'époque pour les rendre accessibles au public.

306. Qui était Voltaire ?

- ✓ Voltaire était un philosophe des Lumières du XVIIIe siècle.
- ✓ Il était un défenseur de la tolérance, de la liberté d'expression et de la justice.
- ✓ Il est l'auteur de "Candide" et du "Dictionnaire philosophique".

307. Connaissez-vous des peintres français ?

- ✓ Oui, on peut citer Claude Monet, Eugène Delacroix, Paul Cézanne, Pierre-Auguste Renoir, Henri Matisse.

Autres réponses possibles : Édouard Manet, Paul Gauguin, Edgar Degas.

308. Connaissez-vous des sculpteurs français ?

- ✓ Oui, on peut citer Auguste Rodin, Camille Claudel, César Baldaccini.

Autres réponses possibles : Aristide Maillol, Antoine Bourdelle.

309. Pouvez-vous citer des musiciens ou compositeurs français ?

- ✓ Oui, on peut citer Maurice Ravel, Claude Debussy, Jean-Michel Jarre, Georges Bizet, Camille Saint-Saëns.

Autres réponses possibles : Hector Berlioz, Gabriel Fauré, Jean-Baptiste Lully.

310. Est-ce que vous pouvez citer quelques musées ?

- ✓ Oui, il y a le musée du Louvre, le musée d'Orsay, le Centre Pompidou, le musée Rodin, le Muséum d'Histoire naturelle.

Autres réponses possibles : le musée des Arts et Métiers, le musée Picasso.

311. Qui a construit la Tour Eiffel, quand et à quelle occasion ?

- ✓ La Tour Eiffel a été construite par l'ingénieur Gustave Eiffel en 1889 pour l'Exposition universelle de Paris.
- ✓ Elle mesure 330 mètres de haut et se trouve au Champ-de-Mars, près des Invalides à Paris.

312. Citez trois grandes cathédrales françaises.

- ✓ On peut citer la cathédrale Notre-Dame de Paris, la cathédrale de Reims et la cathédrale de Chartres.

Autres réponses possibles : la cathédrale d'Amiens, la cathédrale de Strasbourg.

313. À quelle époque ont été construites les cathédrales gothiques ?

- ✓ Oui, les grandes cathédrales gothiques ont été construites en France à l'époque du Moyen Âge, à partir du 12ème siècle.
- ✓ La cathédrale Notre-Dame de Paris, par exemple, date de cette période.

314. Citez deux grandes inventions françaises.

- ✓ On peut citer le cinéma avec les frères Lumière et la photographie avec Nicéphore Niépce.

Autres réponses possibles : la montgolfière avec les frères Montgolfier, le vaccin contre la rage avec Louis Pasteur, le TGV en 1981.

315. Citez un scientifique français et sa découverte.

- ✓ Marie Curie et ses travaux sur la radioactivité, elle a découvert le radium et le polonium.

Autres réponses possibles : Louis Pasteur et la pasteurisation, Georges Charpak et ses recherches en physique.

316. Comment s'appelait le 1er satellite artificiel français ?

- ✓ Le premier satellite artificiel français s'appelait Astérix, lancé en 1965.

317. Pouvez-vous me citer quelques chanteurs français ?

- ✓ Oui, on peut citer Charles Aznavour, Johnny Hallyday, Jean-Jacques Goldman, Francis Cabrel, Renaud.

Autres réponses possibles : Alain Souchon, Michel Sardou, Patrick Bruel.

318. Pouvez-vous me citer quelques chanteuses françaises ?

- ✓ Oui, on peut citer Édith Piaf, Barbara, Mylène Farmer, France Gall, Zazie.

Autres réponses possibles : Brigitte Fontaine, Véronique Sanson, Clara Luciani.

319. Est-ce que vous connaissez des acteurs français ?

- ✓ Oui, on peut citer Gérard Depardieu, Jean-Paul Belmondo, Louis de Funès, Omar Sy, Jean Dujardin.

Autres réponses possibles : Vincent Cassel, Daniel Auteuil, François Cluzet.

320. Connaissez-vous des actrices françaises ?

- ✓ Oui, on peut citer Catherine Deneuve, Brigitte Bardot, Marion Cotillard, Isabelle Huppert, Juliette Binoche.

Autres réponses possibles : Sophie Marceau, Audrey Tautou, Léa Seydoux.

321. Citez-moi 3 ou 4 journalistes ?

- ✓ On peut citer Elise Lucet, Anne-Sophie Lapix, Laurent Delahousse, David Pujadas.

Autres réponses possibles : Léa Salamé, Jean-Pierre Pernaut, Edwy Plenel.

322. Savez-vous qui est Astérix ?

- ✓ Oui, Astérix est un personnage de la bande dessinée française « Astérix et Obélix » créé par René Goscinny (scénario) et Albert Uderzo (dessin), racontant avec humour les aventures de deux Gaulois résistants à l'occupation romaine.
- ✓ Il a donné son nom au premier satellite français lancé en 1965.

323. Donnez-moi le nom de quelques sportifs français ?

- ✓ On peut citer Kylian Mbappé, Antoine Griezmann, Zinédine Zidane, Tony Parker, Teddy Riner.

Autres réponses possibles : Michel Platini, Thierry Henry, Julian Alaphilippe.

324. Citez-moi quelques sportives françaises ?

- ✓ On peut citer Clarisse Agbégnénou, Marie-José Pérec, Amélie Mauresmo, Caroline Garcia, Kadidiatou Diani.

Autres réponses possibles : Laure Manaudou, Estelle Mossely.

325. Citer le nom de plusieurs footballeuses de l'équipe de France féminine.

- ✓ Kadidiatou Diani (attaquante), Sakina Karchaoui (latérale), Amandine Henry (milieu de terrain), Solène Durand (gardienne de but).

326. Combien de fois la France a-t-elle gagné la Coupe du monde de football ?

- ✓ La France a gagné la Coupe du monde de football 2 fois : en 1998 à domicile et en 2018 en Russie.

327. Pouvez-vous citer de grands événements sportifs en France ?

- ✓ Oui, on peut citer Roland-Garros qui est un tournoi de tennis, le Tour de France qui est une course cycliste, les 24 Heures du Mans qui est une course automobile, le Marathon de Paris, et le Prix de l'Arc de Triomphe qui est une course hippique.

Autres réponses possibles : la finale de la Coupe de France de football, le Meeting de Paris (athlétisme), le Championnat d'Europe de natation qui a lieu à Paris en été 2026, le Tournoi des Six Nations (rugby). Il y a la préparation pour les Jeux d'hiver 2030. Et il y a eu bien sûr l'évènement sportif majeur en France qui a accueilli les Jeux Olympiques en été 2024.

Les personnalités devenues françaises

328. Comment devient-on français ?

- ✓ On peut devenir français par le droit du sang si on a un parent français, par le droit du sol si on naît en France, par mariage avec un(e) Français(e), par naturalisation après 5 ans de résidence, ou par engagement dans l'armée française.

329. Qu'est-ce que la Charte des droits et devoirs du citoyen français ?

- ✓ La Charte des droits et devoirs du citoyen français est un document que les nouveaux citoyens français doivent signer lors de leur cérémonie de naturalisation.
- ✓ Elle rappelle les principes et valeurs de la République française.

330. Pouvez-vous citer quelques personnes françaises qui ont été naturalisées ?

- ✓ Oui, on peut citer la scientifique Marie Curie (Pologne), la chanteuse et résistante Joséphine Baker (États-Unis), l'écrivain Romain Gary (Lituanie), le vulcanologue Haroun Tazieff (Pologne), l'ancien Premier ministre Manuel Valls (Espagne).

Autres réponses possibles : la magistrate Eva Joly, l'ancienne ministre Najat Vallaud-Belkacem, le basketteur Tony Parker.

331. Qui est Joséphine Baker ?

- ✓ Joséphine Baker était une chanteuse et danseuse américaine naturalisée française en 1937.
- ✓ Elle a été résistante pendant la Seconde Guerre mondiale et militante des droits civiques.
- ✓ Elle est entrée au Panthéon en 2021.

332. Qui était Marie Curie ?

- ✓ Marie Curie était une scientifique d'origine polonaise naturalisée française par mariage.
- ✓ Elle a vécu fin du 19e et début du 20e siècle.
- ✓ Elle a reçu deux prix Nobel et ses travaux sur la radioactivité ont marqué l'histoire des sciences.

Questions d'actualité et société

333. Qui est Emmanuel Macron ?

- ✓ Emmanuel Macron est l'actuel président de la République française, élu en 2017 et réélu en 2022.

334. Qui est Gabriel Attal ?

- ✓ Gabriel Attal a été Premier ministre de janvier à septembre 2024.

335. Quels sont les sujets qui sont actuellement discutés à l'Assemblée nationale ?

- ✓ La France traverse une période politique particulière. Le gouvernement de Sébastien Lecornu, Premier ministre depuis septembre 2025, n'a pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale, ce qui rend le travail parlementaire complexe.
- ✓ Les oppositions menacent régulièrement de renverser le gouvernement par une motion de censure, notamment sur les questions budgétaires.
- ✓ Cette situation d'instabilité politique complique l'adoption de textes importants comme le budget 2026, une étape essentielle pour le fonctionnement du pays.

336. Pouvez-vous donner la date des prochaines élections qui vont se dérouler en France ?

- ✓ Oui, les prochaines grandes élections sont les élections municipales les 15 et 22 mars 2026, puis l'élection présidentielle en avril 2027 et les élections législatives en juin 2027.
- ✓ Après, il y aura les élections départementales et régionales en 2028 et les européennes en 2029.

337. Qui est Nicolas Sarkozy ?

- ✓ Nicolas Sarkozy a été président de la République de 2007 à 2012.
- ✓ Il est connu pour avoir mené des réformes économiques et sociales, comme la réforme des retraites et l'instauration de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans.
- ✓ Son mandat a été marqué par la crise financière de 2008 et l'intervention en Libye en 2011.

338. Qui est François Hollande ?

- ✓ François Hollande a été président de la République de 2012 à 2017.
- ✓ Son mandat a été marqué par les attentats terroristes de 2015 et la loi sur le mariage pour tous en 2013.

339. Qui est Anne Hidalgo ?

- ✓ Anne Hidalgo a été maire de Paris de 2014 à 2026.
- ✓ Elle a été élue pour la première fois en 2014 et réélue en 2020, c'est la première femme à occuper cette fonction.

340. Quel est l'actuel maire de Paris ?

- ✓ Le maire actuel de Paris est Emmanuel Grégoire, socialiste, élu lors des élections de mars 2026, qui a succédé à Anne Hidalgo.

341. Qui est Najat Vallaud-Belkacem ?

- ✓ Najat Vallaud-Belkacem a été ministre de l'Éducation nationale de 2014 à 2017 sous François Hollande.
- ✓ Elle est la première femme à avoir occupé ce poste.

342. Citez trois femmes politiques françaises.

- ✓ On peut citer Elisabeth Borne, deuxième femme Premier ministre (2022-2024), Édith Cresson, première femme Premier ministre (1991-1992), et Simone Veil, ministre et présidente du Parlement européen.

Autres réponses possibles : Ségolène Royal, Rachida Dati, Najat Vallaud-Belkacem.

343. Avez-vous le droit de tout dire, de tout exprimer publiquement ?

- ✓ La liberté d'expression est un droit fondamental, mais elle a des limites.
- ✓ On a le droit d'exprimer ses idées, mais toujours dans le respect des autres et de la loi.
- ✓ Par exemple, les insultes, les appels à la haine ou la diffamation sont interdits.

344. Que pensez-vous de la caricature et de la presse satirique en France ?

- ✓ La caricature et la presse satirique font partie de la liberté d'expression, qui est un pilier de la démocratie française.
- ✓ Pour moi, c'est important en démocratie d'avoir la liberté de critiquer et de faire de l'humour, même si parfois ça peut choquer.
- ✓ Mais cette liberté a des limites fixées par la loi, comme l'interdiction de l'incitation à la haine, le racisme ou l'antisémitisme.

345. Qu'est-ce que la loi de 1881 sur la liberté de la presse ?

- ✓ La loi de 1881 est une loi essentielle de la Troisième République qui a mis fin à la censure en France.
- ✓ Elle permet à toute personne de publier librement des journaux ou des écrits sans avoir besoin d'une autorisation préalable.
- ✓ Elle garantit la liberté d'expression et de la presse.
- ✓ Cette loi protège les journalistes contre la censure, tout en fixant des limites comme l'interdiction de la diffamation ou de l'incitation à la haine.

346. Qu'est-ce que la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) ?

- ✓ La CNIL est une autorité indépendante créée en 1978 qui protège les données personnelles et la vie privée des citoyens.
- ✓ Elle s'assure que nos informations personnelles sur internet ne sont pas utilisées sans notre accord.

- ✓ Elle contrôle les traitements informatiques, veille au respect du RGPD et peut sanctionner les entreprises qui ne respectent pas les règles.
- ✓ Elle aide aussi les citoyens à exercer leurs droits sur leurs données.

347. Savez-vous ce qu'est le RGPD ?

- ✓ Le RGPD est le Règlement Général sur la Protection des Données.
- ✓ C'est une loi européenne qui protège nos informations personnelles et notre vie privée.
- ✓ Grâce à cette loi, les entreprises et les organisations doivent respecter des règles strictes pour collecter, stocker et utiliser nos données.

348. Qu'est-ce que l'Accord de Paris (2015) ?

- ✓ C'est un accord mondial sur le climat signé en 2015 pour lutter contre le changement climatique.
- ✓ La France a joué un rôle important dans sa négociation.
- ✓ L'objectif est de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C.
- ✓ Cet accord engage 196 pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

349. Qu'est-ce que l'AMF ?

- ✓ L'AMF (Autorité des marchés financiers) est l'autorité publique indépendante chargée de réguler la bourse en France.

350. Regardez-vous l'actualité, savez-vous ce qui se passe en France et dans le monde en ce moment ?

- ✓ Adapter la réponse en fonction de l'actualité

Chapitre 12

Questions personnelles

Cette partie rassemble les questions personnelles les plus fréquemment posées lors des entretiens de naturalisation française. Les exemples de réponses sont basés sur des centaines de témoignages réels. N'apprenez pas ces exemples par cœur. Utilisez vos propres mots, adaptez toujours vos réponses à votre situation personnelle et restez cohérent(e) avec vos documents officiels.

Questions incontournables

Sur la volonté de devenir français(e)

351. Pourquoi voulez-vous devenir Français(e) ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Alors, je souhaite devenir française parce que ça fait maintenant plusieurs années que je vis ici, j'ai construit ma vie professionnelle, mes enfants sont scolarisés ici... C'est vraiment devenu mon pays. »
- ✓ « Après toutes ces années ici, la France c'est chez moi maintenant. Je ne me vois plus vivre ailleurs. Devenir française, c'est naturel pour moi. »

Attendu : *Réponse personnelle et sincère qui reflète votre motivation réelle ; ne pas réciter des phrases toutes faites apprises par cœur.*

Attention : *Évitez absolument les raisons purement opportunistes du type "pour faciliter mes voyages", "pour avoir un meilleur passeport", on ne postule pas à une naturalisation pour ces raisons !*

352. Pourquoi demandez-vous la naturalisation maintenant ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Je voulais d'abord avoir une situation stable : avoir un CDI, un logement, que mes enfants soient bien scolarisés... Maintenant pour moi c'est le bon moment, tout est en place ; parce que je me sens vraiment français(e)... »
- ✓ « Avec le temps je me sens vraiment français(e), pas juste résidente. C'est très important pour moi de faire cette démarche. »

Attendu : *Si vous êtes en France depuis longtemps, l'agent peut se demander pourquoi vous n'avez pas fait la demande plus tôt. Montrez que c'est une démarche mûrement réfléchie, pas précipitée.*

353. Qu'est-ce qui vous plaît le plus en France ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « J'adore la diversité culturelle de la France et toutes les opportunités qu'elle offre, que ce soit pour le travail ou l'épanouissement personnel. »
- ✓ « La liberté qu'on a ici, la liberté d'expression, de choix de vie... Et ces valeurs républicaines qui protègent tout le monde. »

Questions très souvent posées

Sur la stabilité (travail, logement, finances)

354. Présentez votre parcours en France (arrivée, études, travail, logement).

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Je suis arrivé en 2018 pour faire des études d'informatique. Après mon diplôme, j'ai trouvé du travail et j'ai pu prendre mon propre appartement. »
- ✓ « D'abord j'ai fait une formation intensive en français, puis j'ai cherché du travail pendant quelques mois, j'ai décroché un CDI et j'ai pu enfin avoir mon logement. »

Attendu : *Cohérence et continuité dans votre parcours.*

355. Quel est votre parcours professionnel en France ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Je suis aide-soignant dans un EHPAD depuis 2018. J'ai d'abord fait une formation, puis j'ai été embauché en CDI. »
- ✓ « J'ai commencé comme agent d'entretien, puis j'ai fait une formation en maintenance et maintenant je suis technicien. J'ai gravi les échelons. »

Attendu : *L'agent cherche à vérifier la stabilité professionnelle et une progression cohérente. Préparez les dates précises et noms d'entreprises.*

356. Comment s'est passée votre intégration professionnelle ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Ça s'est très bien passé. Mes collègues m'ont tout de suite aidé et du coup je me suis adapté assez rapidement. »
- ✓ « J'ai eu la chance que mon entreprise me propose une formation d'adaptation quand je suis arrivé. Ça m'a énormément aidé à comprendre les outils et les méthodes de travail, et ça a vraiment facilité mon intégration. »

357. Parlez-moi de votre logement (taille, pièces, stabilité).

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « On a un logement HLM de 4 pièces, c'est parfait pour notre famille. Les enfants ont chacun leur chambre. »
- ✓ « On a acheté il y a 2 ans. C'était important pour nous d'être propriétaires, ça montre qu'on s'installe vraiment. »

358. Depuis combien de temps vivez-vous à cette adresse ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Ça fait maintenant 5 ans qu'on habite ici. On s'y plaît bien, c'est un quartier calme et les enfants ont leurs habitudes. »
- ✓ « 4 ans exactement. Avant j'étais en colocation, mais quand j'ai eu mon CDI j'ai pu prendre cet appartement. »

Conseil pratique : *Préparez vos anciennes adresses avec les dates précises. L'agent peut vérifier dans votre historique administratif.*

359. Avez-vous changé récemment d'adresse ou de travail ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Oui, j'ai déménagé il y a 6 mois. J'ai bien pensé à fournir tous les nouveaux documents : bail, quittances, fiches de paie à la nouvelle adresse. »
- ✓ « Non, rien n'a changé. Je suis dans le même logement et le même travail depuis mon installation en France. »

Conseil pratique : *Un changement non signalé peut compliquer le dossier.*

360. Avez-vous des dettes ou des impôts en retard ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Non, tout est en règle. Je paie mes impôts chaque année et je n'ai aucune dette. »
- ✓ « J'ai eu des difficultés financières suite à une période de maladie, j'ai pris du retard sur mes impôts. Mais j'ai contacté les services fiscaux et nous avons convenu d'un plan de paiement et cela se passe très bien. »

361. Quels sont vos projets personnels ou familiaux pour les prochaines années ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Mon projet c'est de rester en France, mes enfants grandissent ici, ma vie professionnelle est ici... »
- ✓ « J'ai le projet de créer ma propre entreprise de services à domicile d'ici 2-3 ans. Je prépare ce projet sérieusement. »

Attendu : *L'agent vérifie que vos projets d'avenir sont bien ancrés en France et non dans votre pays d'origine.*

Sur l'intégration sociale et culturelle

362. Pouvez-vous décrire votre entourage en France ? (amis, voisins, collègues)

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « J'ai surtout des relations avec mes collègues français. On se voit parfois en dehors du travail, on a créé de vraies amitiés. »
- ✓ « J'ai un entourage assez varié : des collègues français du travail, des voisins, et aussi des amis de différentes origines qui vivent ici depuis longtemps comme moi. »

Attendu : *L'agent évalue votre degré d'intégration sociale.*

363. Est-ce que vous fréquentez surtout des Français ou des étrangers ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Mon entourage est majoritairement français maintenant. »
- ✓ « J'ai dans mon entourage un mélange équilibré de nationalités différentes. »

***Attendu** : L'agent cherche à évaluer votre ouverture sociale. L'objectif est de montrer que vous n'êtes pas resté(e) dans un cercle communautaire fermé, mais que vous avez su tisser des liens avec des Français (collègues, voisins, amis, parents d'élèves, etc.), tout en ayant un entourage diversifié.*

364. Avez-vous des amis de votre pays d'origine en France ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « J'ai quelques amis de mon pays d'origine, mais mon entourage est très diversifié : collègues français, voisins de différentes nationalités... Mes proches sont surtout français. »
- ✓ « Non, mon entourage est principalement français maintenant. Mes amis sont surtout des collègues et des voisins. »

***Conseil pratique :** Montrez un entourage diversifié qui prouve votre ouverture et votre intégration.*

365. Avez-vous des amis proches en France ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Oui, j'ai de vrais amis maintenant, surtout des collègues avec qui on se voit en dehors du travail pour des barbecues ou des sorties. »
- ✓ « Mes voisins sont devenus de vrais amis. On s'entraide, on garde les enfants mutuellement, on passe les fêtes ensemble parfois. »

366. Quels sont vos loisirs et activités ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Le week-end, on fait souvent des sorties en famille ou entre amis. Nous allons dans les parcs, les musées gratuits, parfois la piscine municipale. »
- ✓ « Je fais du bénévolat dans l'association de parents d'élèves. Ça me permet de m'impliquer dans la vie scolaire de mes enfants. »

367. Avez-vous des activités associatives ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Je fais du bénévolat dans une association caritative. »
- ✓ « Non malheureusement pas pour le moment, j'arrive le soir assez tard, il faut s'occuper des enfants, faire les courses...»

368. Où passez-vous vos vacances ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « On part en vacances en France pour découvrir les régions. Et tous les deux ou trois ans, on va aussi rendre visite à notre famille restée au pays. »
- ✓ « On en profite pour découvrir les régions françaises. L'année dernière la Normandie, cette année on pense à l'Auvergne. »

369. Comment célébrez-vous les fêtes françaises ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « On passe Noël en famille avec le sapin et les cadeaux… »
- ✓ « Le 14 juillet nous allons voir le feu d'artifice… »

370. Quel est votre plat français préféré ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « J'adore le pot-au-feu de ma belle-mère. »
- ✓ « J'adore le bœuf bourguignon. On a appris la recette et c'est devenu un de nos plats familiaux. »

371. Regardez-vous la télévision française ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Oui, on regarde le journal de 20h presque tous les soirs pour se tenir au courant, et on aime bien les films le week-end en famille. »
- ✓ « Honnêtement, je regarde très peu la télévision parce que je n'ai pas trop le temps. Je m'informe surtout sur internet, c'est plus pratique pour suivre l'actualité. »

372. Lisez-vous la presse française ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Je lis le journal gratuit dans le métro. »
- ✓ « Je consulte surtout les sites d'information sur Internet. »

Sur l'adhésion et l'ancrage en France

373. Quelles difficultés avez-vous rencontrées à votre arrivée en France ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « J'avais déjà des bases en français, mais la principale difficulté a été de comprendre les différentes expressions et l'accent. Sinon à part ça, ça s'est plutôt bien déroulé. »
- ✓ « Au début, les démarches administratives et trouver du travail sans réseau, c'était compliqué… Mais j'ai pris des cours de français et petit à petit, je me suis adapté et ça s'est arrangé. »

Conseil pratique : *Évitez de vous plaindre, reconnaissez les difficultés normales s'il y en a eu. Montrez comment vous les avez surmontées (cours de français, entraide, persévérance).*

374. Quelles valeurs associez-vous à la France ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Pour moi les valeurs de la République française ce sont la liberté, l'égalité et la fraternité. C'est ce qui m'a attiré vers ce pays. »
- ✓ « J'apprécie beaucoup la laïcité française. Chacun peut pratiquer sa religion ou ne pas en avoir, dans le respect mutuel. »

375. Avez-vous déjà pensé à retourner vivre dans votre pays d'origine ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Non, ma vie est désormais ici en France. »
- ✓ « Je n'ai jamais songé à un retour dans mon pays d'origine. Maintenant avec ma famille, mon travail, mes amis ici, ma vie est vraiment en France. »

***Attendu** : Votre réponse doit être claire et sans ambiguïté : non, vous ne souhaitez pas retourner vivre au pays d'origine.*

376. Combien de fois êtes-vous retourné(e) dans votre pays d'origine ces dernières années ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Ça fait environ trois ans que je n'y suis pas allé. Nous prenons souvent nos vacances en France. »
- ✓ « Je retourne au pays une fois par an, généralement en été, pour voir mes parents et ma famille. C'est important de garder le contact mais ma vie est vraiment ici. »

***Conseil pratique :** L'agent vérifie le passeport, soyez cohérent avec vos tampons d'entrée/sortie.*

377. Avez-vous encore de la famille dans votre pays d'origine ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Oui, mes parents sont restés là-bas. Ils vieillissent et ne veulent plus bouger, mais on garde contact régulièrement par téléphone. »
- ✓ « Il me reste ma grand-mère et quelques oncles et tantes, mais la famille proche est soit décédée soit venue en France aussi. »

***Attendu :** L'agent évalue si vous maintenez des liens forts au pays qui pourraient remettre en question votre installation durable en France.*

Sur la vie de couple et de famille

378. Parlez-moi de vos enfants (prénoms, âges, école).

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « J'ai deux enfants : Léa qui a 8 ans, elle est en CE2 à l'école Jules Ferry, et Tom qui a 5 ans, il est en grande section à la maternelle du quartier. »
- ✓ « Ma fille Sarah a 3 ans, elle va à la crèche municipale près de chez nous. On l'inscrira à l'école maternelle l'année prochaine. »

***Attendu :** L'agent vérifie que vous connaissez parfaitement vos enfants et leur scolarisation. C'est un signe d'implication parentale et d'ancrage en France.*

379. Quelles activités faites-vous ensemble avec votre conjoint(e) et vos enfants ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Le week-end, on essaie toujours de faire quelque chose ensemble en famille. Soit on va au parc avec les enfants, soit on visite des châteaux dans la région. »
- ✓ « Nous allons de temps à autre au cinéma et au restaurant en amoureux, en tête à tête. Ma belle-mère garde les enfants et nous, on en profite pour se retrouver. »

Attendu : *L'agent vérifie que vous partagez réellement une vie de couple et familiale. Soyez précis avec des exemples concrets récents (dernier week-end, dernières vacances).*

380. Qui s'occupe des enfants et des tâches de la maison ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « J'aime bien faire les courses et planifier les repas, et mon mari adore cuisiner. Pour les enfants, on s'organise selon nos horaires. »
- ✓ « Chacun s'occupe des enfants selon ses horaires de travail. Celui qui finit le plus tôt va les chercher à l'école. »

Attendu : *L'agent cherche à vérifier la réalité de votre vie commune et familiale. Vos réponses doivent montrer que vous partagez un quotidien organisé et que les décisions et les tâches sont partagées. C'est une question concrète pour s'assurer que vous formez un véritable foyer.*

381. Quelles langues parlez-vous à la maison ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Avec mes parents je parle encore (arabe, espagnol, anglais…) parce que c'est plus naturel pour eux, mais avec mes enfants c'est systématiquement en français. Ils comprennent (l'arabe, l'espagnol, l'anglais…) mais ils me répondent en français. »
- ✓ « Maintenant on parle principalement français à la maison. Mon conjoint est français donc c'est naturel, et les enfants sont plus à l'aise en français. »

Attendu : *Montrer que le français est bien utilisé dans la vie familiale et quotidienne.*

382. Quelles activités faites-vous chacun de votre côté ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Nous avons nos sports respectifs le week-end. »
- ✓ « De temps à autre elle sort avec ses copines et moi avec mes amis. »

Questions naturalisation par mariage

383. Comment avez-vous rencontré votre conjoint(e) ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Des amis communs nous avaient présentés lors d'une soirée. Au début c'était juste amical, puis on s'est rapprochés petit à petit. »
- ✓ « On travaillait dans la même entreprise, mais pas dans le même service. On se croisait à la cafétéria, on a commencé à discuter… »

Attendu : *L'agent attend une réponse naturelle et cohérente avec l'histoire du couple.*

384. Depuis combien de temps vivez-vous ensemble ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « On vit ensemble depuis notre mariage en 2019, donc ça fait 7 ans maintenant. On ne s'était pas installés ensemble avant le mariage. »
- ✓ « On a vécu ensemble 2 ans avant de se marier, et maintenant ça fait 1 an qu'on est mariés. Donc 3 ans de vie commune au total. »

Conseil pratique : *Soyez précis sur les dates et la chronologie. L'agent vérifiera avec votre acte de mariage et vos justificatifs de domicile successifs. Une incohérence peut faire douter de l'authenticité de votre couple.*

385. Pouvez-vous décrire votre logement et montrer que vous vivez ensemble ?

Exemples de réponses possibles :

- ✓ « Notre chambre, vous voyez, on a nos affaires mélangées dans l'armoire, nos photos de couple sur la commode… C'est évident qu'on vit ensemble. »
- ✓ « Tous nos courriers arrivent aux deux noms, on a un compte joint, les factures EDF, eau, internet… tout est commun. »

Conseil pratique : *Votre logement doit refléter une vie commune réelle. N'essayez pas de le "préparer" au dernier moment : cela se remarque.*

Chapitre 13

Comment réussir mon entretien ?

Bien se préparer à l'entretien

Se préparer comme pour un oral

L'entretien de naturalisation marque l'aboutissement de votre parcours d'intégration en France. Cet échange permet de présenter vos connaissances sur l'histoire et les valeurs françaises, ainsi que votre motivation personnelle. L'agent évalue votre sincérité et votre compréhension de la citoyenneté française.

Se préparer à cet exercice oral, c'est gagner en aisance, en sérénité, et en confiance. Cela passe par des entraînements réguliers, une bonne organisation, et un travail progressif pour éviter le stress du dernier moment. La clé du succès repose sur une combinaison équilibrée de connaissances, de préparation mentale et de capacité à s'exprimer calmement.

Organisation de la préparation

Quand commencer à se préparer ?

Le plus tôt possible ! Attention : une fois votre convocation reçue, vous n'aurez en moyenne que trois à quatre semaines pour le rendez-vous d'entretien. C'est généralement le délai accordé (parfois un peu plus).

Commencez dès maintenant, même si le délai entre votre récépissé de dépôt et la convocation sera de plusieurs mois. L'anticipation est votre meilleure alliée. Une progression régulière, même courte chaque jour, vaut mieux qu'un travail intensif au dernier moment.

Prioriser les contenus fondamentaux :

- **Indispensable :** valeurs républicaines, Révolution française, institutions, motivations personnelles
- **Important :** géographie, littérature, arts, culture générale, actualités

Préparer les questions personnelles : Il faut savoir présenter votre parcours de vie, expliquer vos motivations pour devenir français(e), et parler de vos projets futurs etc.

Préparation à l'expression orale

L'entretien est avant tout un échange oral. Il est donc essentiel de s'entraîner à parler à voix haute, à articuler et à structurer ses réponses.

S'entrainer à structurer ses réponses :

- **Répondre simplement** à la question posée.
- L'agent peut vous demander de **développer** en expliquant et en donnant un exemple

Travailler la fluidité :

- **Lecture** quotidienne à **voix haute**.
- **Résumer** une actualité ou une vidéo
- **Dialoguer** en français avec des francophones

Accent et prononciation :
Un accent n'est pas un problème. L'important est d'être compris. Concentrez-vous sur la clarté, l'articulation et un rythme naturel.

Vocabulaire utile à maîtriser :
Institutions (député, préfet), valeurs (laïcité, démocratie), expressions de politesse, mots liés à l'histoire, la citoyenneté, la culture.

Méthodes d'apprentissage et de révisions efficaces

Adoptez une approche active de votre apprentissage :
N'essayez pas d'apprendre tout un chapitre d'un seul coup. Lisez d'abord une section, comprenez bien de quoi il s'agit, puis commencez à retenir les notions, termes et dates. Exprimer les notions à voix haute ou les réécrire avec ses mots aide à mieux les retenir.

Techniques de mémorisation :

- Testez-vous régulièrement plutôt que de simplement relire vos notes
- Posez-vous des questions à voix haute pour vérifier vos connaissances
- Expliquez les concepts à quelqu'un d'autre
- Faites des résumés oraux comme si vous étiez à l'entretien

Organisation pratique :
Vous pouvez utiliser un cahier où noter à chaque page une notion, un événement avec des couleurs ou des schémas si cela vous aide. Ce cahier vous permettra de voir où vous en êtes dans votre progression et servira de support de révision rapide.

- Privilégiez plusieurs courtes sessions qu'une longue révision
- Alternez les matières pour maintenir votre attention
- Faites des pauses de 10 minutes toutes les 45 minutes
- Utilisez un minuteur pour respecter vos créneaux de révision

Entraînements pratiques :

- Entraînez-vous à parler devant un miroir ou à vous enregistrer, pour travailler la fluidité et la clarté de vos réponses
- Demandez à un proche de jouer le rôle de l'agent préfectoral
- Révisez en marchant pour stimuler votre mémoire

Techniques créatives :

- Inventez des moyens mnémotechniques pour retenir les dates et noms
- Chantez la Marseillaise pour mieux la mémoriser
- Racontez l'histoire de France comme une histoire à vos enfants
- Visualisez votre réussite à l'entretien

Simulations et retours d'expérience

La simulation est une étape reconnue pour transformer la connaissance théorique en confiance pratique. En vous entraînant en conditions quasi réelles, vous optimisez votre préparation, réduisez le stress et améliorez votre capacité à vous exprimer sereinement le jour de l'entretien

S'entraîner en conditions réelles

- Jouer le rôle de l'agent avec un proche
- Varier les questions faciles et difficiles
- S'enregistrer pour s'auto-corriger

Opération « Coup de poing »

Vous n'avez pas anticipé, vous n'avez pas encore commencé votre préparation et vous venez tout juste de recevoir votre **convocation à l'entretien d'assimilation** ? Il vous reste à peine **4 semaines** pour vous préparer !

Pas de panique : c'est une situation très fréquente, et de nombreux candidats dans le même cas **réussissent parfaitement** leur entretien.

Cela signifie une chose : **chaque jour compte désormais**. Vous allez devoir **organiser votre temps de façon rigoureuse** pour tirer le meilleur parti de ces **quatre semaines**.

Planning intensif recommandé :

- **1h à 2h par jour** en semaine (minimum)
- **4h à 6h par jour** le weekend
- **Priorité absolue** à votre préparation pendant cette période

Fractionnez vos sessions par blocs de 45 minutes si cela vous convient mieux. Utilisez toutes les méthodes précédemment citées et adaptez-les à votre rythme. Créez une check-list et cochez chaque jour votre progression.

Votre entourage doit comprendre cet investissement temporaire.

Soyez déterminé(e) et tenez bon !

Conclusion :

Réussir son entretien ne dépend pas uniquement de ce que l'on sait, mais de la manière dont on se présente, s'exprime et s'implique. Une préparation régulière, une posture sincère et un esprit positif sont vos meilleurs alliés. Vous êtes déjà sur le bon chemin.

Vous avez les outils, les ressources et la volonté. Ne doutez pas de votre légitimité.

L’entretien de naturalisation — Le jour J et les aspects administratifs

L'entretien de naturalisation, également appelé "entretien d'assimilation", est une **étape cruciale** de votre parcours pour obtenir la nationalité française. Il ne s'agit ni d'un simple contrôle ni d'un interrogatoire, mais d'un moment solennel où l'administration évalue votre **intégration**, votre **parcours**, vos **valeurs**, et vos **motivations**. C'est à la fois une procédure formelle et une rencontre humaine.

Objectifs et critères d’évaluation

L’entretien vise à vérifier :

- Votre **degré d’intégration** à la société française.
- Votre **maîtrise de la langue française** (le niveau **B2 est désormais requis** pour tout dossier déposé depuis le 1er janvier 2026 - Loi Immigration de 2024).
- Votre réussite à l’**examen civique** (test sur les principes de la République, obligatoire pour les nouveaux dossiers déposés depuis le 1er janvier 2026).
- Vos **connaissances sur la France** (histoire, géographie, culture, institutions).
- Votre **adhésion aux valeurs de la République**.
- Votre **motivation sincère** à devenir français(e).

Les agents évaluent aussi :

- La **sincérité de vos réponses**.
- La **cohérence de votre parcours**.
- Votre **capacité à interagir avec clarté**.
- Votre **attitude citoyenne** (respect, politesse, posture).
- Votre **insertion** dans la vie professionnelle, sociale et culturelle française.

Déroulement type de l’entretien

La durée de l’entretien varie selon les situations, mais elle dure généralement autour de **45 minutes** (parfois plus si le dossier est complexe). Il se déroule en face-à-face avec un agent de la préfecture, dans une salle dédiée. L’ambiance est souvent sérieuse mais non intimidante, et dépend du style de l’agent instructeur : certains sont très directs, d’autres plus bienveillants ou pédagogues.

Déroulé classique :

- **Accueil et vérification des documents** : vous êtes accueilli(e) par l’agent, qui vérifie votre identité et contrôle les pièces administratives. Il ou elle peut vous demander de

confirmer ou de mettre à jour certains éléments de votre dossier (adresse, contrat de travail, etc.).

- **Lecture et signature de la Charte des droits et devoirs du citoyen français** : l'agent vous invite à lire la charte en silence, puis à la signer. Ce moment est symbolique : il marque votre adhésion aux principes fondamentaux de la République.
- **Questions personnelles et motivations** : l'agent vous demande de vous présenter, de raconter votre parcours, d'expliquer pourquoi vous souhaitez devenir français(e) et quels sont vos projets en France.
- **Questions sur la France** : ces questions portent sur l'histoire, les institutions, les symboles, les valeurs républicaines ou sur l'actualité récente. L'objectif est de mesurer votre niveau de connaissance et de compréhension de la société française.
- **Échange final et remise du récépissé** : si tout est en ordre, l'entretien se conclut par la remise d'un récépissé, preuve officielle de votre passage. Dans la plupart des préfectures, ce document est désormais **dématérialisé** et envoyé par e-mail immédiatement. **Conseil :** Vérifiez votre boîte de réception (et vos courriers indésirables) avant même de quitter l'entretien pour vous assurer que vous avez bien reçu le mail.

Documents à présenter

Vous devez impérativement apporter les pièces listées dans votre convocation, en original et en copie. Il est essentiel de vous référer uniquement aux pièces expressément demandées par l'agent instructeur en charge de votre dossier :

- Votre **passeport** et votre **titre de séjour**.
- Vos **actes d'état civil** (vous, conjoint, enfants).
- Votre **diplôme de langue** ou attestation de niveau.
- Votre certificat de réussite à l'**examen civique**.
- La **Charte des droits et devoirs** (à signer le jour de l'entretien).
- Vos **justificatifs de domicile**, bulletins de salaire, impôts, etc.
- Tout **changement de situation récent** (emploi, adresse, naissance, etc.) accompagné des justificatifs correspondants.

Très important : vous devez présenter à l'agent(e) **uniquement les originaux** correspondant aux copies que vous avez **fournies pour votre dossier** et particulièrement ceux concernant votre état civil.

Remarque : Il est judicieux d'emporter avec vous des documents complémentaires (originaux + copies) si vous l'estimez nécessaire. Déclarez tout changement impactant votre dossier en joignant les justificatifs correspondants. Mieux vaut trop que pas assez !

Attitude et présentation

Votre posture, votre ton et votre tenue en disent long sur votre sérieux. L'agent évalue aussi votre attitude générale.

- **Politesse** et **courtoisie** : dire bonjour, merci, au revoir
- **Réponses** sans précipitation, être clair et calme, ne pas couper la parole
- **Tenue** : correcte et respectueuse, sans excès
- **Posture** : droite, détendue, mains visibles
- **Contact visuel** : regard naturel, sans fuir ni fixer
- **Sourire** : modéré, sincère

Gestion du stress

Si vous êtes de nature stressée, voici quelques conseils. Un peu de stress est normal. Ce qui compte, c'est votre capacité à le transformer en concentration positive.

Avant l'entretien :

- Dormir suffisamment la veille
- Préparer les documents la veille (checklist)
- Prévoir de l'avance pour éviter les imprévus
- Respiration profonde, visualisation positive

Pendant l'entretien :

- Respirer lentement si vous sentez le stress monter
- Accepter une erreur ou un trou de mémoire sans paniquer
- Demander une reformulation si besoin

Comment gérer un trou de mémoire pendant l'entretien :

Il est tout à fait normal de ressentir du stress et de craindre un trou de mémoire lors d'un entretien aussi important. Heureusement, il existe des techniques simples et efficaces pour gérer ces moments et ne pas laisser le stress prendre le dessus.

- **Respirez profondément et lentement :** Dès que vous sentez le vide arriver, prenez une inspiration profonde par le nez, retenez quelques secondes, puis expirez lentement par la bouche. Répétez l'opération deux ou trois fois. Cela calme le système nerveux et aide à retrouver sa lucidité.
- **Ne paniquez pas :** Un trou de mémoire n'est pas éliminatoire. Les agents savent que le stress peut jouer des tours. Acceptez que cela arrive et ne vous jugez pas. Votre attitude face à cette difficulté est aussi évaluée.
- **Demandez une reformulation ou un instant de réflexion :**

  Vous pouvez dire calmement :

  - *"Excusez-moi, je perds un instant le fil de ma pensée, pouvez-vous reformuler la question s'il vous plaît ?"*
  - *"J'ai la réponse sur le bout de la langue, pourriez-vous me laisser un instant pour me la rappeler ?"*

    - *"Je suis désolé(e), le stress me fait perdre mes mots, pouvez-vous me donner un indice ou me reformuler la question d'une autre manière ?".* Cette démarche montre votre honnêteté et votre désir de bien faire.

- **Associez l'information :** Si vous avez un trou sur une date ou un nom précis, essayez de vous rappeler des événements ou des concepts qui y sont liés. Parfois, un détail peut débloquer le souvenir.
- **Passez à autre chose (si l'agent le permet) :** Dans certains cas, l'agent peut vous proposer de revenir sur la question plus tard, ou de passer à un autre sujet. Saisissez cette opportunité sans hésiter.
- **Restez honnête et authentique :** Si la réponse ne revient vraiment pas, il est préférable d'admettre humblement que vous ne vous en souvenez pas pour l'instant, plutôt que de tenter d'improviser une réponse fausse ou hésitante. Vous pouvez ajouter : "Je suis désolé(e), je l'avais révisé(e) mais le stress me joue des tours."

L'important est de montrer à l'agent que, même face à une difficulté, vous restez calme, respectueux et désireux de poursuivre l'échange. Votre capacité à gérer ce moment fait aussi partie de l'évaluation de votre maturité et de votre adaptabilité.

Techniques d'ancrage rapide :

- Poser les pieds bien au sol
- Focaliser sur un objet ou sur votre respiration
- Se répéter une phrase positive : « Je suis prêt(e), je reste calme »

Questions posées

Les questions posées sont variées et couvrent plusieurs domaines :

- **Vie personnelle** : votre situation familiale, professionnelle, les raisons de votre choix de la France, vos projets etc.
- **Culture générale** : les symboles de la République, les événements historiques marquants, les institutions.
- **Valeurs républicaines** : l'égalité femmes-hommes, laïcité, liberté d'expression, etc.
- **Actualité** : les événements récents, les figures politiques ou sociales importantes, les lois récentes ou en discussion.

L'agent peut approfondir certains points selon vos réponses. L'objectif n'est pas de "piéger", mais de s'assurer de votre adhésion réelle aux valeurs françaises.

Après l'entretien

À l'issue de l'entretien, un **récépissé** vous est remis, en main propre ou, dans certaines préfectures, envoyé par e-mail.

Conseil : Nous vous recommandons de vérifier immédiatement, avant de quitter l'entretien, que vous avez bien reçu l'e-mail.

Ensuite :

- Votre dossier est transmis au **ministère de l'Intérieur** pour instruction.
- Le **délai moyen de réponse** est de **6 à 12 mois**, mais il peut parfois être plus long (jusqu'à 18-24 mois). Durant cette période, des vérifications supplémentaires peuvent être effectuées (par les services fiscaux, la sécurité sociale) et des documents complémentaires peuvent vous être demandés.
- Si la décision est favorable, votre nom paraît au **Journal Officiel**. Vous pourrez alors demander votre acte de naissance français, puis votre carte nationale d'identité (CNI) et votre passeport.
- Une **cérémonie d'accueil** dans la citoyenneté est organisée par la préfecture ou la mairie.

Causes fréquentes d'ajournement ou de refus

Les principaux motifs de décision défavorable sont :

- **Niveau de français insuffisant**.
- **Connaissances insuffisantes** (devise, fêtes nationales, institutions...).
- **Motivation jugée peu convaincante**.
- **Incohérences ou omissions** dans le dossier.
- **Antécédents judiciaires ou fiscaux** problématiques.
- **Séjour ou titre de séjour irrégulier**.
- **Doute sur l'intégration réelle** ou adhésion aux valeurs.

Un **ajournement** (de 6 mois à 2 ans) est une suspension temporaire de votre demande, vous permettant de régulariser votre situation. Un **refus** est définitif, sauf si vous décidez d'exercer un recours.

En cas d'échec : recours possibles

Deux recours sont envisageables :

- **Recours hiérarchique (ou recours gracieux)** : Il s'agit d'un recours adressé au ministre de l'Intérieur chargé des naturalisations, dans un délai de **deux mois** suivant la notification de la décision. Ce recours est **obligatoire** avant toute action contentieuse.
- **Recours contentieux** : Si le recours hiérarchique est rejeté ou reste sans réponse après quatre mois (ce qui équivaut à un refus implicite), vous pouvez saisir le **Tribunal Administratif de Nantes**. L'assistance d'un **avocat spécialisé en droit des étrangers** est obligatoire pour cette étape. L'avocat pourra identifier les vices de procédure ou les arguments pertinents pour soutenir votre demande.

Ces recours permettent de contester une décision que vous estimez injustifiée, à condition d'apporter de nouveaux éléments ou de pointer des irrégularités dans l'évaluation.

Cadre légal et évolutions récentes

- Articles 21-14-1 à 21-25-1 du **Code civil.**
- La **Charte des droits et devoirs du citoyen français** (à signer le jour de l'entretien).
- La **Loi Immigration du 26 janvier 2024** : niveau B2 de langue et examen civique désormais obligatoires pour tout dossier déposé depuis le 1er janvier 2026.
- Généralisation de la plateforme **ANEF** (Administration Numérique des Étrangers en France) pour le dépôt et le suivi du dossier.